

Jouvence.

Documents.



www.jouvencemonparti.org

LA CAUSE.

L'alternative de l'alternative.

Document 1 / 9.

JOUVENCE
Les jeunes en politique

INTRODUCTION

Si vous lisez ces lignes, c'est certainement que vous avez un rôle des plus importants à jouer dans l'accomplissement de la cause qu'elles exposent. Si vous avez ce document dans vos mains, sachez que vous avez été choisis pour la réalisation d'une cause noble. Celle de la création d'un **Cameroun nouveau**. Vous n'avez pas été choisi par un humain. Si vous êtes croyants c'est certainement par Dieu, Allah (Paix et Bénédiction sur Lui) ; si vous êtes Athée c'est par une force naturelle qui vous dépasse, si vous êtes animistes, c'est par les esprits de vos ancêtres qui ne sont jamais partis.

Ceci est un **document de Stratégies Générales de Conquête du Pouvoir**. Un DSCP pour ceux qui aiment les sigles ou abréviations parlants. Il se donne pour objectif de proposer aux acteurs, opérateurs et consommateurs de la politique, **une vision autre de la conquête du pouvoir par l'opposition au Cameroun**. C'est un ramassé de concepts et d'idées génériques que la communauté des entrepreneurs politiques de l'opposition camerounaise intéressés et impliqués, pourront améliorer et peaufiner au fur et à mesure de leur application. Il n'a donc pas une prétention à la perfection.

En effet, son existence est motivée principalement par le constat de la dégénérescence des chances d'alternative politique que l'opposition Camerounaise portait encore jusque-là. Il y a comme une dispersion et une utilisation inopportune de ressources et d'énergies qui semblent compliquer davantage le processus et la marche pour le changement. Il y a donc **urgence d'un reprofilage, d'une réorganisation et d'un resserrement de l'opposition camerounaise**. Ce d'autant plus que le temps, les apparences et les événements visibles et déductibles du moment, semblent à suffisance signaler l'imminence

de grands changements. L'opposition doit être prête au moment de leur survenance.

Ce document suggère donc les voies et moyens d'une reconstruction de l'opposition et vise à la doter des bases d'une imperméabilité certaine aux aléas de la débauche, de la dispersion et de l'implosion entretenus par le camp en face. Il n'est pas un livre d'histoire encore moins un recueil résumant les grandes théories politiques très savantes. Il n'est pas une leçon politique à quiconque. Il ne saurait en être ainsi, ce d'autant plus que son rédacteur n'a véritablement jamais pratiqué la politique jusqu'à date. Il n'en a été qu'un observateur constant et un adjuvant à quelques époques très éloignées dans le temps. C'est à cette observation, couplée aux expériences politiques lointaines que cette humble vision doit son existence. Il est aussi vrai tout de même que la profession et l'expérience administrative de son rédacteur y sont des atouts quelque peu non négligeables.

Mais toutes choses restant égales par ailleurs, ce document compte œuvrer à la **défense de "La Cause"**. C'est d'ailleurs son appellation. La **Cause c'est la réorganisation de l'opposition en l'état actuel et l'alternative politique du moment**. Mais du fait des soubresauts et des aléas qu'elle subit, la force de cette alternative s'est amenuisée et même rendue impossible. Aussi, ainsi que l'indique son sous-titre, ce document de stratégie, sans prétention à substituer celle présente somme toute toujours importante, vise à proposer, créer, construire, consolider et **opérationnaliser l'alternative de l'alternative**. Question de donner un nouveau visage, une nouvelle philosophie, de nouveaux ressorts et une nouvelle virginité à l'opposition camerounaise. Autant d'atouts dont elle a besoins pour reconstituer son capital de crédibilité auprès du peuple camerounais.

Pour ce faire, il se structure en trois principales articulations. Les considérations sommaires sur la politique au Cameroun (I), Qu'est-ce que la Cause ? (II), Quels sont les moyens de la Cause ? (III).

I. Considérations sommaires sur la politique au Cameroun.

Elles sont ici levées sur six (06) points :

- Le contexte politique général ;
- L'héritage politique actuel ;
- Les forces politiques en présence ;
- Les personnalités politiques majeures de la scène ;
- Le futur et les individualités politiques jeunes ;
- La question du vote ;
- La position de l'Administration ;
- Les médias et la politique au Cameroun.

1. Le contexte politique général.

Le Cameroun est politiquement à la croisée de chemins. A l'instar de certains autres pays de l'Afrique Centrale qui, pour certains, ne ressentent pas encore la poussée indélégante des forces du changement, il vit des moments assez augurateurs. Mauvaise ou bonne augure, selon le bord où l'on se trouve ou le niveau de proximité ou d'éloignement que l'on accuse par rapport au centre de décision. Dans un cas comme dans l'autre, il ne faudrait pas de trop grandes lunettes à tout quelconque observateur averti pour faire le constat que le pays étouffe.

Cet étouffement tient de plusieurs facteurs. Le premier est **la longévité au pouvoir d'un seul homme**. Cet élément semble avoir multiplié et endurci les appétits pour le dernier fauteuil et braqué une bonne frange des privilégiés impatients ou las de ce régime contre lui-même. Le deuxième facteur est **l'âge avancé du premier Camerounais**. Il donne à supputer, pour une raison saine

ou non, sur la probabilité de la survenance de l'inéluctable que personne ne contrôle. Jetant ainsi la peur sur l'espoir d'une succession jusqu'alors voulue pacifique.

Le troisième facteur est **la longue pérennité d'un même régime**. Les mêmes hommes aux mêmes endroits et autour d'un même homme. Pour ce fait, le sommet de l'Etat semble s'être glaçonné, crispé, au point de s'ériger comme l'obstacle premier du progrès du Cameroun. L'utilisation des mêmes ainsi que de leurs reproductions a comme sclérosé et figé la pensée du développement. Le quatrième facteur est **la congestion du système**. L'idée sur le Cameroun est restée la même depuis plus d'une trentaine d'années, ce malgré les mutations de l'environnement et même les changements fortuits survenus à l'intérieur. Le pays est resté comme enfermé sur lui-même, réfractaire au monde et à son évolution. De cet enfermement, tout semble être bloqué. Le temps, l'ascenseur social, la réflexion, les idées et le Cameroun lui-même.

Le cinquième facteur est **le non renouvellement de l'élite**. Il y a désormais comme une stigmatisation de la nouveauté et une béatification de l'ancien dans la gestion des ressources humaines administratives et politiques du pays. Au plan administratif la retraite a été érigée comme une sanction et une condition d'affiliation au régime. Au plan politique, l'ancienne garde, à défaut de se reproduire dans tous les secteurs aux fins d'assurer génétiquement sa propre succession, s'éternise, comme pour gagner du temps pour sa progéniture très souvent elle-même inconsciente de cette volonté dynastique. La somme de ce fait est le sacrifice de la jeunesse camerounaise dans sa majorité et une hypothèque jetée sur la relève nationale.

Le sixième et dernier facteur, non exhaustif par ailleurs, est **l'amplification du conflit de générations**. En l'état actuel, le Cameroun connaît principalement trois (03) générations en opposition de phase. En premier **la génération du Président**. Elle est composée de sexagénaires de 65

ans et plus ainsi que de leurs reproductions et prébendiers d'âge inférieur à cette frange. Dans leur entendement, le président est leur sauf- conduit dont ils ne peuvent se séparer que s'ils ont la garantie qu'il sera remplacé par un produit de leur cercle. A défaut de visibilité sur un potentiel dauphin, ils préfèrent le contraindre à une éternisation.

En deuxième, **la génération intermédiaire**. Elle regroupe la tranche de 45-65ans. C'est sur elle que s'appuie essentiellement la première et dans laquelle sont recrutés quelques transfuges formatés pour le contrôle et la neutralisation de générations descendantes. La génération intermédiaire se sent sacrifiée, en ce sens qu'il lui pèse de forts soupçons d'abandon de la succession actuelle à une génération plus jeune qu'elle. C'est donc de ce constat qu'elle s'abandonne à une inertie ou blocage du système dans le but de pousser le prince à la sortie, soit par son aveu personnel d'incapacité, soit alors par la pression du peuple ou de la rue, excédée et lasse d'attendre ce qui ne vient jamais. C'est à cette génération d'ailleurs qu'il faudrait associer la création des foyers de tension et de guerre observés dans le septentrion avec le phénomène de la Secte nébuleuse Boko Haram, et dans les régions Sud-Ouest et Nord-Ouest du pays avec la résurgence violente et inédite du mouvement sécessionniste.

En troisième et dernier lieu, **la jeune génération** qui se recrute dans les moins de 40ans. Elle est de plus en plus éveillée, et consciente. Malgré le poids assez lourd et réfrénant des tares du système politique et éducatif sur son émancipation, cette génération cadette, au-delà des instrumentalisations dont elle fait l'objet, présente de plus en plus de signes d'autoprise en main. Cette situation surprenante à l'observation, découragée à l'examen, semble n'avoir pas été prévue par les concepteurs de la politique de direction des consciences du régime en place. Ou alors, cet effet retors de leur stratégie d'endormissement de la jeunesse, échappe à leur contrôle, compte tenu de leur propre déphasage aux défis nouveaux des temps modernes. Le plus important à remarquer est que cette jeune génération est la proie bénie de ses

supérieures qui persistent à en faire l'éternel fer de lance qui ne deviendra jamais la main de lance de la Nation.

2. L'héritage politique actuel

Sauf à être d'une mauvaise foi manifeste, il existe un héritage politique cumulé des ères des deux (02) premiers présidents du Cameroun. C'est un héritage difficile à dissocier sur le plan des ressources humaines, tant la classe politique encore dirigeante de nos jours, est restée liée aux deux (02) époques, soit par sa naissance et son existence, soit par une longévité managériale transcendante de ces deux (02) ères politiques.

Cet héritage est donc beaucoup plus palpable sur les plans économique, social, culturel et institutionnel.

Sur le **plan institutionnel** le régime du Renouveau du haut des 36ans de règne de son fondateur, a mué la forme de l'Etat le 04 février 1984, de République Unie du Cameroun à République du Cameroun. Il a dessiné, par les lois du 19 décembre 1990, les fondations des libertés publiques, de la liberté de communication et la libéralisation multipartite. A travers la révision constitutionnelle du 18 janvier 1996, une forme nouvelle, Unitaire et décentralisée, a été choisie à l'Etat et a vu son commencement de mise en œuvre par les lois de la décentralisation du 21 juillet 2004. Le mandat présidentiel étant aussi passé de cinq (5) ans à sept (7) ans. A la faveur d'une autre révision du 14 avril 2008, la révision de l'article 06-2 de la constitution fera sauter le verrou de la limitation de ce mandat.

Pour ne s'en tenir qu'à cet aspect institutionnel politique qui nous intéresse particulièrement, et sans occulter les autres aspects, beaucoup a été fait. Chaque Camerounais pourra se faire une grille d'analyse pour qualifier et quantifier dans cette époque que nous vivons encore, ce qu'il perçoit comme points positifs ou négatifs, selon ses sensibilités individuelles.

Par contre, d'un point de vue holistique, l'on trouve que beaucoup aurait pu être fait. Cela aurait été possible s'il y avait eu une saine et juste utilisation équilibrée et patriotique des ressources de toutes natures du pays. Une utilisation qui aurait surtout pris en compte les mutations du temps et de l'environnement immédiat et global, donnant ainsi à notre pays une forte capacité d'adaptation, de rénovation et de recyclage dont il a toujours eu besoin pour son progrès et le bonheur de ses fils et filles.

Restant sur le même point de vue holistique, l'on peut aussi ajouter que beaucoup reste à faire. Partant du postulat sain et honnête que le régime du renouveau a sédimenté un certain nombre d'acquis, il apparaît légitime de penser que **le Cameroun mérite désormais mieux**. Que les camerounais pourraient expérimenter une autre façon de faire, une autre façon d'être et une autre façon de penser le présent et l'avenir de notre patrie. Cette autre façon ne s'entend que du **changement**.

Il ne s'agirait pas d'un changement pour le changement. Loin s'en faut. Mais d'un changement pour remettre le Cameroun en phase avec ses destins passés, présent et futur. En effet, il est indéniable que le régime actuel a fait ce qu'il pouvait, avec les hommes, les amitiés et les moyens de son temps ; mais surtout avec les réalités, mêmes parfois désolantes qui échappent au commun des Camerounais. Des réalités que l'on ne dit pas. Que le décideur vit tout seul en silence et prend en compte au mieux des orientations qu'il pense être les meilleures pour son peuple. A travers le changement appelé de ces vœux, le Cameroun devrait **passer de la logique de contrainte permanente à la logique de gouvernance associative et participative**. Il serait question pour ce faire, de constituer chaque Camerounais, partout là où il se trouve, et indépendamment de son niveau d'instruction et de son affiliation sociologique, éthique et tribale, une voix qui compte dans la décision sur le devenir du Cameroun.

Pour cela, il faudrait **un changement de cap**. Il faudrait **qu'une nouvelle classe politique dirigeante soit investie**. Une classe jeune, non pas absolument par son âge, mais surtout par sa pensée, ses idées neuves et actuelles, ainsi que ses pratiques rodées et adaptatives de la vitesse du monde.

3. Les forces politiques en présence.

Trois (3) forces politiques majeures sont en présence sur la scène au Cameroun : le peuple, le parti au pouvoir et l'opposition.

La première force politique d'un pays c'est son peuple. Chaque fois qu'il exprime sa volonté à travers le suffrage ou tout autre moyen pacifique ou violent, c'est alors qu'il exerce sa force et son pouvoir politique. Ce détail, somme tout important, a généralement très souvent échappé à nombre d'analystes et stratèges politiques. Le peuple est la force politique de base d'une nation. C'est en son sein que naissent, grandissent et se ressourcent les autres forces cette fois-là dérivées, que sont le parti au pouvoir et ceux de l'opposition. De manière générale, le peuple est un caméléon politique. Il n'a pas une couleur politique originelle ou définitive. Il garde ou change de couleur politique aussi fréquemment ou longtemps que sa séduction est abrégée ou entretenue.

Le peuple Camerounais est un peuple éminemment politique. Il est marqué par les séquelles de ses combats passés et son tablier est taché du sang de ses martyrs. De ce fait, il y a chez lui comme une peur permanente de réédition de son passé douloureux et sanglant. A défaut de verser à nouveau dans cette quête violente du changement dont il a fait montre dans le passé, le peuple Camerounais semble s'être résigné à la monotonie, à l'univocité et au contentement politique. Pourvu que la paix, dans son sens d'absence de guerre, lui soit garantie. Le développement dès lors, semble donc lui importer très peu. Tout comme les autres aspects, et ce malgré la forte culture politique que l'on lui reconnaît en Afrique, doublée de son niveau d'instruction et

d'éducation, très largement au-dessus de la moyenne et même classé parmi les plus élevés du continent.

Cette peur de reproduction de ses douleurs du passé se traduit de nos jours par d'autres types de peurs. **La peur de ses propres enfants.** Cela étant, l'on comprendra donc aisément le sentiment confus de certains analystes qui n'arrivent pas à appréhender qu'un peuple aussi précarisé, ségrégarisé et ouvertement spolié, en soit toujours à se contenter depuis une quarantaine d'années, d'une seule et même offre politique jamais appliquée ni renouvelée. Mieux encore, qu'il ne se décide toujours pas à tirer en interne, les conséquences des changements politiques qui surviennent de par le monde et autour de lui.

Et pourtant, il reste et demeure la plus grande, si non la seule force politique qui, bien que dormante, pourra, en décidant de prendre enfin son destin en main par une décision forte, **offrir au Cameroun une ère nouvelle.** Mais pour que cela arrive, il faudra des hommes et des femmes capables du sacrifice suprême d'eux-mêmes et de **trouver le code et la méthode idoines de réveil et d'orientations de ce peuple qui sommeille.**

A l'heure politique où le Cameroun est actuellement rendu, il semble bien que ces hommes et cette solution relèvent encore de l'ordre du rêve.

Pour ce qui est de **la deuxième force politique qu'est le parti au pouvoir,** ses agents semblent bien avoir pris bonne conscience de cet état psychologique du peuple. Aussi, pour l'aggraver, l'entretenir et en tirer profit, ont-ils conçu et bâti une technologie structurelle et matérielle leur permettant de le contrôler au mieux de leurs besoins et intérêts. Ce contrôle s'effectue à l'aide des moyens de l'Etat et par l'érection et la survivance d'une élite nationale privilégiée. Cette dernière, qui se recrute au sein même du peuple, se renouvelle par choix ou pressions homéopathiques, suite au périment de l'existant ou pour des

besoins de musèlement de quelques individualités rebelles démarquées de la masse.

Ainsi, par ce procédé, le parti au pouvoir essore le peuple politique en lui prenant le meilleur de ce qui peut l'éclairer, le porter et l'émanciper. Ce recrutement qui s'opère tout aussi dans l'opposition vise les mêmes objectifs.

Par cet effet de phagocytose politique, le parti au pouvoir vide le Cameroun de toute substance politique alternative et installe ainsi une vision monolithique et unidirectionnelle de l'avenir. Cet effet d'absorption a fait de lui finalement un grand monstre tentaculaire auquel on ne survit que dans la soumission. Le parti au pouvoir est une grosse machine qui a fait de l'administration, sensée rester neutre, le vivier d'expérimentation, de cooptation et de captation des énergies et intelligences dont elle a besoin. Pour toujours vivre et survivre, il se nourrit des énergies, des intelligences et du sang de ses affidés qu'il n'hésite pas à sacrifier et à saigner lorsque le besoin se présente, pour se refaire une santé et une peau neuve.

Seulement, certains indicateurs quelque peu récents d'un peu plus d'une quinzaine d'années, annoncent des prodromes d'une implosion. Il y a comme un malaise au sein de cette machine dont les secousses se ressentent à l'extérieur. Il semble être principalement tributaire du blocage de son ascenseur interne, du fait de la longévité par trop pérenne de ses élites des premières heures qui elles-mêmes, n'ont pas été éduquées ou habituées au repos mérité de la retraite politique. Le parti au pouvoir reflète donc en son propre sein, en petite nature toutes les tares de la société camerounaise dans son ensemble. Les colères, les aspérités ainsi que les joies.

Là résident pourtant contradictoirement sa force et sa faiblesse. Cette colère qui gronde en son sein est sa force en ce sens que c'est en la maîtrisant que le parti au pouvoir s'exerce à affronter l'adversité extérieure. C'est cet exercice qui lui permet de fourbir sans jamais relâcher, ses armes pour les

combats et défis auxquels il fait face continuellement. Ces bruits internes sont aussi sa faiblesse en tant qu'ils font non seulement montre de son mal être, mais aussi qu'ils exposent au jour son tendon d'Achille.

Aussi, pour le vaincre, le renverser ou l'évincer, ne suffit-il pas seulement de connaître ce tendon d'Achille ; il faut en sus posséder l'instrument aiguisé approprié et être dans le temps, le moment et l'instant justes pour le sectionner. C'est cela qui semble le plus manquer à l'opposition Camerounaise.

L'opposition est donc la troisième force politique au Cameroun. Elle se compose d'un ensemble hétéroclite de près de 300 partis politiques qui aspirent tous, sans aucune exception au pouvoir suprême. Dans cette galaxie, l'on peut en faire une classification en fonction de leur éveil, dynamisme, alliances, résonance sociologique ou territoriale. On distingue donc les partis morts ou éveillés, les alliés du parti au pouvoir, les partis tribaux ou linguistiques. Quel qu'en soit le cas, cette opposition politique a ses ténors qui ne sont pas nombreux. Leur travail d'opposition semble être devenu plus une exception qu'un principe dans les faits. Tant le métier d'opposant apparaît avoir été suffisamment dilué par des considérations égoïstes et conjoncturelles.

L'opposition Camerounaise est donc une opposition de contingences. Cet état de fait pourrait s'expliquer par plusieurs raisons. **Le découragement pour certains.** A force de toujours s'opposer en vain et de perdre des batailles, l'ennemi connu et déclaré du jour devient l'ami de minuit. **L'âge des leaders naturels pour d'aucuns.** En effet, chaque fois que le leader du parti au pouvoir rempile un nouveau mandat de sept (7) ans, ses adversaires de l'opposition vieillissent aussi de sept (7) ans dans leurs postures respectives. La conséquence est donc que le leader au pouvoir au Cameroun vieillit avec tous ses congénères de l'opposition, du moins ceux des ténors d'un certain âge avec lesquels d'ailleurs il a cheminé depuis sa carrière administrative pour une bonne partie, ou alors quelques opportunistes qui ont quitté son appareil politique et les prébendes y relatives pour créer leurs propres chapelles. Le

troisième facteur majeur est **la nécessité**. La plus grande partie des formations de l'opposition politique Camerounaise sont généralement créées ou s'activent à la commande et à l'épisode, pour en satisfaire ou combler un besoin grégaire ou personnel basique. Le parti n'est donc plus, sous ce prisme, un outil d'éveil de conscience et de censure politique, mais un appareil qui carbure à l'occasion et à la commande.

Bien entendu, cette classification, qui n'est pas exhaustive par ailleurs, n'exclut pas l'existence réelle des partis d'opposition, "petits" ou "grands", ainsi que de leurs leaders qui sont restés agrippés, malgré leurs moyens modiques, à une éthique et une morale certaine.

Pour l'essentiel, ce qu'il importerait de mentionner sur ce point, est que **l'opposition Camerounaise manque de rail et d'organisation**. A défaut d'une classification institutionnelle et légale, comme cela se fait ailleurs sous d'autres cieux politiques, elle aurait dû depuis fort belle lurette, s'organiser par un concours d'autocensure et de hiérarchisation certes difficile, mais salutaire pour elle-même et pour le Cameroun. Cette occasion, qui a été marquée depuis par la libéralisation politique de 1990, le reste jusqu'à ce jour, avec la présidentielle du 07 octobre 2018.

Et pourtant, cette opération n'est pas impossible au fond. Elle pourrait être réalisable pour une nouvelle dynamique portée par un (1) ou plusieurs nouveaux acteurs neutres et vierges dans l'opposition. **Tout est davantage question de personnalité, de proposition, d'approche et de méthode.**

C'est donc dire que l'opposition Camerounaise, à l'état actuel de sa configuration ainsi que des jeux et enjeux qui la traversent, ne pourra jamais, sinon que trop laborieusement venir à bout du parti au pouvoir, géant aux pieds d'argile pourtant. **Renverser la donne au Cameroun est moins une affaire de moyens qu'une question d'organisation.** Et c'est cette organisation que le peuple Camerounais attend de l'opposition pour lui faire confiance et lui

donner sa chance. Car, sans attendre d'elle que tous ses acteurs parlent d'une même voix, un même langage ou regardent vers la même direction, le peuple politique, à l'analyse, voudrait la voir plus portée sur des valeurs qui alimentent l'intérêt général, l'oubli et le sacrifice de soi. A défaut, il craint d'enlever à Satan pour donner à Belzebuth. Un éternel recommencement qui ne le sortira pas de l'auberge.

Tout laisse donc à penser, en l'état actuel des évènements, que l'organisation de l'opposition et **l'érection d'un leadership nouveau et fédérateur** en son sein, devra se faire à travers **la pression d'une certaine violence stratégique insidieuse** portée par de nombreux acteurs.

4. Les individualités politiques majeures en présence.

Les individualités politiques majeures en présence se distinguent dans l'opposition comme au sein du parti au pouvoir.

Pour ce qui est de l'opposition, la barque reste tenue principalement sans discontinuer depuis près de trente (30) ans par le **Social Democratic Front (SDF) de Ni John Fru Ndi**. Cette considération s'établit sans condescendance ni faveur aucune. Les faits parlent d'eux-mêmes pour ce parti et son leader dans le temps, l'espace et la matière. Seulement, comme son principal challenger au pouvoir, Ni John Fru Ndi a pris de l'âge. Il semble même avoir été rattrapé et dépassé par l'évolution de la technologie, des mentalités, ainsi que la vitesse du temps. C'est vraisemblablement sa conscience de tout cela, en plus du besoin de faire une pression profonde sur son vis-à-vis congénère au pouvoir, qu'il aurait investi son premier vice-président comme candidat de son parti à l'élection présidentielle du 07 octobre 2018.

Quel qu'en soit le cas et malgré les effets apparemment tardifs qu'il a du fournir à cet effet, ce leader n'a jamais réussi véritablement à vendre le SDF au peuple Camerounais tout entier comme un parti national. Car, cette formation politique est restée de tout temps d'abord et avant tout, un parti politique

“anglophone”, un parti du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Ce fait s’est toujours davantage ressenti dans son establishment central. Et pourtant, l’on a la faiblesse de penser que s’il avait très vite et tôt pris conscience de l’importance et la nécessité d’une alternance au sein de sa formation, certainement que le SDF s’en serait porté beaucoup mieux et aurait obtenu davantage de meilleurs résultats dans sa période d’hibernation qui dure déjà près d’une vingtaine d’années.

La deuxième figure politique majeure de l’opposition au Cameroun est le Professeur **KAMTO Maurice**. Il marque la scène politique nationale principalement par sa fulgurance. En effet, le Mouvement Pour la Renaissance du Cameroun (MRC) son parti, à peine créé en 2012, a pu enregistrer deux (2) ans plus tard aux élections législatives et municipales de 2013, des scores que nombre de formations politiques plus anciennes, peinent encore à obtenir jusqu’à présent. De sa création jusqu’à présent, ce parti réussit à démontrer un certain art dans le maillage politique du territoire national qui se fait sans tambours ni trompettes. Mais la question sédimentée reste donc. Serait-il le troisième Homme que le peuple Camerounais attend?

L’objectif de cet opuscule n’est pas d’apporter une réponse à cette interrogation qui d’ailleurs relève du vodou, de l’émotion et du fantasme.

Pour ce qui est de l’homme et de la perception sommaire et distante qu’on en a, KAMTO Maurice se donne à voir comme ce brillant universitaire qui peine encore à arborer l’étoffe du leader politique qu’il veut être. Très aristocrate dans son allure et son contact politique, il reste encore tenu dans l’imagerie populaire par ses infiltrations opportunistes et successives dans l’opposition et dans la mécanique du régime en place. Ajouté à cela, son âge, 64 ans révolus qui deviendra un handicap sérieux et certain aux élections présidentielles qui succéderont à celles du 07 octobre 2018. Peut-être faudrait-il penser que pour le MRC, KAMTO Maurice est juste cet éléphant qui

ouvre la forêt et la voie au profit d'un autre que lui-même ignore ou soupçonne déjà.

Seul un coup de théâtre à mis mandat 2018-2025, indépendant de la volonté de l'Homme, pourrait tourner définitivement et efficacement le regard politique et scrutateur du peuple Camerounais sur le leader du MRC. Entre temps, il se sera certainement mis au travail pour raboter les nombreux impairs caractériels qui lui sont attribués comme celui du tribalisme et de l'impulsivité.

La troisième et dernière individualité majeure de l'opposition politique radicale à citer de manière efficiente à ce niveau est le **Docteur ADAMOU NDAM NJOYA**, fondateur et leader de l'Union Démocratique du Cameroun (UDC). Il se présente sur la scène beaucoup plus comme un leader tribal, clanique que politique. En effet, née à la faveur de l'avènement du multipartisme, le leader de l'UDC a tôt fait de l'enraciner dans son pays Bamoun natal, le département du Noun, plus vaste en superficie que tous les autres départements bamilékés de la Région de l'Ouest réunis. C'est en jouant sur cette corde linguistique, culturelle et tribale qu'il en a fait son bastillon jusqu'ici difficilement prenable. L'UDC et son leader n'existent donc que parce que le Noun existe. Car, l'homme lui-même, pris individuellement, semble ne peser d'aucun poids sur le plan national. A un certain moment même, l'on a comme l'impression que son épouse TOMAINO NDAM NJOYA, députée à l'Assemblée Nationale, serait encore plus écoutée que le président de l'UDC lui-même. Bien plus, l'on n'est pas certain que même une décision et un appel au ralliement à une quelconque obédience consensuelle par ADAMOU NDAM NJOYA serait suivi de ses "frères de langue" pour qui, l'UDC est moins un parti qu'une association et une religion villageoises.

Cette position reste cependant à relativiser, compte tenu de la présence et de la reprise de la percée du parti au pouvoir dans certaines circonscriptions du département du Noun, bastillon naturel de l'UDC. Tous ces éléments

semblent légitimer la compréhension que l'on a de sa timidité ou de sa réfraction discrète à œuvrer ou se déclarer pour une candidature unique de l'opposition. Car, une telle option serait certainement vue dans le Noun comme une trahison et scellerait pour lui-même la fin d'une vie politique, un suicide. L'UDC reste donc pour ce leader, un outil de négociation personnelle et un gagne-pain familial. D'ailleurs l'analyse et les supputations stratégiques vont bon train sur une succession conjugale à la tête de cette formation politique.

A côté des leaders politiques radicaux, l'on compte ceux que l'on pourrait appeler **les leaders de l'opposition molle**. Ils se caractérisent par leur choix ou leur disposition permanente à l'alliance au parti au pouvoir. Ils sont majoritairement identifiés au Septentrion. C'est le cas de BELLO BOUBA MAIGARI de l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès (UNDP), GARGA HAMAN ADJI de l'Alliance pour La Démocratie et le Développement (ADD), AMADOU MOUSTAPHA de l'Alliance Nationale pour la Démocratie et le Progrès (ANDP) et dans une moindre mesure, ISSA TCHIROMA BAKARI du Front National pour le Salut du Cameroun (FNSC).

Tous ces partis leaders, dans leurs ordre et importance respective, sont devenus des résonnances du régime en place et du leader au pouvoir. Ils l'assument d'ailleurs à travers des alliances conclues ouvertement ou nébuleusement, ou alors tout simplement à travers leur trop grande proximité questionnable avec les fonctions et les dividendes du gouvernement en place. Un (1) seul des leurs retiendra donc l'attention. Celui de l'UNDP. Les autres étant généralement connus comme des transfuges prébendiers du parti au pouvoir.

A un moment de l'histoire du Cameroun, Bello Bouba Maïgari a fait de l'UNDP dans les trois (3) régions septentrionales, Adamaoua, Nord et Extrême-Nord, ce que le leader emblématique du SDF a fait de ce parti dans les Régions d'expression anglaise du pays dans les années 1990. L'UNDP a connu un âge d'or dans cette même période, tenant même un groupe parlementaire à

l'Assemblée Nationale après les législatives-municipales de 1996. Situation très vite retournée aux échéances de 2002 qui, depuis lors ont jeté cette formation et son leader dans une torpeur inédite jusqu'à date. Bello Bouba, par pure stratégie ou quête de survie ou de positionnement, a dû s'allier au parti au pouvoir dont il partage jusqu'à ce jour la gestion de la cité, à travers des fonctions exécutives que lui-même et sa vice-présidente assument dans les gouvernements successifs du Renouveau depuis un peu plus d'une quinzaine d'années.

Pour ce qui est du terrain, l'UNDP reste davantage présente dans la région du Nord où elle tient un bon nombre de municipalités importantes, non seulement par leur situation géographique, mais aussi par leur épaisseur économique. Mais il y a comme une démarcation nette entre l'Homme de Baschéo et son parti que les populations semblent considérer davantage comme **un patrimoine commun islamo peulh** et non le parti d'un seul. Mais compte tenu de la percée constante du parti au pouvoir, grâce à l'enrôlement opportuniste de l'élite culturelle locale, ajouté à cela la modicité des moyens certainement, Bello Bouba a dû faire le choix de la **discrétion politique**. Celle-là même qui sied le mieux aux intérêts des uns et des autres localement.

Tout semble donc se passer dans ces trois (3) régions septentrionales comme si le renoncement à l'UNDP et l'attachement hypocrite au parti au pouvoir, constituent la preuve de bonne foi et l'engagement de leurs ressortissants à réparer le malentendu du vendredi 6 avril 1984, dont l'histoire écrite et racontée les expose comme les principaux instigateurs. Bello Bouba lui-même en est marqué profondément, au même titre que Garga Haman Adjii et bien d'autres encore actifs sur la scène politique dans ces trois (3) régions. Analyse faite, Bello Bouba apparaît donc comme l'obstacle premier au décollage de cette formation politique. **Son leadership est beaucoup plus polluant et alourdissant pour l'UNDP que boostant et projetant**. Par son hibernation, l'UNDP handicape incidemment tous les micros partis ainsi que leurs leaders qui n'ont d'autre choix à ce moment-là que de s'aligner sur sa

logique, en attente d'un miracle. A cette perception, il faudra ajouter l'âge du leader lui-même qui va déjà de plus en plus grandissant et affaiblissant.

Cependant, depuis quelques temps très récents, l'on perçoit de ce leader certains signes annonciateurs d'un probable détachement de son appareil politique. L'ouverture de la succession à la tête de ce parti étant pressentie dans l'environnement génétique du tout premier président du Cameroun. Une solution qui serait certainement porteuse dans les trois (3) régions septentrionales, si et seulement si le leader naturel du parti au pouvoir venait à se retirer de la scène politique nationale.

Pour ce qui est du parti au pouvoir, le **Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC)**, la figure politique majeure est incontestablement son leader naturel BIYA BI MVONDO Paul Barthélémy. Ayant arpenté les arcanes du pouvoir pendant vingt années successives de 1962 à 1982, et trônant au sommet de l'Etat depuis bientôt quarante années, il est incontestablement au Cameroun, en Afrique et même dans le monde l'un des plus grands talents que la politique n'a jamais connu.

Pour le peu qui intéresse cette analyse, l'on peut remarquer que l'Homme a une parfaite maîtrise du Cameroun et de ses ressources. Il a réussi à organiser le pouvoir en cercles concentriques qui constituent à la fois des ventouses pour aspirer à lui les énergies et le tout-venant social et politique, susceptible de saturer ou de gripper son appareil.

L'Homme a dirigé son parti et le Cameroun sans partage ni concurrence, en alternant inégalement l'utilisation de la carotte et du bâton. Et malgré son âge avancé, il reste encore assez difficile d'entrevoir à son arrière-plan le spectre d'un dauphin. Et pourtant, sa machine politique se requinque régulièrement de nouvelles et jeunes énergies. Depuis un peu plus d'une quinzaine d'années, l'ascenseur interne semble bloqué pour des raisons évidentes. Cette situation s'est transposée du cadre de son parti pour affecter la

machine administrative et gouvernementale ; étant entendu que la quasi-totalité des hommes et des femmes qui animent le management du RDPC sont les mêmes qui occupent l'essentiel des positions stratégiques dans l'Administration, pourtant sensée rester vierge de toutes ces considérations. Ces luttes intensives semblent même s'être déportées au sein de l'Exécutif, du Judiciaire et dans une certaine mesure le Législatif, où la faction majoritaire d'insatisfaits et d'ambitieux aurait entrepris de prendre leur leader à son propre jeu, de laisser-faire et d'inertie.

Cela étant, ce leader et son parti ont leurs forces ainsi que leurs faiblesses. Pour ce qui est du leader, sa plus grande force c'est l'amour démesuré et sans condition que lui voue le peuple Camerounais. Tout semble donner à constater qu'il lui renouvelle son suffrage, non pas pour les résultats qu'il a d'ailleurs du mal à produire, mais parce qu'il est tout simplement PAUL BIYA. Ses faiblesses actuellement sont nombreuses. Les plus importantes sont son âge, **l'inadaptation et les carences de son offre politique, le dépassement de son discours politique, les mutineries au sein de son appareil politique, l'invisibilité d'un dauphin, l'éternisation stérile de la classe dirigeante.**

Pour ce qui est de son parti, ses forces tiennent principalement au maillage hyper étendu du territoire national, à la captation des intelligences et des énergies ainsi qu'à l'utilisation des moyens souverains à sa cause grégaire. **Mais la plus grande force de ce parti est son leader lui-même.** Car il reste indéniable que même si le Camerounais vulgaire avoue ne pas vouer un amour particulier aux apparatchiks du RDPC, il admet cependant et contradictoirement ne voter ce parti que parce qu'il est celui de son champion qu'il adule. Quant aux faiblesses du RDPC, elles sont nombreuses. Les plus importantes entre autres étant ses luttes intestines, ses forts relents d'oligarchie et d'aristocratie, la voracité de plus en plus décriée de ses affidés, etc.

Que ce soit PAUL BIYA ou son parti, leur plus grande faiblesse reste et demeure l'absence de dauphin ou successeur supposé ou désigné.

C'est justement cette absence, ce défaut qui s'avère ouvrir la voie non seulement à une suite d'inquiétudes et de supputations, mais aussi et surtout à l'émergence d'une nouvelle classe politique, ainsi qu'à des leaders eux-mêmes nouveaux qui pensent, veulent et pourraient profiter de ce vide. Car, il faudrait le préciser, tout peut arriver avec ce leader longévite. En l'état actuel des faits et de ces moments, tous les scénarios sont rendus possibles. Il y a même une probabilité forte que la survenance de l'inéluctable naturel porte au pouvoir un homme qui n'est pas du parti au pouvoir.

C'est donc cette situation que devrait exploiter l'opposition pour l'alternative. Elle devrait être prête. Prête à toute éventualité. La situation politique au sommet du Cameroun est en tous points bénéfique et profitable à l'opposition. Il ne lui faut que sérénité, humilité, lucidité, justesse et précision dans ses choix stratégiques.

5. La position de l'Administration en politique.

La politique au Cameroun ne fonctionne et ne s'infiltré dans les mentalités que par intermédiation. Le parti au pouvoir l'a très vite compris. Et pour en tirer profit, il a trouvé en l'Administration le moyen le plus simple et efficace pour porter, vendre et même imposer le parti-Etat aux populations. C'est donc par une suite de présences, d'actes, de représentations et de symboles que la machine administrative, définitivement acquise au pouvoir en place en assure la pérennité. Et pour qu'elle y arrive, un certain nombre d'aménagements fonctionnels ont été opérés au bénéfice d'une certaine catégorie de décideurs recrutés du sommet jusqu'au médian du triangle. Ces derniers bénéficient ainsi d'avantages et privilèges induits de leurs fonctions et qui sont parfois plus importants que la contrepartie mensuelle légale ou réglementaire que constitue leur salaire. De ce fait, ils s'accrochent à leurs fonctions et par voie de conséquence, à leurs avantages et privilèges

induits, dont ils finissent par s'habituer au point d'assimiler l'évincement du régime qui les leur octroie, à la fin pure et simple de ces prébendes.

C'est cet habitus imprimé à l'Administration Camerounaise qui est principalement à l'origine de la mauvaise gestion des ressources humaines de l'Etat. Car, ce système, pensé et favorisé à la suite des coupes salariales successives des années de récession dans la décennie 1990, a fini par faire intérioriser aux Camerounais l'acceptation selon laquelle, l'essentiel n'est pas l'intégration d'un corps de métier dans l'Administration, mais la position prébendière que l'on y occupe.

Seulement, cette situation n'est pas complètement désespérée ; car, le fait que l'ascenseur social soit bloqué, doublé du constat de certains signes politiques inquiétants au sommet de l'Etat, semble redonner du poids à la conscience et à la raison d'une bonne frange d'agents de l'Etat. Ils se recrutent dans toutes les strates de la machine administrative, mais surtout sous le médian jusqu'à la base du triangle ou de l'échelle. Ils veulent et espèrent le changement. Beaucoup sont prêts à en payer le prix, fut-il onéreux et même s'il leur coûte leur position. Les raisons sont diverses.

D'aucuns ont suffisamment amassé et sont prêts à payer un **retournement du statu quo politique** afin de s'ouvrir les occasions et les opportunités d'une meilleure position. Ils veulent donc échapper à la routine du même niveau de fonctions et de privilège. Ils veulent un changement. Certains, bien que repus, ont la conscience du mal être de l'ensemble du pays et veulent faire amende honorable. Ils sont donc prêts à contribuer d'une manière ou d'une autre, dans tous les cas, par personnes interposées, au renversement de la donne. D'autres, qui travaillent sans relâche et n'ont accès, à aucun, sinon très peu de privilèges, veulent tout simplement le changement. Ce sont les exécutants de l'Administration. Ils sont les plus nombreux et les mieux introduits du système fonctionnel de l'Etat. Ils

ont eux-mêmes comme un trop plein d'aigreur qu'une opposition bien constituée pourrait capter et capitaliser pour la cause.

Cette dernière frange serait donc très utile à responsabiliser dans l'intermédiation politique auprès de la grande masse. En agissant dans la quête de son affirmation contre les franges supérieures, à s'infiltrer même dans les coins les plus reculés où elle n'aurait jamais pensé y arriver. Car ces nombreux exécutants de l'Administration, à défaut de considération dans leurs lieux de service, sont des élites aussi minimes soit-il, dans leurs contrées. C'est la somme additionnée de ces petites élites qui pourrait constituer le paravent et le contrepoids de l'utilisation que le parti au pouvoir fait actuellement de l'Administration.

La machine administrative n'est donc pas totalement hors d'atteinte de l'opposition.

6. Le futur et les individualités politiques jeunes.

Le récent scrutin présidentiel du 07 octobre 2018 a offert plus ou moins de surprises en surgissement d'individualités politiques nouvelles. Sur les neuf (9) candidats retenus pour la compétition, seuls trois (3) étaient reconnus pour leur récurrence à ces échéances à savoir PAUL BIYA, Garga Haman Adji et Adamou Ndam Njoya. Pour les six (6) autres, même si la plus part tenaient déjà auparavant un discours politique, ou alors qu'ils appartenaient à des formations politiques dont ils n'étaient pas les leaders, il reste qu'ils étaient à leur première expérience comme candidats aux élections présidentielles. Ce, malgré un âge assez avancé comme ce fut le cas de Maître AKERE MUNA à 66 ans. Il est d'ailleurs le plus âgé dans cette tranche.

Au-delà des différents résultats que les uns et les autres ont pu obtenir, l'on a pu observer un début de rajeunissement du leadership politique d'opposition. Pour une raison ou pour une autre, ils se sont retrouvés en

exposition sur la scène. Les deux (2) raisons principales qui semblent d'ailleurs communes à tous, apparaissent être le déclin physique du leader au pouvoir et la difficile perception du spectre d'un potentiel dauphin. Dauphin du parti au pouvoir comme de l'opposition s'entend. On a donc eu comme l'impression que ces candidatures ont été déposées dans le but beaucoup plus de combler et de profiter opportunément de ce vide dessiné, que par vocation. Du moins, pour presque la moitié d'entre eux, ces élections étaient une ballade aventureuse. Certains mêmes, pour ce qui sont des candidats originaires des zones d'expression anglaise, ont paru vouloir tirer profit de la situation d'instabilité y régnante et dans laquelle ils auront eu des positions assez ambivalentes, du moins pas très prononcées pour la paix.

Entre temps, trois (3) cas attirent véritablement l'attention. Le premier cas, **Joshua Osih**. Il était candidat du SDF à ce scrutin. Longtemps premier vice-président du charismatique et mythique leader-fondateur Ni John Fru Ndi, ce candidat est apparu comme catapulté sur la scène. Tellement l'impréparation et l'immaturité transparaisaient dans son comportement et celui de son équipe. Il y a donc à s'interroger sur la volonté réelle du Chairman à lui faire porter le trophée pour le compte de son appareil dont il est le créateur et leader jusqu'à date, incontesté. Car, ce n'est qu'en février 2018, huit (8) mois avant les élections, qu'il a enfin consenti, après plusieurs reports d'assises du congrès, à renoncer à la candidature à ces élections au profit de ce poulain de 49 ans. Et pourtant, il aurait pu lui laisser la scène bien longtemps auparavant afin de le laisser s'acclimater avec le leadership et ainsi, le corriger au fur et à mesure de l'évolution vers la date fatidique. A défaut de cela, le résultat est celui que l'histoire a consigné.

Le deuxième cas digne d'intérêt est celui de **MATOMBA Serge Espoir**, président fondateur du PURS. Jeune chef d'entreprise de 38 ans, il a créé son parti en 2010, la veille du scrutin présidentiel de 2011. On a pu voir un homme plein d'idées et d'énergies, mais qui manque de substance et

d'accompagnement. Tout donne à croire qu'il sera meilleur à force de récurrence et d'expérience assidues à cette candidature.

Le dernier est celui de **LIBI'I LI NGUE NGUE Cabral**, candidat investi du parti UNIVERS. Il est d'avantage apparu comme le cheveu de cette soupe. Plutôt inattendu, il s'est davantage imposé comme le meilleur animateur de ces élections. Connu au départ pour sa parole franche et sa plume acerbe, il a réussi à s'imposer longtemps avant ce scrutin sur la scène médiatique. Même si l'on a encore quelque mal à extriquer son passage de chroniqueur-débateur de talent à leader et candidat politique, il reste qu'il est au lendemain de cette élection, l'atout majeur jeune de la classe politique de l'opposition Camerounaise. De ce fait d'arme à ses 38 ans d'âge, il pourrait, en plus de susciter et de décomplexer d'autres engagements peut-être même plus incisifs et talentueux, cristalliser davantage d'espoirs et de foule.

Seulement, comme Joshua Osih du SDF, Cabral Libi'i a une faiblesse politique congénitale. Il n'est pas maître de l'appareil qui le porte. Même s'il partage ce défaut avec le premier, il n'en demeure pas moins vrai que son talent et son aura sont ces atouts là mêmes qui ont tiré ce parti et son fondateur de l'anonymat. Contrairement à Joshua Osih qui, sans ces mêmes atouts, profite des acquis de sa formation politique.

Toutes ces données froidement relevées, l'on peut sans trop d'efforts subodorer un intérêt de plus en plus croissant d'une certaine jeunesse à la politique. Il importerait donc pour la Cause et pour l'opposition, **d'anticiper le plutôt possible et avec le maximum d'objectivité sur cet éveil politique générationnel**. Auquel cas, tout restera incontrôlé, éparse et dispersé, pour le plus grand bonheur de la classe politique au pouvoir qui, elle ne cesse de se reproduire.

7. La question du vote au Cameroun

La question du vote est différente de celle des élections. Le système électoral est connu avec ses insuffisances comme ses réalités. Des réformes ont déjà été pensées à propos. Peut-être que le temps et les hommes consentiront à les mettre en œuvre.

Ce qui paraît plus tôt le plus important à examiner, c'est la question du vote. Qui vote ? Pourquoi vote-t-il ? Pour qui vote-t-il ? Et pour quelle raison ?

Qui vote au Cameroun ? La réponse est quasiment connue par tous. C'est tout le monde sauf la grande majorité de jeunes d'âge situé à moins de 40 ans. Il y a comme un souverain désintérêt à la chose politique et au vote dans cette catégorie d'âge. Peut-être la faute serait au déficit d'éducation et de conscientisation politique. Mais il y a que l'on comprend difficilement que les mêmes qui, à moins de quarante (40) ans n'allaient pas voter, soit subitement et curieusement accrochés à cette question. Que se passe-t-il donc dans le passage de la trentaine à la quarantaine ?

Pourquoi vote-t-il ? Parce qu'il comprend déjà les sens et le langage du régime en place. En effet, l'apparence que donnent les faits au Cameroun offre à garder le jeune citoyen politiquement immature jusqu'à la quarantaine près. L'on a pu le voir même avec les textes régissant l'élection, notamment dans les scrutins de liste ; en cas d'égalité entre listes concurrentes, la victoire revient à celle dont la moyenne d'âge est la plus élevée. Cette règle a été importée d'une pratique administrative issue d'un texte réglementaire de la fin des années 1970. Cette situation s'est davantage enlisée avec la fameuse déclaration "l'école aux écoliers, la politique aux politiciens" faites dans un discours de campagne resté célèbre de l'actuel Président de la République en 1997. Mieux encore, ce désintérêt à la chose politique s'est accentué avec l'effacement et la dilution de l'histoire politique du Cameroun et ses grandes figures dans les manuels scolaires. Du coup, les parents, déjà formatés à

l'époque de ces réformes semblent pour la plus part, avoir éloigné leur progéniture de la culture politique. Jouant ainsi inconsciemment le jeu du pouvoir en place et transformant ainsi la politique en un objet exclusivement destiné aux adultes d'un âge avancé.

La politique est donc devenue, depuis une certaine époque, une chose assez dangereuse. Un métier périlleux où ne se lancent que des casse-cous ou ceux qui ont tout gagné de la vie et qui la font pour s'amuser ; ou alors tout simplement des aigris qui n'ont plus rien à perdre.

Mais pour ce qui est du citoyen normal, il vote à plus de quarante (40) ans, plus par solidarité avec une certaine génération d'aînés au pouvoir et pour préserver sa position et sa situation généralement si durement acquise, que par souci de l'avenir du pays. Car c'est un modèle de gouvernement qui a été imprimé au Cameroun, laissant croire que tout est difficile et compliqué et qu'il faut se contenter de ce que l'on a, que l'on reçoit ou de la position que l'on occupe. **Tous les Camerounais semblent avoir été formatés à la médiocrité et au minimalisme.**

Pourquoi vote-t-il ? Pour ceux qui dirigent actuellement ; puisque selon le formatage dont il est l'objet, il n'y a que ceux qui sont au pouvoir en ce moment qui sont capables de renverser la donne.

D'une question à une autre, pour une réponse ou pour une autre, la moyenne d'âge des électeurs au scrutin est assez élevée pour ne pas dire déséquilibrée au Cameroun. La jeunesse ne vote pas ; si oui, très peu. Et pourtant elle est majoritaire dans la population Camerounaise. Pour la Cause, il serait donc important de trouver les leviers essentiels pour lui donner goût à la chose politique. Et d'un autre côté il apparaît impérieux de sensibiliser les masses de la population des générations avancées sur la nécessité de faire confiance aux cadets pour l'avenir de tous.

8. Les médias et la politique au Cameroun.

Les médias sont un monde au Cameroun. A la faveur de la libéralisation du 19 décembre 1990, ils ont été l'objet d'une suite de mues et de mutations qui ont profondément impacté leur rapport et leur contact au pouvoir et à la politique. De manière générale, les médias au Cameroun sont versatiles. Ils tiennent ce caractère principalement de la précarité juridique et matérielle dans laquelle ils sont jusqu'ici entretenus. Au-delà de certains ténors du domaine qui sont restés professionnels et fidèles à une ligne éditoriale constante, la grande majorité semble avoir opté à suivre le sens des vents.

Mais de manière générale, le constat visible qui se dégage est que, pour se défaire de cette précarité, nombre d'entre eux se servent à la fois du mal être du peuple profond et de la découverte des impairs du pouvoir en place, pour bâtir leur confort. L'on a dès lors comme une impression d'enracinement et de domination dans ce monde, d'une certaine catégorie de média aux ordres.

Cependant, il ne faudrait pas perdre de vue le concours exponentiel qu'apportent les **nouvelles technologies de l'Information et de la communication** par les réseaux sociaux, à la dilution de cette accointance partisane et contre-productive de certains médias avec le pouvoir en place. En effet, par leur action au-delà de la forte proportion d'informations non vérifiables qui y pullulent, **la vérité sommeille de moins en moins longtemps** dans les chambres secrètes des complices du mensonge.

Ajouté à cela, **le rajeunissement impressionnant des acteurs professionnels du monde des médias**. Tous ne pouvant pas toujours trouver une entreprise disposée à les employer, la plus part développent des talents et des offres de communication qui finissent non seulement par donner un embarras de choix aux consommateurs politiques, mais aussi à capter un certain type d'électorat compté beaucoup plus en milieu jeune. Ce fait crée

donc sur la scène politique une catégorie **d'électorat digital** qui contraint les acteurs politiques classiques à réviser leur stratégie.

Les médias sont donc à prendre en compte dans la stratégie de la Cause.

II. Qu'est - ce que la Cause ?

La cause se définit à la fois comme un mouvement et un objectif.

Son objectif est la prise du pouvoir au Cameroun. Seulement, à la différence des autres mouvements et associations politiques, **la cause propose une méthode différente et originale pour y parvenir.**

C'est un mouvement en tant qu'elle se fonde sur un effet silencieux d'entraînement social et politique des masses dans l'unique but d'un renversement définitif du parti au pouvoir et par incidence de son leader.

1. La pensée.

Nous pensons que l'opposition Camerounaise, depuis l'avènement du multipartisme, a fait ce qu'elle pouvait dans le paysage politique Camerounais. Par des fortunes diverses, elle est restée vivante à sa manière et combattante pour l'atteinte de l'unique objectif d'alternance et même d'alternative politique. Avec des moyens de bord, elle a fait du chemin. Avec ses intelligences, stables comme instables, elle a toujours repoussé sans cesse au loin les bornes de son influence.

Mais cela n'a pas suffi. Peut-être parce que l'approche n'était pas bonne et que le temps et les circonstances ne s'y prêtaient encore guère.

En effet, l'on a et continue de penser que la meilleure voie d'alternance politique au Cameroun c'est l'opposition frontale au leader au pouvoir. Ce qui

n'est pas une mauvaise idée en soi. Mais elle a montré ses limites. Mieux encore l'on a pensé qu'il suffisait pour tout parti politique de présenter une liste dans toutes les circonscriptions aux élections municipales et législatives et battre campagne sur les manquements du parti au pouvoir, pour remporter les deux (2) chambres du Parlement, ainsi que toutes les mairies du pays. Une autre idée qui n'est pas totalement dénuée de sens. Mieux encore l'on a jusqu'ici aussi pensé qu'une coalition des candidats à l'élection présidentielle dans une candidature unique peut enclencher une adhésion massive du peuple et mener à la finalité jusque-là jamais atteinte. Là aussi est une solution pertinente, mais fortement handicapée.

Et si la solution, moins sophistiquée et moins lointaine, se trouvait plus à notre portée qu'on ne l'imagine ?

Comment comprendre que l'opposition Camerounaise, avec tant de talents et de ressources en tous genres ne soit pas jusqu'ici parvenue à ses fins ? **Le problème doit se trouver ailleurs.** Dans la méthode, dans l'utilisation des moyens et dans la manière de composer avec la réalité Camerounaise.

Et si l'on renversait l'entonnoir politique ? Ainsi, plutôt que de forcer l'entrée par le haut, l'on chercherait plutôt par pompe et aspiration, à arriver par le bas ; et de ce fait éjecter l'occupant du sommet du petit trou au lieu de chercher à le tasser vers les bas avec toute sa clique.

Et si, pour exécuter le géant aux pieds d'argile, l'on lui brisait d'abord les pieds avant de lui trancher la tête aisément sans avoir à lui sauter au cou ? Car, l'axiome du géant aux pieds d'argile indique déjà le point faible du monstre. Pourquoi lui sauter au cou et ne plus avoir ses pieds en appui, quand on peut briser ses pieds en argile, l'agenouiller pour ensuite lui donner le coup de grâce ?

Et si le salut de l'opposition passait plutôt dans sa force d'exclusion que de coalition ?

Et si la solution était d'exploiter les forces du parti au pouvoir contre lui-même plutôt que ses faiblesses ?

Et si le salut passait par la confrontation et l'embarras du peuple, plutôt que par sa séduction ?

Les réponses à ces quelques questions sont d'autant plus urgentes à trouver que le temps en lui-même presse. L'opposition n'a plus assez de temps. Elle n'a pas son temps. Compte tenu des facteurs connus de tous, tout peut arriver à tout moment au sommet de l'Etat. En effet, par la force de ses propres réalités, le Cameroun est fortement exposé à la survenance de nombreux coups de théâtre politique davantage rendus possibles par la réélection du candidat naturel du RDPC le 07 octobre 2018 dernier.

Il importe donc pour elle de se recentrer sur elle-même, d'opérer son autocritique, de refonder les bases et de reforgez les outils de sa conquête du pouvoir.

En effet, nous pensons profondément que le régime en place n'est pas aussi difficile à renverser qu'il le paraîtrait. Si l'opposition peine depuis des décennies à y parvenir, c'est certainement par défaut d'un auto examen sérieux et d'une absence d'appropriation d'un certain nombre d'attitudes. Elle n'arrive pas encore à se regarder froidement à son propre miroir, de peur de se rendre compte de sa propre laideur. Et pourtant, cet exercice est des plus importants qui lui permettront de gagner l'attention et le regard du peuple qui ne s'en détournera plus.

Elle n'arrive pas à remettre en cause son propre comportement ainsi que ses nombreuses attitudes. Et pourtant, en plus de trahir sa personnalité, ce sont eux qui impriment une opinion sur elle dans l'imagerie et la psychologie de l'électorat. Elle peine à renouveler ses moyens et ses outils de conquête du

pouvoir car, elle semble s'être emmurée dans des égoïsmes et fatuités parcellaires, individuels ainsi que dans la fatalité de sa propre malédiction.

L'opposition Camerounaise n'est pas maudite. Nous considérons juste que ces trois (3) dernières décennies ont été celles de sa maturation.

Aussi, après avoir essayé en vain de nombreux élixirs se rapportant aux méthodes et moyens théoriques, pratiques puis livresques importés, est-il tant d'agir autrement ?

2. La stratégie politique de la cause.

En gestation et murissement depuis bientôt une quinzaine d'années, les théoriciens de la Cause ont toujours pensé que le Cameroun ne pourrait connaître son alternance qu'après 2018. Ils ont toujours pensé que cette année serait celle de la dernière élection et du dernier mandat du leader naturel du parti au pouvoir. Non pas parce qu'il y renoncerait volontairement ou alors parce que l'inéluctable naturel le rattraperait, ce qui serait tout aussi une aubaine en soi, mais parce que les conditions de maturation d'un certain nombre d'indicateurs propices au changement seraient réunis. Parmi ces conditions, l'on compte **la trop grande puissance des individualités du système en place qui constitue désormais sa plus grande faiblesse.**

Pour la cause, la stratégie est triple. Elle concerne l'opposition elle-même, le peuple et le régime en place.

Pour ce qui est de **la stratégie sur l'opposition elle-même**, elle se résume en un ensemble de mesures et d'attitudes. Elles seront douloureuses, reprouvées, combattues et même rejetées, mais, elles devront être expérimentées et imposées. La Cause pense que la démocratie au sein de l'opposition devrait avoir pour son efficience, un noyau de fermeté, d'autorité et de contrainte explicite comme implicite.

Les mesures sont celles d'inclusion et d'exclusion. Tous ceux qui se déclarent de l'opposition ne peuvent pas être considérés comme tels. Il faudra donc **un jury politique de tri et d'admission**. Quant aux attitudes, elles devront être normées et harmonisées. Ce sont cette normalisation et cette harmonisation des comportements qui susciteront à nouveau et fortifieront le minimum de solidarité et d'ordre dont le peuple a besoin de voir pour adhérer à nouveau à la chose politique en général et à l'action de l'opposition en particulier.

Ces idées paraissent certes contraires à la liberté d'expression politique, mais elles sont nécessaires pour la Cause.

Quant à **la stratégie vis-à-vis du peuple**, elle consiste d'une manière générale à lui servir ce qu'il n'attend pas et à lui refuser ce qu'il demande.

Le peuple attend de l'opposition qu'elle soit toujours opposée. Et il lui demande une séduction meilleure que celle du pouvoir en place. Et bien, au lieu de l'opposition, il faudra lui servir la contrariété. Plutôt que de le séduire, il faudra être rustre avec lui. En effet, contrarier le peuple consistera à créer, construire et véhiculer un discours qui choque la conscience et victimise le peuple. Ce discours devra être adapté à chacune de ses strates. L'objectif étant de le tirer de sa léthargie, de son désintérêt au vote et à la politique, de sa peur du changement. Car, il apparaît plus difficile de séduire une cible qui a peur qu'une autre qui est indécise. Le peuple camerounais a plus peur qu'il n'est indécis.

Pour donc y arriver, il faudra entre autres, puiser au fond de ses douleurs et souffrances refoulées les éléments de langage poignants par le choc qu'ils créeront en lui, le contraindrait à une décision définitive.

S'agissant de **la stratégie vis-à-vis du parti au pouvoir**, elle devra être biaisée. Autrement dit, elle ne sera plus frontale. Cette stratégie en biais consistera donc désormais, non plus à opposer les normes éthiques et morales

aux pratiques abjectes des dirigeants actuels, mais plus tôt à les ironiser. Plus concrètement, les déviances du régime, même les plus graves devront être euphémisées, tandis que les actes ou les initiatives positives seront trouvés bons mais insuffisants.

Ce point de stratégie s'avère assez délicat en tant qu'il nécessitera d'être porté par de fins rhéteurs. En sus, il demandera une certaine humilité inhabituelle, un sang-froid à toutes épreuves et une discipline langagière à tous les membres de l'opposition. Car, il sera désormais question de rompre avec ces clichés d'une opposition ordurière, nihiliste, qui peint tout en noir et qui dessine la scène politique en deux(2) blocs, les bons et les mauvais.

Et pour que l'ensemble de cette stratégie sonne vrai, il faudra désigner et constituer des cibles d'assentiment commun dans le régime. C'est-à-dire trouver des moutons noirs parmi les dirigeants qui excellent et parmi les médiocres, et ainsi profiler sur ces derniers la stratégie d'ironie par encensement ou par réprobation. Mais quel qu'en soit le cas, le leader du régime devra être épargné de toute attaque, frontale comme allusive. Cela impliquera que l'on ne prononce son nom en aucun cas, ni qu'on ne l'écrive sur aucun support acquis à l'opposition. C'est entre autres, à ce prix, très coûteux d'ailleurs que l'on contribuera à effacer son nom de l'imagerie politique quotidienne d'où il est absent physiquement, mais plus que jamais présent par les laudations quotidiennes de ses créatures. L'effet escompté à ce niveau étant de laisser le peuple se saturer de ces laudations afin qu'il se pose en lui-même la question que peine jusqu'à ce jour l'opposition à graver dans son subconscient à savoir : Peut-on diriger toujours efficacement par procuration ?

En plus de tout ce qui reste à en préciser sur le plan pratique, il importe d'insister sur le fait que toute cette stratégie vise le peuple et tourne autour de lui. L'objectif est constant sur toute la ligne. Créer un choc psychologique en lui et le révolter électoralement. Ce choc devra d'autant plus être très violent et

être provoqué le plus tôt possible avant les prochaines législatives et municipales probables prévues pour septembre 2019.

Ainsi, comme l'on le constatera, ces prochaines échéances électorales constituent le premier test de cette stratégie globale de l'opposition ou du moins des partis de cette obédience qui y souscriraient. Car, en se fondant sur les élections locales, cette stratégie affiche clairement sa finalité. Celle de prendre le régime en place dans son propre jeu. Aussi, comme indicateurs de résultats de son succès, l'on aura par exemple entre autres : l'isolement du Président de la République et de ses affidés, le dénigrement et la lassitude populaires de leurs discours ainsi que des effets relatifs à l'aggravation des déchirements internes, l'accélération des ralliements etc.

Et le premier coup de maître de cette stratégie doit être l'excellence des résultats de l'opposition aux prochaines élections municipales et législatives de septembre 2019. Le raz de marée doit être total et général dans les mairies et à l'Assemblée Nationale afin de contraindre le régime en place et son leader à négocier avec l'opposition les grandes orientations de ce mandat qui part de 2018 à 2025. Bien plus, le SENAT étant déjà acquis au parti au pouvoir, en cas de survenance de l'inéluctable et donc de l'intérim à la tête de l'Etat, les jalons et les ressorts d'une révolution politique devront déjà avoir été plantés et solidifiés.

3. Les principes de la méthode politique de la Cause.

Tous les principes transparaissent déjà tout au long de l'exposé. C'est un ensemble de boussoles comportementales qu'il faudra suivre pour l'atteinte effective, efficace et efficiente de l'objectif de la Cause. L'on cite à cet effet :

- ✓ La modestie ;
- ✓ L'effacement ;
- ✓ La mesure ;
- Le redéploiement ;
- L'alignement ;
- La communion ;

la crème pensante du mouvement. Quant au **construit opérationnel**, c'est l'instrument de terrain. Contrairement au construit stratégique, il sera la face visible de l'iceberg, l'instrument de front du mouvement, le bélier de la Cause. C'est à travers le rythme et la profondeur de sa percée, ainsi que l'importance de son capital sympathie, que le Mouvement s'évaluera et s'ajustera.

La nouveauté comme caractéristique suppose l'excentricité caractéristique et innovatrice du Mouvement. La Cause doit être tenue par une philosophie et une structuration qui sortent des sentiers battus des clichés organisationnels habituels de l'opposition Camerounaise.

Pour ce qui est de la **virginité**, elle offre à voir ce mouvement, non seulement porté par des secteurs jusque-là politiquement incolores, mais aussi soustraits de toute pollution ou influence extérieure qui pourrait infecter, affecter et handicaper la Cause.

Cette condition de virginité engage fortement celle de **sélectivité**. La vigilance devra ainsi être de mise dans les approches, les contacts, les négociations, les compromis, les recrutements, le langage et le discours du mouvement.

Quant à l'**ouverture**, elle devra être maximale. Le Mouvement ne devra pas rester fermé sur lui-même, ses idées premières et ses pionniers. Pour qu'il soit toujours dynamique et prêt à toutes les éventualités, il faudra qu'il aille à la rencontre du maximum de différences, de contrariétés et de contradictions et qu'il soit attentif aux signaux qui viennent de son environnement extérieur ainsi que de son fort intérieur.

1.2. Les déclinaisons de l'aimant politique de la Cause.

La stratégie de la Cause sera tenue par trois (3) composantes enchevêtrées et interdépendantes. Il s'agit de :

- ✓ Un Cerveau ;

- ✓ Une Main ;
- ✓ Un Parti.

Le “Cerveau” c’est l’équipe pensante de la Cause. En plus des concepteurs de la stratégie, il est composé d’observateurs, analystes et statisticiens œuvrant dans de nombreux corps de métiers. Le Cerveau a une couverture nationale. Il commande à la Main.

Quant à la “Main”, c’est l’organe intermédiaire entre le Cerveau et le parti. Elle est composée en tout de 1500 citoyens Camerounais de 45 ans au plus dont 150 sont recrutés dans chaque région.

Ce chiffre de 1500 est symbolique. Il réfère au premier recrutement massif du leader au pouvoir en 1983. Même si la Main a une étendue nationale, il reste que les cent cinquante (150) de chaque région constituent une “Main régionale” chargée du recrutement et des adhésions dans les départements et les arrondissements. Il n’est pas exclu que des “Mains départementales” soient constituées.

Le cerveau et la main tiennent le parti.

Pour ce qu’est du “Parti”, c’est le cadre de déploiement de la stratégie de la Cause. Comme caractéristiques générales le parti devra :

- (.) Etre dirigé par un leader vierge ;
- (.) Avoir une structuration nationale légère ;
- (.) Avoir une structuration régionale dense.

JOUVENCE.

Les jeunes en politique.

(Document de politique générale)

Document 2/9.

Le Cameroun est à la croisée de chemins. Depuis près de 60 ans d'indépendance, il a jusqu'ici été gouverné seulement par deux (02) présidents. Le premier a fait face aux défis liés à l'Unité. Le deuxième à ceux du développement. Dans un cas comme dans l'autre, beaucoup a été réalisé.

Des premières heures de l'indépendance jusqu'en 1982, toute l'élite était jeune. Au-delà de leurs différentes appartenances idéologiques, elles-mêmes profondément conditionnées par les systèmes de parrainages cautionnant les uns et les autres, cette jeune élite dirigeante semblait avoir en commun l'amour de la patrie, le souci de l'avenir de tous. Depuis une certaine époque plus ou moins récente, il y a comme un glissement qui s'est opéré dans les mœurs dirigeantes. Glissement provoqué par une volonté à peine déclarée et manifestée de **prise en otage de l'avenir du pays par la confiscation du pouvoir et l'éternisation inféconde par une caste oligarchique.**

Il est bien vrai que les soubresauts qu'a subi le pays, du lendemain du 06 novembre 1982 jusqu'à nos jours, peuvent expliquer plus d'une chose. L'on cite à cet effet la plus grande crise que n'a jamais connu le Cameroun venant de ses deux (2) régions d'expression anglaise, les conséquences de la fin de la guerre froide, l'avènement des libertés et du multipartisme, le conflit sur la péninsule de BAKASSI et la guerre contre la nébuleuse secte islamique BOKO HARAM. Mais il reste pour l'essentiel que le pouvoir en place, plus de 36 ans sans partage après, n'a toujours pas su tirer le meilleur des fils de ce pays dans tout ce qu'ils ont comme richesse, diversité et expériences acquises de leur dissémination à travers le monde.

Bien plus, il s'est installé comme **un fossé et une concurrence mortifère entre les générations**, que la plus ancienne, toujours au pouvoir semble entretenir à ses fins propres. La plus sacrifiée étant la jeunesse sans cesse stigmatisée, diminuée, reléguée et instrumentalisée. Elle souffre d'autant plus que **l'ascenseur politique et social est bloqué** au sommet et dans les strates élevées de l'organisation institutionnelle du pays par un pouvoir

gérontocratique, dont la gestion inefficace du Cameroun est principalement tributaire de l'inefficacité des politiques mises en œuvre.

La jeunesse est donc devenue un rebus pour le pouvoir en place qui, pour voiler le marasme social et économique dans lequel le pays baigne, entretient le peuple entier dans un discours démagogique et creux.

C'est fort de ce contexte, que la jeunesse en concertation, a cru bon de se donner les moyens de **se faire entendre en provoquant démocratiquement les conditions impérieuses à sa considération nationale**. Le résultat de cette concertation est la création d'un organe politique adapté à l'idée, ainsi qu'à la conception qu'elle a de l'avenir du Cameroun en général, de sa part de contribution et de participation à l'édification de ce pays en particulier.

Cette organisation est un parti politique. Il porte le nom de JOUVENCE.

Ces lignes entamées, ainsi que celles qui suivent, constituent dans leur ensemble, son exposé de politique générale. Ce dernier repose sur le contexte général (I) les objectifs généraux (II) et les objectifs spécifiques (III) du parti Jouvence.

I. Le contexte général.

Le contexte politique général livre quelques constats pris dans l'ensemble. Il offre à voir le désintérêt d'une grande majorité des citoyens à la politique, non seulement du fait de nombreuses promesses non tenues, mais aussi de la violence froide, ouverte ou voilée, administrée aux esprits incisifs qui refusent de céder à la corruption du pouvoir. Mieux encore, l'on constate le désintérêt des jeunes à la chose politique. Il est tributaire du système éducatif bourratif et déviant adopté, ainsi que de la dissuasion ouverte du premier des Camerounais : « La politique aux politiciens, l'Ecole aux écoliers ». Tout semble avoir été mis en place pour retarder au maximum l'intérêt et l'engagement des

jeunes au sommet de la politique. Une fois cette mise à l'écart réalisée, cette jeunesse a été déclassée et définitivement confinée au rôle de fer de lance qui ne sera jamais la main de lance de la Nation.

A cette suite, il faudrait ajouter l'affaiblissement de la confiance du peuple en ses gouvernants. Cette situation s'est davantage aggravée avec la désunion et les dissensions dans l'opposition, couplées de son incapacité à proposer et porter les prémisses d'une véritable alternance et d'une réelle alternative politique. De cette incapacité, doublée des égoïsmes des uns et des autres, l'on a abouti à un vieillissement des ténors et de la classe politique de l'opposition qui, par défaitisme et esprit de fatalisme, s'est résolue à trouver son bonheur dans la collusion d'appareils avec le pouvoir en place.

2. Sur le régime en place.

Le régime que nous connaissons depuis près de 40 années est apparu au fil du temps **autosuffisant, fat, indifférent au sort du plus grand nombre**. Il y a comme une oligarchie qui s'est formée autour de l'Elu des élus et qui a fini par le lier par ses pratiques antipatriotes et l'embastiller dans la satisfaction insatiable de ses égoïsmes. Dès lors, tout se passe depuis un peu plus d'une vingtaine d'années comme s'il existait deux (2) Cameroun. Celui des dirigeants avides et repus de passage et celui des damnés qui n'ont d'avenir que de mourir étouffés dans leur propre misère.

Bien plus, **les dirigeants sont devenus hermétiques aux idées nouvelles et non réceptifs aux revendications légitimes**. Ces deux (2) tares sont en effet tributaires pour l'essentiel d'une certaine peur de la modernité ressentie chez eux. Cette modernité-là même qui rend tout transparent, dissipe les ténèbres et fait flamber les étincelles. Aussi ont-ils préféré se renfermer sur eux-mêmes, solidaires de leurs âges et de leurs tares, croyant échapper à la vitesse du temps, au vertige du monde présent.

Et pour ce faire, ils ont adopté le clanisme, le sectarisme et le népotisme comme principes de gouvernement afin de garder les portes de la félicité du Cameroun, définitivement closes pour la grande majorité des citoyens “Sans nom”. D’où une hostilité féroce aux compétences, aux talents et aux intelligences.

3. Sur le système électoral Camerounais.

C’est sur ce levier qu’a été installé le verrou pour bloquer l’ascenseur social et politique. N’eût été l’insistance et le conditionnement des partenaires internationaux, le système électoral Camerounais serait encore aussi élitiste et inéquitable que dans le passé.

N’eût été l’influence de l’extérieur, l’on aurait presque jamais assisté à des agapes démocratiques comme celles qu’a offert la campagne électorale en vue de l’élection présidentielle du 07 octobre 2018. C’est donc dire qu’il reste encore beaucoup à faire sur ce système électoral qui demeure à n’en point douter **incomplet et lacunaire**. Bien plus, **il est construit au détriment de la jeunesse et reste très manipulable**.

En effet, entre autres faits, la majorité politique à 20 ans paraît déjà dépassée, tout comme les dispositions préférentielles de la moyenne d’âge la plus élevée en cas d’égalité des scores, sont à retrancher ou à inverser au profit des jeunes. A cette suite, l’on constate le non-respect du calendrier électoral, l’illégitimité et l’illégalité de la chambre haute du Parlement, la convocation du corps électoral aux bons souhaits du premier des Camerounais, la prorogation discrétionnaire du mandat des élus, etc.

4. Sur la jeunesse elle-même.

En l’état actuel, la vision de la jeunesse vis-à-vis d’elle-même est très étriquée. C’est une jeunesse psychologiquement et moralement amoindrie par

les préjugés que ses parents et aînés lui ont intentionnellement collés. **L'on a divisé la jeunesse pour mieux régner sur elle.** Le jeune a perdu toute foi en ses capacités intrinsèques. Il a intégré définitivement les axiomes populaires sibillinement suggérés à son subconscient à savoir : “On est quelqu’un derrière quelqu’un” ; ou encore que l’on ne peut se présenter à un concours de la Fonction Publique de l’Etat et prétendre y être définitivement admis que si l’on vide sa bourse.

Du coup, ceux qui ont pu satisfaire ces exigences et pénétrer le système, deviennent des prédateurs pour les autres jeunes et à la solde des aînés. **Le jeune est devenu un loup pour le jeune.** Et ceux qui n’y parviennent pas, trouvent pour une bonne frange d’entre eux, des moyens détournés pour attirer l’attention, plaire au système et se faire utiliser à des fins obscures. Pourvu qu’ils se sentent importants et bénéficient de leur part du « gâteau national ».

Ainsi que l’on peut le constater, l’essentiel des jeunes ont intégré **qu’ils resteront à jamais l’éternel fer de lance qui ne deviendra jamais la main de lance de la nation.** Donc, un instrument que d’autres useront toujours et seulement qu’en cas de besoin.

Tout semble avoir été conçu comme si la jeunesse est un état statique définitif. Et pourtant, c’est le contraire. En effet, l’idée de fond est que le jeune que l’on utilise à de basses besognes pour entretenir la déviance des générations supérieures, n’est plus jeune au moment où l’on va le responsabiliser, du moins pour ceux d’entre eux qui en ont la chance. Dans sa jeunesse, il aura passé tout son temps à servir une cause dévoyée et dépassée, plutôt que l’avenir dont il est lui-même le principal bénéficiaire, et ce, au détriment de ses congénères.

Il aura donc été ce bouc-émissaire que les aînés utilisent pour son énergie et sa fougue lorsqu’ils veulent obtenir du sommet, pour eux-mêmes,

un strapontin. Et pour la jeunesse qui est restée consciente, elle est très vite infantilisée lorsqu'elle se résout à la revendication.

Or, tous ces signes montrent à suffisance la peur que les aînés nourrissent à l'endroit de cette jeunesse consciente qui reste par ailleurs la plus nombreuse. Une jeunesse qui constituerait une force, si et seulement si elle parlait d'une seule voix. Une jeunesse qui pourrait bouger les lignes, si elle était unie.

II. Les objectifs généraux du parti Jouvence.

Comme toute formation politique en démocratie, le but du parti Jouvence est de conquérir et de posséder le pouvoir au Cameroun. Pour y arriver, il se donne six (6) principaux objectifs généraux à savoir :

- ✓ Ouvrir une autre voie politique au Cameroun ;
- ✓ Mettre en mouvement le capital jeune ;
- ✓ Proposer une voix jeune et crédible à l'Opposition camerounaise ;
- ✓ Offrir aux jeunes un cadre spécialisé d'éclosion politique ;
- ✓ Créer un pont entre les générations ;
- ✓ Offrir au Cameroun un pouvoir et des dirigeants jeunes.

1. Ouvrir une autre voie politique au Cameroun.

La voie politique la plus usuelle au Cameroun est celle du parti politique à vocation généraliste, qui ne consacre qu'une infime place à la jeunesse. Il est ainsi stratifié en sous compartiments des séniors, puis des femmes et enfin des cadets, c'est-à-dire les jeunes. Quand il n'est pas formellement compartimenté, tout se passe à l'intérieur de la même sorte dans la gestion des ressources humaines.

Pour ce qui est de Jouvence, il se propose d'être **un parti fondamentalement dédié aux jeunes**. Il n'est pas exclusif, mais il met la priorité sur le Jeune avant toute autre sensibilité. C'est cela la nouvelle voie politique. Cette voie est donc nécessaire en tant qu'elle permettrait de donner un choix supplémentaire et utile au peuple. Car, ce dernier semble très souvent buté au problème du non renouvellement de la classe politique qui offre généralement à voir les mêmes figures aux mêmes endroits et pour les mêmes mandats.

Il s'agira donc, sans vraiment livrer une concurrence générale aux autres partis de l'Opposition, d'apporter à cette dernière une dynamique nouvelle. Ce qui se fera entre autres en **suscitant des vocations politiques nouvelles, par un discours politique lui-même nouveau**.

2. Mettre en mouvement le capital jeune.

Une fois la nouvelle voie politique ouverte, il faudra l'indiquer et y diriger les cibles. Cela ne peut se faire qu'à travers **la mise en mouvement du capital jeune**.

En effet selon les estimatifs et statistiques en vogue, la société Camerounaise est principalement composée des jeunes dans une proportion d'environ 65%. C'est elle qui fait le capital de Jouvence. Seulement ce capital, de l'avis des experts politiques est dormant. Il existe pourtant, mais il n'est pas engagé.

C'est pour cela que la mission première de Jouvence à ce sujet, sera de dynamiser ce capital, de le chauffer et de le réveiller. **Il faut réveiller la jeunesse Camerounaise. Il faut créer une jeunesse politique Camerounaise**. Ce réveil est un préalable indérogeable à toute mise à contribution de son dynamisme dans l'édification de la Nation, à travers la concentration et la canalisation des atouts d'énergie et de modernité de cette jeunesse vers la

réalisation de l'idéal commun. Cette mise en mouvement n'atteindra son accomplissement qu'avec l'orientation et l'injection de la vivacité de la jeunesse dans l'élan de développement de la Nation.

3. Proposer une voix jeune et crédible en politique.

Jouvence est un parti de jeunes. Même s'il est ouvert à toutes les strates de la société, il est d'abord et avant tout une formation où la jeunesse est au premier plan. Il importe donc pour ce faire, que la voix qui parlera pour elle vienne d'elle. Qu'elle soit jeune.

Cela contribuera à susciter davantage de vocations jeunes en politique. Par son discours politique nouveau, l'on parviendra certainement à la décrispation de l'élan politique jeune. Ce n'est qu'à ce prix que l'on pourra relancer **le rêve national, le rêve jeune.**

4. Offrir aux jeunes un cadre spécialisé d'éclosion politique.

La jeunesse doit éclore en politique au Cameroun. L'on doit assister à l'avènement de dirigeants jeunes, non pas parce qu'ils ont été cooptés, mais plus tôt parce qu'ils auront répondu à une vocation, à un appel. **Le Cameroun mérite de connaître le bonheur de se voir diriger par des jeunes qui ont fait de la politique une école, un métier.**

Aussi, pour faire éclore le dynamisme de la jeune génération, il faut un outil, un instrument politique. Jouvence se propose donc d'être celui-là qui pourra **ouvrir la nation aux capacités et savoirs-faire politiques de la jeune génération.** Il se propose d'être ce cadre qui pourra **ouvrir le monde et la vie politique à la jeunesse, ainsi qu'à son talent.**

C'est cette entreprise, qui ne se veut d'ailleurs pas le seul apanage de Jouvence, qui permettra d'ériger les bases **d'une culture politique jeune**, en mettant à contribution l'excellence jeune à la construction de la Nation.

5. Créer un pont entre les générations.

Jouvence n'est pas un parti grégaire, sectariste, aux frontières étanches. Il n'est pas créé par la jeunesse, pour la jeunesse, ni pour ne demeurer que la chose exclusive de la jeunesse. Dès sa création, il entre dans le patrimoine culturel du Cameroun. De ce fait, il devient ainsi la chose de tous, pour tous les usages qui concourent à l'avancée et au progrès de la Nation.

Aussi, faut-il le rappeler, **ce parti est créé pour apporter des correctifs sur la scène politique, sociale et identitaire Camerounaise.** Et pour y arriver, l'un de ses leitmotivs à accomplir, est de créer un pont entre les générations. **Il faut que les générations communiquent. Qu'elles communiquent sagement.** Qu'elles consentent les voies, les moyens et les conditions consensuelles de passage de témoins, étape par étape, époque après époque. C'est le signe premier et la garantie primordiale d'affirmation d'une Nation qui se veut grande.

6. Offrir au Cameroun un pouvoir et des dirigeants jeunes.

C'est l'objectif ultime de Jouvence. Le rajeunissement continu de la classe politique Camerounaise en général et de l'opposition en particulier. Il devra toujours être ce moule où se forge les jeunes hommes et femmes politiques qui porteront plus haut les nobles aspirations du peuple profond.

III. Les objectifs spécifiques du parti.

Le parti Jouvence se donne des objectifs spécifiques sur les plans interne, international, sous régional, régional et général.

1. Les objectifs spécifiques au plan interne.

Trois (3) principaux objectifs :

✓ **Sauvegarder les acquis du passé, notamment ceux de :**

- Développement ;
- Cohésion nationale ;
- Unité nationale ;
- Intégrité nationale. ;

✓ **Ajuster l'élan du présent.**

Jouvence se propose à cet effet de dynamiser les acquis actuels. Pour ce faire, il importera d'abord de s'en approprier, par un examen et un audit profond. Ces acquis, qui sont à la fois un héritage et un carburant de l'existence du Cameroun, constituent à n'en point douter les leviers qu'il faudra actionner et ajouter pour obtenir les résultats escomptés dans le futur.

Quel qu'en soit le cas, c'est en ajustant ces acquis que l'on pourra moderniser les institutions de la République et **recréer le Camerounais des années et des siècles à venir**. Un Camerounais d'une saine moralité, d'une éthique juste, profondément enraciné dans sa culture et ses traditions.

✓ Créer les conditions de réalisation d'un avenir meilleur pour les générations présentes et futures.

Cela passera indubitablement entre autres, par une réforme et un reformatage profond des systèmes d'éducation et d'enseignement, la langue officielle adoptée, et la mise en mouvement juste et équitable, des leviers et atouts de notre économie.

2. Au plan international sous régional.

Dans le cadre de la CEMAC, il s'agira :

- ✓ D'œuvrer, de concert avec les autres membres, à la modernisation des institutions communautaires ;
- ✓ D'apporter le concours du Cameroun à la réalisation effective de l'intégration sous régionale ;
- ✓ De proposer et militer pour une souveraineté économique et monétaire de la sous région ;
- ✓ Renforcer la coopération économique sous régionale.

3. Au plan international régional.

Dans le cadre de l'Union Africaine, Jouvence s'engage à :

- ✓ Œuvrer, de concert avec les autres membres, à la modernisation des institutions panafricaines ;
- ✓ Appuyer l'élan d'indépendance des institutions panafricaines ;
- ✓ Œuvrer pour l'avènement d'une Afrique Unie, indépendante et dotée de ses propres institutions porteuses de ses aspirations de développement ;
- ✓ Militer pour la création d'une monnaie africaine unique ;

✓ Appuyer et œuvrer au renforcement de la coopération économique interafricaine.

4. Au plan international général.

Dans le cadre des relations internationales globales, Jouvence au pouvoir se propose de :

- ✓ Réaffirmer et raffermir la souveraineté du Cameroun ;
- ✓ Créer les conditions d'affirmation des ressources humaines Camerounaises dans les organisations internationales ;
- ✓ Contribuer à l'éclosion d'un monde juste ;
- ✓ Appuyer toutes les initiatives globales œuvrant pour un commerce mondial équitable ;
- ✓ Diversifier et renforcer davantage les biens de coopération Nord-Sud et Sud-Sud.

JOUVENCE.

Les jeunes en politique.

(Document spécial de stratégies).

Document 3 / 9.

Le présent document étale les grands axes de la stratégie du parti JOUVENCE, ainsi que les motivations sommaires qui en tiennent lieu. Il s'étend sur sept (7) principales parties : l'analyse générale de la situation (I), considérations liées aux parties majeures (II), les éléments de la stratégie générale (III), les éléments spécifiques de la stratégie (IV), la constitution de Jouvence (V), la question du financement (VI) et les questions complémentaires (VII).

I. Analyse générale de la situation.

L'analyse générale de la situation politique camerounaise vise principalement à aider à percevoir les chances et les opportunités d'une percée effective, efficace et efficiente du parti JOUVENCE.

D'entame, il importe de rappeler que de nombreux observateurs semblent s'être trompés sur l'affection profonde du pouvoir par le Président de la République actuel. Selon les termes de la constitution du 18 janvier 1996, en son article 06-2, le mandat du président de la République était de sept (7) ans, renouvelable une fois. De sa réélection en octobre 1997, beaucoup ont conclu qu'il devait se retirer quatorze ans plus tard, en 2011.

Entre temps, certaines pontes du régime se sont laissées aller à des excès dans leur management et dans leurs prétentions, jusqu'au 14 avril 2008 où cette même disposition fut révisée pour rendre indéfini le renouvellement du mandat présidentiel. Il était trop tard, les masques étaient déjà tombés. Les actes étaient déjà posés. La suite est connue. Ce fut l'intensification de l'opération d'assainissement des mœurs publiques dite "opération épervier", taxée à tort ou à raison comme une épuration politique.

Pour certains autres observateurs, au rang desquels les fondateurs de JOUVENCE, l'année 2018 devait être cruciale, en tant qu'elle allait constituer le point de départ du processus de transition, d'alternance et même

d'alternative politique au Cameroun. Peu importe les circonstances, les lignes étaient appelées à bouger, soit du fait de l'âge avancé du président, soit de la poussée démocratique du peuple, las de la routine, soit alors de tout autre élément exogène ou en endogène.

Entre temps, de 2008 à 2018, il était question pour les fondateurs de JOUVENCE et leurs affidés, encore très jeunes par ailleurs, de fourbir leurs armes intellectuellement, administrativement et politiquement afin le moment venu, d'être à même de porter et de réaliser leur volonté de contribution au changement et à l'édification du pays, cher à leurs cœurs.

Pour ce qui est du camp opposé au pouvoir, il était indéniable que depuis 2004, la plus part des chefs des formations politiques de l'opposition semblaient déjà s'être résolus à la fatalité de l'éternisation au pouvoir du deuxième Président de la République du Cameroun. Aussi pour d'aucuns, fallait-il en devenir des alliés déclarés ; pour certains, des alliés factuels et pour d'autres, des opposants de façade. Qu'elle qu'en fut la position des uns et des autres, il était clair que la classe politique des ténors de l'opposition était vieillissante. L'année 2018 allait donc se lever sur les mêmes ténors de l'opposition ainsi que sur le même Chef de l'Etat, non seulement érodés par le temps, mais surtout n'ayant plus grande prise sur les hommes et les évènements, du fait de la vitesse du monde nouveau.

En l'état actuel des choses, le Cameroun semble politiquement à la croisée des chemins. Faute d'avoir opéré plutôt une mue politique salvatrice, il court le risque, à défaut de s'emballer dans une succession de crises politiques, d'être remporté en trophée par le premier venu dont la sirène aura le mieux tinté dans le cerveau du peuple, désormais avide de changement. Car à l'analyse, à moins d'une succession dynastique aux forceps, le troisième président du Cameroun viendrait difficilement du parti au pouvoir. En effet, la pratique du terrain a démontré que **le peuple adule son président, mais tolère très peu son entourage**. Pour cela, il lui renouvelle sa confiance sans peine à

chaque élection présidentielle, et ne vote majoritairement son parti aux élections municipales et législatives, que parce que c'est l'instrument crée par son idole.

C'est donc fort de ce constat et de bien d'autres qui l'ont précédé, que les fondateurs de JOUVENCE ont pensé plutôt auparavant, que l'actuel Chef de l'Etat ne pouvait en aucun cas, pour un parti politique ou un leader désireux d'atteindre la cime, constituer une cible politique directe à combattre. Certes, l'engouement des dernières élections présidentielles du 7 octobre 2018, notamment la campagne y relative, servent quelques bémols à cette opinion, mais elle reste entière. **Rivaliser frontalement avec l'Homme du renouveau, reviendrait à handicaper d'au moins 50% les chances de l'opposant à parvenir à son objectif.** Car, il aura assurément contre lui, non seulement une bonne partie de l'électorat âgé et majoritairement votant tapis dans les campagnes, mais aussi une part considérable des partisans de l'opposition engagés derrière leurs leaders, alliés connus ou secrets du premier Camerounais.

Un fait reste clair, **les jeunes, à l'heure actuelle, ne votent pas, ou presque.** La décision des urnes demeure encore tenue par une certaine génération jusqu'ici chevillée aux traditions, aux dogmes culturels et surtout au sacro-saint-principe du respect des aînés, ou même encore aux axiomes sociétaux désormais vulgaires se résumant en "l'immaturité de la jeunesse".

C'est dans cette veine d'analyse que l'inspiration de JOUVENCE a pensé que l'alternative politique au Cameroun, ne se jouerait qu'après l'élection présidentielle d'octobre 2018. D'ailleurs, en y regardant de près, même le premier des Camerounais semble avoir penché pour cette réflexion. En effet, après avoir repoussé d'un (1) an les élections locales de 2012 à 2013, il a cru bon de rééditer cette décision en les décalant de 2018 à 2019. L'Homme semblerait avoir perçu qu'il était devenu depuis un certain temps la cible d'un compartiment de sa propre machine qui, à défaut d'un coup de force, pourrait l'éjecter frauduleusement, mais démocratiquement de son propre appareil.

Autant valait-il donc pour lui, se garantir d'abord une réélection à la tête de l'Etat, avant que de les livrer à la bataille, ultime supposée, pour leur propre survie à l'Assemblée nationale et dans les mairies. Bien sûr, après avoir garanti, six (6) mois auparavant, une majorité confortable en sa faveur dans la Chambre haute, le SENAT.

De tout ce qui est écrit, il ressortait donc qu'il n'était pas stratégique pour des jeunes leaders mutualisés, de faire leur entrée en politique avant 2018, qui plus est encore, en attaque frontale du président de la république et tout son système. Le risque étant important, non seulement de ne pas réussir à rallier une grande part de l'électorat acquis à l'Homme plus tôt qu'à sa machine, mais aussi de se mettre à dos en même temps, tout son système dont la violence sous toutes ses formes n'est plus un mystère.

Cette lecture a tout de même été éprouvée avec bonheur par certains jeunes qui se sont lancés quelques temps avant pour l'élection présidentielle du 07 octobre 2018. Ils ont eu des fortunes diverses ainsi que des résultats appréciables. L'initiative était louable. La finalité a même démontré que cela en valait la peine. Une analyse subséquente de ces jeunes révélations ainsi que de leurs ressorts et résultats s'impose dans cette suite.

Pour ce qui est de JOUVENCE, nous restons convaincus que les lendemains de **cette élection présidentielle 2018, marquent le point de départ de l'engagement politique de la grande jeunesse conquérante en politique.** Avant cela, il aura fallu et il aura été opéré une observation et une analyse profondes de la situation, un examen des forces en présence, un **“audit” de la jeunesse**, de ses atouts et faiblesses, ainsi que la construction d'une stratégie élaborée dans le temps et éprouvable à l'aune de la réalité sur le terrain. Car, il faut le préciser, l'engagement de la jeunesse dans ce qu'elle considère comme le dernier round du régime en place, ne devrait pas se faire au grand péril d'elle-même et des familles qui comptent sur elle. L'option ainsi prise, concilie donc à la fois l'atteinte effective et efficace de l'objectif d'une part, et la

préservation de l'intégrité ainsi que des acquis personnels et individuels de la jeunesse engagée.

JOUVENCE ne saurait être considérée comme un parti qui prône la violence. **Il n'est pas un mouvement sacrificateur** dont les leaders, où qu'ils soient, seraient prêts à saigner au propre comme au figuré, leurs masses d'adhérents pour atteindre cet objectif. JOUVENCE veut adopter une méthode intelligente et moins coûteuse au peuple, pour y parvenir.

C'est fort de tous ces indicateurs et de ces convictions que la réflexion a trouvé que la stratégie gagnante d'éviction du régime en place, aurait plus de veine de réussite si elle s'attaquait aux jambes d'argile du géant plus tôt qu'à sa tête. Autrement dit, c'est le système, donc l'entourage, plus tôt que le président lui-même, qu'il faudrait commencer par affronter. Ce dernier est protégé par son système, qui dans notre allégorie, est symbolisé par les longues jambes qui le rendent difficile d'atteinte, lui-même étant la tête, haut perchée. Pour l'atteindre, il faudrait briser les jambes, d'ailleurs d'argile, pour mettre à genou le monstre et avoir enfin la tête à notre portée. La décapitation à ce moment-là ne serait plus chose difficile.

Plus concrètement, **c'est par les élections législatives et municipales repoussées en septembre 2019 que JOUVENCE doit écrire la première belle page de l'engagement politique de la jeunesse Camerounaise** en général, et de l'opposition unie, conquérante et victorieuse en particulier.

Fort des considérations précédemment établies, il va de soi que si JOUVENCE et ses alliés potentiels réussissent à prendre d'assaut en septembre 2019 une part considérable de l'Assemblée Nationale et des mairies, la machine au pouvoir serait profondément grippée, durablement bloquée et donc affaiblie. Les échéances de même nature de 2024 ne seront alors en principe qu'une balade de santé qui mènerait inexorablement à l'accomplissement suprême en octobre 2025. Entre temps, le peuple entier

aura été convaincu, non seulement de **la possibilité de l'impossible**, mais aussi et surtout de la capacité des jeunes et de ce mouvement à fédérer dans la mesure et la maturité, la diversité et les contradictions profondes du Cameroun.

Bien entendu, cette démarche apparaît un peu trop onirique et même chimérique. A ceux qui le pensent, à raison d'ailleurs, nous disons que **toute libération commence par un rêve**. C'est le rêve qui inspire l'espoir qui entretiendra et protégera la marche vers la fin de la captivité.

Cette démarche apparaît tout aussi longue pour d'autres. Nous leur disons que **sept (7) années ne sont qu'un chiffre et rien d'autre**. Si les Camerounais ont pu souffrir de ce régime pendant 36 ans sans aucune action d'éclat pour s'en libérer, ce n'est pas sept (7) ans d'engagement inconditionnel et d'ultime sacrifice pacifique d'eux-mêmes, qu'ils trouveront longs. **La patience et la prudence s'avèrent être les alliés les meilleurs** dans notre contexte et face à ce monstre qu'il a vu naître et laissé grandir. Quoique l'on puisse penser ou dire, **cette bête au pouvoir est bien père, mère, frère, sœur, fille, fils de chacun d'entre nous**. Elle a ses tentacules dans chaque chaumière **de chez nous**. Elle a son venin instillé dans chaque millilitre de sang qui coule en nos veines. Elle tire son énergie vitale en chacun de nous. **Lui donner la mort sans méthode serait nous condamner nous-mêmes fatalement**. Le Cameroun ne saurait sombrer et mourir en se soignant d'un mal dont il connaît la racine et la thérapie.

II. Considérations générales liées aux individualités majeures en présence.

Pour atteindre l'objectif ultime au bout du septennat 2018-2025 en amorce, il importerait, au-delà des indicateurs variables, de connaître les individualités majeures en présence. Cette connaissance se construira donc

par l'examen sans cesse recyclé de l'âge des leaders, la force des grands appareils, du bloc de l'opposition et des jeunes nouvellement engagés.

1. L'âge des leaders essentiels.

L'âge est un paramètre non négligeable dans le tracé et la flexibilité de la stratégie de JOUVENCE. Il permet de mieux lire les attitudes et de cerner avec plus de profondeur les trajectoires de ceux qui le font. L'analyse de l'âge ici, sans condescendance aucune à l'endroit des autres leaders de partis politiques par ailleurs au nombre de 305, se limitera à ceux dits "essentiels". A savoir : BIYA PAUL, NI JOHN FRU NDI, ADAMOU NDAM NJOYA, KAMTO MAURICE, NKOUMVONDO PROSPER, MATOMBA SERGE ESPOIR, AKERE TABENG MUNA, NDIFOR AFANWI FRANKLIN, BELLO BOUBA MAIGARI, GARGA HAMAN ADJI, ISSA TCHIROMA BAKARY, KAH WALLAH.

1.1. Les Séniors.

C'est la tranche de tous les leaders qui ont plus de 50 ans.

BIYA PAUL, c'est le président du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC). A presque 86 ans, et compte tenu des allures de plus en plus colorées que prennent son management à la tête de l'Etat, les bouillonnements et les guerres de tranchées dans son parti, tout donne à croire que l'Homme se rapproche inexorablement de la fin de son règne. Sa grande et profonde connaissance du Cameroun et de ses hommes n'autorise pas à supposer qu'il quittera le pouvoir sous la pression de la violence. Tout comme certains indicateurs laissent entrevoir qu'il ne finira pas ce mandat 2018-2025, non pas du fait de l'inéluctable, mais bien du fait de sa volonté déclarée d'abandonner, de passer la main.

D'ailleurs un fait majeur passé, renseigne suffisamment à ce propos. Au souvenir, en août 2004, à la suite de la rumeur enflée sur son décès au retour

d'un séjour privé en Europe, il avait, sur le tarmac de l'Aéroport International de Nsimalen, donné rendez-vous dans 20 ans (2004-2024) à tous ceux qui voulaient le voir mort.

A considérer donc que ce ne fut pas une simple défiance verbale, il serait légitime dans la stratégie de JOUVENCE, de prendre en compte **l'hypothèse probable d'un abandon à mi-mandat**. Seulement, la complication de l'analyse dans cette veine, réside sur la visibilité terne et entretenue sur un dauphin potentiel ou supposé, choisi par lui-même à l'intérieur du parti. Un fait reste cependant constant. Au cas où par extraordinaire cette hypothèse venait à se réaliser, le passage de témoin à la tête de l'Etat ne saurait s'opérer de la même manière qu'en 1982. A supposer bien sûr que les dispositions de la constitution en la matière, telles que connues actuellement, restent inchangées. Dans ce cas, JOUVENCE aura toutes ses chances de candidater et de concourir à cette succession sous l'égide du président du SENAT.

Restant sur la même hypothèse, certaines sources introduites annoncent une révision de la constitution qui créerait **un poste de vice-président de la république** dans la galaxie des institutions de la république. Ce qui engagerait une intention profonde d'instaurer une modalité de **dévolution automatique** du pouvoir entre le président démissionnaire ou décédé et son vice-président, successeur constitutionnel. Une sorte d'intérim constitutionnel qui durerait jusqu'à la fin du mandat en cours.

Ce scénario a été essayé avec des fortunes diverses dans de nombreux pays d'Afrique noire subsaharienne. La question pour JOUVENCE, n'est pas de savoir s'il réussira au Cameroun, mais celle de s'interroger sur sa capacité à s'adapter à cette nouvelle donne et à se redéployer pour l'échéance capitale suivante. La situation serait à ce moment-là facile à gérer si au préalable, le mouvement avait une assise et une présence confortables dans la chambre basse du Parlement, le rendant ainsi incontournable dans les consultations et

les négociations des différentes issues. Elle serait davantage complexe si tel n'était pas le cas.

Dans un scénario comme dans l'autre, et quelles qu'en soient les conséquences sociales ou politiques qui en découleraient, JOUVENCE devra toujours tirer son épingle du jeu et rester concentré sur son objectif ultime. Il va de soi que, même dans ces supposées et non attendues situations de troubles, JOUVENCE en tirera toujours profit et plus-value du fait de sa posture pacifique, conciliante et patriotique constante.

Ce n'est qu'à travers cette attitude et cette posture, que la jeunesse de notre formation politique gagnera en crédibilité, en maturité, et en estime dans le cœur de la grande majorité des Camerounais.

NI JOHN FRU NDI. C'est le chairman du Social Democratic Front (SDF). L'Homme a 77 ans et dirige son parti de main de fer depuis sa création. Son âge constitue aussi un handicap pour lui, du moins pour une concurrence sérieuse. Il semble d'ailleurs l'avoir compris en se désistant comme candidat de cette formation à l'élection présidentielle 2018 au profit de son vice-président JOSHUA OSIH. En y regardant de près, beaucoup laisse croire que cette option du chairman a été préférée, moins par désir de rajeunissement de la candidature du parti que par stratégie. Car, s'il avait vraiment voulu fructueux ce rajeunissement, il aurait poussé ce candidat plus longtemps avant sur la scène, afin qu'il prenne ses marques et se forge une personnalité politique véritable. Cela aurait aussi davantage mis la pression sur le pouvoir en place et éveillé un peu plus de conscience du changement dans la population.

Il est donc à dire que NI JOHN FRU NDI sera encore présent et actif sur la scène politique dans le septennat 2018-2025. Et le plus important dans la stratégie à bâtir sur le SDF, sera alors d'étudier l'environnement et les préférences déclarées ou probables de ce leader. Un exercice d'autant plus

important qu'il permettra à JOUVENCE d'anticiper sur le jeu de ce parti et de toujours cristalliser avec célérité, la stratégie appropriée le concernant.

ADAMOU NDAM NJOYA. Il a 76 ans. Il dirige l'Union Démocratique du Cameroun (UDC) sans partage depuis sa création. Son épouse, vice-présidente du parti et représentant de cette formation à l'Hémicycle où elle est députée, paraît tout de même beaucoup plus présente sur la scène. Aussi, si le fondateur est tenu par l'âge, la jeunesse et le dynamisme sibilinement encouragé de l'Honorable député, laissent entrevoir une probable succession dynastique à la tête de l'UDC, par ailleurs étiquetée comme un parti tribal.

Sans aucune déconsidération à l'endroit de certains faire-valoirs qui gravitent autour de ce binôme présidentiel, JOUVENCE devra davantage bâtir sa stratégie de maîtrise des trajectoires de l'UDC sur Madame TOMAINO NDAM NJOYA.

BELLO BOUBA MAIGARI. Agé de 71 ans, il est à la tête de l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès (UNDP). Au bout du septennat 2018-2025, il sera âgé de 78 ans. Même s'il ne se déclare pas ouvertement, il reste que son alliance au parti au pouvoir et le retour discret des enfants AHIDJO sont des indicateurs sérieux pour comprendre sa stratégie. Après avoir mis le grappin sur l'un des fils AHIDJO auquel il est en train de conférer une influence de plus en plus grande dans cette formation, le parti au pouvoir, à titre de contrepoids, a du séduire et convaincre à son tour AMINATOU AHIDJO pour intégrer ses rangs. Tout semble donc montrer que les leaders de ces partis ont gardé une certaine lucidité sur les jeux dans l'avenir, malgré leur alliance.

Pour le peu que l'on puisse percevoir sur la scène locale à Garoua, certains indicateurs donnent à croire que BELLO BOUBA MAIGARI cèdera ce parti en héritage à un successeur de la lignée de son feu mentor. La condition étant que le leader actuellement au pouvoir ait préalablement libéré la scène.

Cette analyse, à considérer qu'elle se vérifie dans les faits, réveillerait ce parti qui jusqu'ici, est dormant dans les trois (3) régions du septentrion. JOUVENCE devra donc davantage centrer sa lecture de ce parti sur la scène locale de Garoua qui apparait plus à même de renseigner véritablement sur l'après BELLO BOUBA MAIGARI.

KAMTO MAURICE. Le président du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) a 64 ans. Suite à sa défaite à la présidentielle 2018, il aura indubitablement et sauf cas de force majeure politique, 71 ans aux prochaines échéances de 2025. L'Homme a réussi en seulement six (6) ans d'activisme politique (2012-2018) à établir une notoriété qui égale déjà presque celle du leader du plus grand parti de l'opposition Camerounaise. Sa recette miracle est donc à étudier en profondeur, à cloner au besoin et à adapter dans la stratégie de JOUVENCE, bien sûr après des améliorations effectuées.

De plus, ses attitudes aux lendemains du scrutin du 07 octobre 2018, ainsi que certains comportements de ses lieutenants la veille de cet échéance, semblent avoir jeté un doute sérieux sur les bonnes intentions de ce leader sur le Cameroun en général et sur la paix en particulier. Sous réserve de la suite des événements et d'un très improbable retournement de situation, de nombreux indicateurs donnent à croire que KAMTO Maurice, par ces erreurs multiples et successives, a amenuisé ses chances de se retrouver au sommet.

De plus, il y a comme chez lui, une soif de vengeance, de revanche et de règlement de comptes qui semble plus justifier son entrée en politique et son activisme, plutôt qu'une véritable vocation, un désir de servir ou d'en faire un métier. Cette boule au fond de lui semble être à l'origine de ses nombreuses précocités qui coûtent tant à son image, à son parti et à ses soutiens.

Mais avec son âge avancé en 2025, il est fort probable que ce parti connaisse des changements profonds à son directoire. Sinon, avec la foulée de

rajeunissement de la classe et des acteurs politiques tel qu'on le voit actuellement, ce leader risquera ne pas représenter un grand danger pour JOUVENCE. Et si le changement s'y effectuait, il faudrait voir comme potentiel successeur, sauf coup de théâtre, le trésorier actuel et stratège des premières heures de ce parti, prendre les devants.

AKERE TABENG MUNA. A 66 ans, le président du Front Populaire pour le Développement (FPD), se découvre une vocation tardivement dans la politique. L'on peut comprendre son opportunisme calculé sur la crise politique des régions d'expression anglaise du pays, dont il a semblé vouloir tirer profit pour se frayer une place sur la scène. Avec son échec pressenti, suivi de son ralliement au candidat du MRC pendant la campagne présidentielle 2018, l'année 2025 le trouvera à 73 ans.

Il faudra donc plutôt davantage observer les mutations successives au sein de son parti tout au long de ce septennat en amorce.

GARGA HAMAN ADJI. C'est le président de l'Alliance pour la Démocratie et le Développement (ADD). Il a 74 ans. A ce jour, il semble diriger cet appareil de façon presque personnelle car, on ne lui connaît véritablement pas de mouvement de foule, encore moins une effervescence interne naturelle et particulière. Même en période électorale où son fondateur est candidat déclaré à l'élection présidentielle.

Néanmoins, vu l'âge avancé de cet Administrateur Civil Principal Hors Echelle, JOUVENCE devra fonder sa stratégie sur les signes de la succession de ce leader.

ISSA TCHIROMA BAKARY. Il a 69 ans et président du Front pour le Salut National du Cameroun (FSNC). Ce grand opportuniste, jadis disgracié des cercles du pouvoir et du parti régnant, s'affiche d'avantage comme un prébendier qui ne suit que le vent politique de l'heure. L'on ne lui connaît de dauphin, ni à Garoua son fief naturel, ni dans son entourage immédiat. Et

l'exercice assez agité de ses fonctions de Ministre ne permet non plus d'y voir clair.

Sauf continuité de ce régime dont il s'est fait l'allié, son âge avancé autorise à penser qu'il ne constituera pas individuellement un obstacle important sur le terrain politique pour JOUVENCE. Sauf à se redonner une jeunesse à sa succession qui ne pourra alors être efficace, que si elle captive l'opinion publique avec la même force discursive que le fondateur de ce parti.

EDITH KAHBANG WALLA. Elle est pour le moment la seule femme politiquement en vue au Cameroun. A 53 ans, elle est à la tête du Cameroon People's Party (CPP) qu'elle a hérité depuis le 03 avril 2011 de Samuel FON TITA, son fondateur. Même si elle n'a pas pu se présenter à l'élection présidentielle du 07 octobre 2018, cette native du Nord-Ouest et transfuge du SDF s'annonce être pour au moins les vingt (20) prochaines années, un allié ou un adversaire important de JOUVENCE dans l'Opposition.

Généralement connue comme radicale et partisane de la méthode politique forte, l'on devra davantage construire la stratégie d'endiguement de ce leader sur les variations de son atout féminin qui, pour le moment, reste une découverte timide pour l'électorat.

NKOU MVONDO PROSPER. C'est le capitaine du parti UNIVERS. Jusqu'à quelques temps avant la campagne électorale pour la présidentielle 2018, ce professeur de droit de 53 ans était surtout connu pour son activisme sur les questions de football. Il a fallu une alliance scellée quelques mois plutôt en février 2018 avec un jeune leader d'opinion en quête d'un appareil pour sa candidature à la présidentielle, pour que lui-même et sa formation empreignent l'imagerie politique des Camerounais. Cet originaire de la région du Sud est assez vif et paraît avoir du doigté lorsqu'il faut flairer le bon coup. Si l'usage des dividendes politiques de son exploitation de sa jeune poule aux

œufs d'or, après la présidentielle 2018 est optimisé, beaucoup donne à croire qu'il faudra profondément composer avec lui dans la stratégie.

1.2. Les minors.

C'est la tranche de tous les leaders qui ont moins de 50 ans.

NDIFOR AFANWI FRANKLIN. A 38 ans, ce jeune pasteur est une révélation politique pour le Cameroun en général et en particulier pour les (2) régions d'expression anglaise du pays. Même s'il n'a pas obtenu un score de premier rang aux dernières élections présidentielles de 2018, par ailleurs les premières de son expérience, il reste qu'il a marqué les esprits. Non seulement par sa profession (pasteur), mais aussi par le rafraichissement de la classe et de l'offre politique pour l'électorat régionaliste de cette partie du pays.

L'Homme ne paraît pas particulièrement une foudre discursive ou d'éloquence politique, mais l'on pourrait entrevoir qu'il puisse aimer dans l'avenir un électorat chrétien assez important. En plus de devoir composer avec sa concurrence, JOUVENCE tacherait de créer un langage et un discours particuliers pour ce type d'électorat. Son apparition en politique à l'occasion de ces échéances, risque d'ailleurs encourager d'autres vocations politiques d'hommes d'églises qui viendront certainement concurrencer son Mouvement Citoyen National du Cameroun (MCNC).

MATOMBA SERGE ESPOIR. Il a 39 ans. C'est le président du Peuple Uni pour la Rénovation Sociale (PURS). C'est aussi la découverte de la récente élection présidentielle du 07 octobre 2018 dernier. Cet expert en négoce a une méthode assez particulière de conquête de l'électorat. Elle sera payante dans l'avenir, compte tenu de son jeune âge et si le leader persévère.

2. Forces et faiblesses des grands appareils.

Ils sont au nombre de six (6) principalement : le RDPC, L'UDC, L'UNDP, le SDF, le MRC, L'UPC.

L'Union des Populations du Cameroun (UPC). C'est le parti historique. Après un long passage à vide d'au moins une vingtaine d'années, il a suffi d'une réconciliation partielle entre les différentes factions en 2012 pour que ce parti reprenne un peu plus de 60% des sièges des mairies de ses deux départements bastions à savoir le Nyong et Kellé et la Sanaga Maritime. La force de ce parti est donc dans son historicité. Mais sa grande faiblesse réside dans ses dissensions internes et son caractère tribal et régionaliste.

Par pure stratégie, JOUVENCE gagnerait à militer pour sa momification dans le musée de l'histoire et des vestiges du Cameroun ; car cette formation, par la noble idéologie et les causes défendues par ses promoteurs des premières heures, est plus un patrimoine national commun qu'un outil moderne de conquête du pouvoir.

L'Union Démocratique du Cameroun (UDC). Sa force est aussi sa faiblesse. Localisée dans le département du Noun, il se dispute ce fief avec le parti au pouvoir principalement. Il est tout aussi tribal et régionaliste dans son maillage territorial.

Compte tenu de l'âge avancé de son président, l'on pourrait penser que son emprise sur ce département se relâcherait si ce dernier, figure de proue locale, venait à libérer la scène politique. L'on devrait donc anticiper sur la survenance de cette situation en préparant une stratégie et des hypothèses qui permettront d'obstruer la colle ou l'adhésion de son successeur à l'électorat de cette zone. Et si jamais ce parti est légué en héritage à l'épouse de 49 ans de son président, il faudra davantage composer avec l'expérience et l'atout féminin de cette dernière.

L'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès (UNDP). Ce parti est en baisse de régime et en hibernation depuis un peu moins de vingt (20) ans. Cette situation serait vraisemblablement due au réalisme de son leader de toujours qui a apparemment cru bon d'entrer dans des accords d'appareils avec le parti au pouvoir. Qu'à cela ne tienne, il a une certaine aura nationale qui demeure vivante et perceptible. C'est donc une force dormante. Même si en apparence, il se dégage une impression de confinement dans sa couverture géographique, il reste tout de même un fait certain. Il est nationalement présent dans l'imagerie populaire du Cameroun. Par la stratégie de son leader, il apparaît régionaliste. Mais ce régionalisme, quoique l'on puisse en dire, ne couvre pas moins de trois (3) régions dans l'absolu (Adamaoua, Nord, Extrême-Nord) et une quatrième de manière relative (l'Est).

Ainsi remarquera-t-on que, sans trop de force déployée, il réussira toujours et ce, de manière constante, à conserver sous contrôle, ou, depuis un certain temps, du fait des erreurs stratégiques du parti au pouvoir, à conquérir certaines municipalités clés dans ces quatre (4) régions. C'est donc un parti qui joue le maintien et qui a une forte capacité de résilience appréciable. Tout laisse croire que son réveil serait programmé après le départ du leader au pouvoir.

Il ne fait donc aucun doute que JOUVENCE devra composer avec ce parti, du moins pour ce qui est de la conquête des trois (3) régions septentrionales particulièrement. De plus, à la faveur de l'implosion espérée ou de la chute programmée du parti au pouvoir, nous devons penser et ficeler une stratégie de captation et de conversion de ses élites et personnalités ressources qui seront alors flottante ou en ballottage, afin d'empêcher ou de limiter leur transfert ou adhésion à ce parti traditionnel de ces régions. C'est une stratégie à construire et à mettre en œuvre dans l'urgence.

Le Social Democratic Front (SDF). C'est le parti majeur de l'opposition au Cameroun. Le discours et l'activisme de son leader naturel se sont affaiblis au

fil du temps, entraînant ainsi comme conséquence un effritement de son électorat et la prise de distance par une bonne brochette de sympathisants. De plus, il n'a toujours pas réussi à se départir de l'étiquette régionaliste de parti « anglophone » et par extension des “grassfields”, non seulement par sa structuration et sa composition managériale, mais aussi du fait de ses positions dont l'inclinaison n'est pas toujours très proche du caractère unitaire de l'Etat, prôné par la constitution et combattu par le mouvement cessionniste.

Cette faiblesse semble avoir profondément grevé son encrage au point de s'aggraver avec l'avènement du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC), venu chasser sur ses terres, notamment dans la région de l'Ouest où de nombreux pronostiques donnent ce dernier vainqueur sur une longue période, sur le SDF. De plus, il faudrait préciser, pour s'en rendre compte que le choix de JOSHUA OSIH n'a pas paru stratégique pour ce parti dans sa candidature à l'élection présidentielle 2018. Il serait certainement plus incisif et fort, si l'éclipse du chairman offrait à cette formation politique l'occasion stratégique d'être dirigé par un ressortissant des régions d'expression française. Ce choix d'ouverture provoquerait plus d'intentions positives et susciterait davantage d'attention de la part de l'électorat majoritaire dans ces zones.

Qu'à cela ne tienne ces analyses sont à approfondir et à tenir à bout de bras par JOUVENCE à titre préventif et aux fins d'anticipation le moment venu. De plus, dans le but de séduire et d'atteindre le cœur du bastion du SDF, JOUVENCE tâcherait à se forger un discours et un sous-programme spécifique adaptés à la singularité des régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest.

Le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC). Il est né le 13 août 2012, juste après la démission de son président national du gouvernement. Et depuis lors, il a connu une fulgurance plus que remarquable dans la pénétration du milieu politique. Son premier test aux législatives/municipales, un an plus tard en 2013, a d'ailleurs été concluant au-delà des attentes. Notamment avec un député à l'Assemblée nationale

et une présence significative dans la constitution de certains exécutifs municipaux.

Le MRC a donc une recette particulière qu'il faudra rechercher, trouver, examiner et étudier. Cela est un préalable indispensable à toute collaboration ou confrontation bénéfique ou efficace avec ce parti.

Pour ce qui est visible, ce parti a dû, pour se répandre, mettre en mouvement la fibre tribale et régionaliste. Il en a profité d'autant plus que les ressortissants de la région de l'Ouest sont disséminés dans tout le pays et sont capables d'une mobilisation massive à toute épreuve partout où ils se trouvent. Tout laisse croire, qu'avec la désagrégation du parti au pouvoir et celle du SDF, ce parti gagnera définitivement la région de l'Ouest dans ses plus grandes proportions, du fait du repli politique identitaire. Sauf changements profonds dans le leadership du MRC, cette région est appelée à devenir son bastion imprenable. C'est aussi cet avantage identitaire qui sera le plus difficile pour JOUVENCE, à dilater dans ses confrontations avec cette formation.

Au-delà de cet avantage, le MRC présente une capacité d'extension sur l'ensemble du territoire. Certes, il utilise à la base ses satellites originaux de la région de l'Ouest partout où ils se trouvent, mais il a dû forger un discours différent pour séduire ceux des électeurs qui ne partagent pas la même fibre tribale. En sus de ce discours, il faudrait additionner l'aura académique et scientifique de son leader, qui dépasse les frontières du Cameroun. JOUVENCE devra aussi composer avec ces indicateurs.

Le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC). C'est le parti au pouvoir depuis 1985 sous sa forme actuelle et avant cette année, sous l'appellation de l'Union Nationale du Cameroun (UNC). Il est présent dans tous les coins de l'étendue du territoire, et mobilise pour sa cause et son idéologie, une batterie de moyens humains et matériels dont les plus importants pour son fonctionnement, appartiennent généralement à l'Etat. Au-

délà de la perspicacité des intelligences qui œuvrent quotidiennement à son service, le RDPC a généralement maintenu sa cote électorale grâce aux dissensions et à la désorganisation au sein de l'opposition. Ces avantages sont sans compter avec les atouts singuliers de son leader naturel que les masses semblent aduler indépendamment de son appareil politique.

C'est donc dire que dans la construction de sa stratégie sur ce parti, JOUVENCE devra résoudre trois (3) équations principales : l'infiltration et le retournement de la ressource humaine politique administrative et technique du RDPC, l'union de l'opposition, et le dégrèvement de l'aura politique du leader au pouvoir.

3. La problématique de l'union de l'Opposition.

L'un des facteurs les plus importants de l'échec de l'opposition semble indubitablement être la désunion. Elle est principalement la conséquence des conflits d'égos démesurés, ainsi que de nombreuses infiltrations et trahisons d'agents aventureux et aventuriers commandités ou tout simplement en quête de leur satisfaction personnelle.

La problématique de l'union de l'opposition est bien plus complexe que l'on le croirait. Elle va au-delà du désistement de candidature ou de consigne de vote du leader d'un parti au profit d'un autre, comme ce fut le cas d'AKERE MUNA pour MAURICE KAMTO à 24 heures de la fin de la campagne pour l'élection présidentielle du 07 octobre 2018 dernier. L'union suppose à la base un travail en fond de chaque mécanique de l'opposition, dans ses ressorts comme dans son idéologie, afin de trouver les points de convergence et d'intersection avec les autres identités politiques, et ainsi ouvrir la voie à des ententes et à des collaborations. Bien plus, elle suppose une certaine humilité de certains partis ou candidats dits "petits" à tort ou à raisons, qui s'éclipseraient à l'approche des échéances électorales au profit de quelques

autres formations dites “grandes”, dont l’orgueil et la condescendance démesurés devrait aussi être rabotés.

Les petits partis ont une très grande importance. En effet, non seulement ils tirent généralement leur force du dynamisme de leurs promoteurs dont les moyens sont très souvent limités à la mobilisation de coin, mais aussi du fait de leur origine ou appui le plus souvent ethnique ou tribal. C’est donc en les constituants satellites des grands partis que l’on pourrait sereinement garantir la pénétration de l’opposition, même dans les milieux dits hostiles ou acquis au parti au pouvoir. La moitié de la probabilité de réalisation de cette satellisation serait possible sans grands efforts, si la plupart des leaders-fondateurs, commençaient par insuffler un vent de démocratie qui mènerait nombre d’entre eux à céder la place à la jeune génération. Cela constituerait le signe premier de leur ouverture au changement dans l’imagerie de leur électorat localisé, et renforcerait ainsi leurs appuis locaux.

Au-delà de l’élan ainsi que de la volonté individuelle des parties, **la construction de l’Union de l’Opposition Camerounaise pourrait aussi et davantage emprunter une voie autoritaire.** L’on imaginerait ainsi des accords d’appareils au sommet (entre les grands partis) ou à la base (entre petits partis) qui feraient bloc pour plier à cette cause ou barrer la voie à ceux qui résisteraient ou s’obstineraient à saborder l’Union. Bien entendu, cette option nécessiterait un attelage et une technologie politique assez entraînés en termes de discours, de ressources humaines, d’expertise et de cadres d’affrontement.

Cette dernière vision de la réalisation de l’Union de l’opposition devrait être souscrite par JOUVENCE qui, par la nouveauté de son appareillage et la spécificité de sa ligne politique, serait plus à même de porter une telle aspiration. Comme quoi, **l’union de l’opposition, concertée ou forcée, serait mieux implémentée par une vierge politique.**

4. Le cas des jeunes leaders nouvellement engagés.

Il s'agit à ce niveau de s'arrêter quelque peu sur quelques révélations politiques qui auront marqué l'imagerie populaire au cours des dernières élections présidentielles. C'est particulièrement le cas **CABRAL LIBI'I**. A 38 ans, il aura été la principale révélation du récent scrutin du 07 octobre 2018. Par sa verve et son dynamisme, il aura réussi à tordre le coup à l'essentiel des préjugés sur la jeunesse. Avec des moyens de bord et surtout ceux de son temps, il aura révolutionné la manière de faire la politique au Cameroun. Beaucoup ne l'ont pas vu venir. Et pourtant, il faut saluer le tact avec lequel il a su transposer son aura de leader d'opinion médiatique dans la toute première campagne politique de son histoire en tant que candidat. A travers sa maîtrise du langage et une certaine omniprésence médiatique à laquelle il s'est attelé, notamment dans les réseaux sociaux, il a su et réussi à réveiller chez de nombreux jeunes désespérés, l'intérêt à la chose et au combat politique.

JOUVENCE devra s'inscrire résolument dans la mouvance de la perpétuation et de la densification de cette dynamique.

Seulement, tout ce travail abattu et ces prouesses réalisées courent le risque d'être perdus. Car l'homme, n'ayant pas certainement trouvé le temps nécessaire de créer au préalable un parti politique qui lui soit propre, a dû se présenter à la candidature avec un appareil d'emprunt. Le parti UNIVERS du professeur Prosper NKOUMVONDO. Faut-il encore le rappeler, cette formation, créée en 2010, était encore jusque-là inconnue du grand public, malgré les nombreuses agitations de son fondateur, par ailleurs transfuge du parti au pouvoir, que l'on ne connaissait davantage jusque-là que comme enseignant d'université et activiste dans les questions de football.

CABRAL LIBI'I est donc venu par son aura et sa popularité médiatique, donner des courbes politiques à ce parti dont il n'est resté que le candidat à l'élection présidentielle, suite à la signature d'un accord en février 2018, entre

le “capitaine” de cette formation et lui-même, représentant le Mouvement « Onze millions d’inscrits sur les listes électorales ».

Pour peu que l’on puisse examiner cette situation en profondeur ; il s’avère bien que l’on y serait dans **un marché de dupes**. Si cette jeune révélation ne se donne pas le plus vite possible ses propres marques politiques, il se peut bien qu’elle soit déclassée à l’ultime borne des législatives/municipales de septembre 2019 par le leader naturel de ce parti, qui aura alors obtenu d’elle tous les ingrédients nécessaires pour voler de ses propres ailes.

Il y a donc comme une urgence de **sauver ces acquis inespérés de ce jeune et de s’en servir comme tremplin pour imposer définitivement un esprit et une mouvance jeunes sur la scène politique Camerounaise**. Pour ce faire, plusieurs scénarii sont possibles. Ils sont à construire dans le cadre de stratégies secrètes de JOUVENCE. Quel qu’en soient leurs spécificités le moment venu, elles vont prospecter et prendre en compte à titre prévisionnel, les hypothèses de survie de l’alliance UNIVERS et CABRAL LIBI’I d’une part, ou de distanciation de ce dernier vis-à-vis du professeur et de sa machine d’autre part. Dans tous les cas, ce jeune devra être suivi, encadré, même approché de près ou de loin par JOUVENCE pour une mutualisation gagnante des forces de l’opposition en général, et des énergies jeunes en particulier.

Cette stratégie de mutualisation devra être préférentiellement triangulaire en tant qu’elle intègre le leader de JOUVENCE, CABRAL LIBI’I et un autre dont la trajectoire devra aussi être bien étudiée.

5. Le cas de l'affluence des professionnels de la Communication.

Le cas de la déferlante des professionnels de la Communication et de l'audiovisuel dans les équipes de campagne est l'une des conséquences heureuses de la libéralisation de ce secteur au Cameroun. Du fait de la prolifération des outils et espaces de communication, ainsi que d'expression d'opinions, de nombreux jeunes professionnels des métiers de la Communication ont trouvé un ventre mou idéal et favorable à l'éclosion de leurs talents. Ce fait a davantage décuplé avec l'avènement des réseaux sociaux et de leur profonde viralité dans les mœurs.

C'est fort de leurs prouesses sur ces espaces que certains se sont sentis une vocation à la communication et au marketing politique de terrain, tandis que d'autres ont pu susciter un intérêt chez certains leaders et candidats, qui ont dû les recruter pour les besoins de la cause.

6. L'implication de la diaspora.

Elle aura, plus que jamais par le passé, été présente dans ces élections présidentielles du 07 octobre 2018. Une bonne frange des huit (8) candidats de l'opposition ont eu recours ou ont été influencés par la diaspora. Le parti au pouvoir lui, étant présent à l'extérieur depuis des lustres. Cette population de nationaux externes que l'on évaluerait à près de cinq (5) millions d'âmes, s'est montrée incontournable dans cette campagne. Elle a fait montre de sa capacité phénoménale de mobilisation et de pression en un laps de temps très court. Résultat des courses, elle a réussi à hisser les candidats de l'opposition au coude à coude stratégique avec le parti au pouvoir à l'extérieur.

Cette dynamique devra être entretenue et nourrie par l'opposition. Pour ce qui est de JOUVENCE, il devrait bâtir une stratégie spéciale pour la **formalisation d'un lobby extérieur jeune** capable de porter et de vulgariser ses

idées et idéaux. Et pour ce faire il faudra entre autres et surtout, dégager dans son programme un espace conséquent et retenir des propositions concertées les plus pertinentes et porteuses pour cette frange extérieure de la population Camerounaise.

La diaspora Camerounaise est un terrain politique encore en friche. Elle a démontré qu'elle peut constituer une force, si et seulement si l'on sait l'invoquer, lui parler et l'écouter. Elle peut se mobiliser avec une intensité et une célérité que seul son désir de voir le Cameroun avancer, peut justifier. L'efficacité et l'efficience de sa contribution au combat dépendent, pour une part essentielle, de la capacité de l'Opposition à se retrouver elle-même et à se reconstruire autour de piliers et repères consensuels.

III. La philosophie générale de JOUVENCE.

Il s'agit à ce niveau d'exposé, de préciser les grandes orientations du discours de conquête de JOUVENCE. Il est axé sur douze (12) points.

1. Le Président de la République n'est pas la cible de la jeunesse.

La victoire du président de la république aux dernières élections du 07 octobre 2018, a démontré que les Camerounais aiment leur chef dans une grande majorité. Il serait donc vain, si l'on veut réussir ce pari du changement, d'en faire une cible ou un adversaire. Cela équivaudrait à se mettre à dos une bonne partie de l'électorat d'âge mûr qu'il faudra aussi se résoudre à perdre. Le président est donc un symbole, une icône. Et beaucoup de Camerounais ne pardonneraient à personne qu'elle soit attaquée, touchée, égratignée.

2. Nous aimons tous notre président, mais c'est son entourage qui est la source de nos problèmes.

Cette suggestion est une lapalissade publique. Les objectifs ne sont jamais atteints efficacement au Cameroun parce que l'entourage du président rame à contre-courant de ses orientations. Le chef ne pouvant être partout à la fois, ses délégués, nos élites, ont creusé l'écart et la distance entre lui et le peuple afin de lui servir une image erronée de la réalité. Il y a entre ces élites comme **une solidarité dans l'inertie**, la gabegie, l'ostentation et la confiscation du pouvoir et de l'ascenseur social qui les expose comme les seuls responsables du mal être du reste des Camerounais qu'ils ont constitués en bétail électoral et en faire valoir.

3. Libérons notre président de l'emprise de son entourage.

Le président ne peut pas se débarrasser de tous au même moment et par les mêmes moyens. On le sent même obligé, contraint de les garder avec lui, non seulement pour s'assurer de son contrôle sur eux, mais aussi pour garantir sa propre sécurité. Or, cet entourage immédiat a des racines profondes qu'il faut identifier et couper au Parlement et dans les mairies. Si ces deux (2) catégories d'institutions sont neutralisées, ceux proches du président dans l'Exécutif seront conséquemment évincés.

4. Aidons notre président à terminer ce qu'il a commencé.

Le Président de la république s'est engagé dans plusieurs chantiers institutionnels et structurels. Parmi eux, figurent en bonne place, la décentralisation et l'assainissement des mœurs. Ces chantiers sont tous bloqués

ou presque, du fait de cet entourage qui ne trouve pas un grand intérêt à voir les choses changer, parce que parasitant ces projets et s'alimentant des moyens y investis.

5. Le président ne peut pas tout faire.

Cet entourage a abandonné le président dans sa vision, ses idées et ses projets. Bien sûr après s'être rassuré qu'il ne pourra avoir recours, même pas aux talents disséminés dans le peuple qu'ils auront pris la peine au préalable d'enfouir au loin, très loin de sa vue. Aussi, même avec la plus grande volonté du monde et l'énergie la plus tonique qu'il soit, le Premier des Camerounais ne peut pas tout faire. L'oppression et la peur d'oser ayant gagné et gangrené le peuple tout entier, il est toujours obligé d'avoir recours aux mêmes inertes et conspirateurs.

Il est donc question d'aider le Président à travailler.

6. Aidons notre président à nous laisser un Cameroun gouvernable.

Le pays fait face depuis un peu plus de cinq (5) ans à une déferlante d'attaques et de conflits identifiés dans le septentrion, notamment à l'Extrême-Nord par le phénomène BOKO HARAM, à l'Est dû à l'instabilité à la frontière avec la Centrafrique et dans les deux (2) régions d'expression anglaise, Nord-Ouest et Sud-Ouest. Le septentrion a retrouvé une certaine accalmie. La frontière de l'Est est sous contrôle ; mais les régions d'expression anglaise sont encore bouillonnantes. Le président a entamé l'application d'un protocole de solutions et de résolutions des troubles et conflits à tous ces fronts. Il devrait le mener à bout et à leur achèvement.

Le mandat 2018-2025 est donc celui de ces défis sécuritaires. Il a besoin de l'aide de la jeunesse qui devra œuvrer à neutraliser cet entourage stérile,

qui semble bien se délecter et tirer profit de la démultiplication des fronts de conflits et de leur persistance. Il doit donc achever cette œuvre de sécurisation afin de laisser les coudées sérieusement franches à son successeur. Il doit laisser le Cameroun aussi gouvernable qu'il l'a reçu le 06 novembre 1982.

7. Que les aînés fassent enfin confiance à leurs cadets.

Tout au long de la durée du Renouveau, il y a comme une stigmatisation de la jeunesse sur son âge tendre et sur son inexpérience. Et paradoxalement, les aînés, chantres de ce cliché, ne font absolument rien pour y remédier quand même bien cette situation serait réelle. Et pourtant, loin d'être vérifiable, la stigmatisation de la jeunesse apparaît comme savamment orchestrée et organisée, dans l'objectif sibyllin de l'éloigner des centres de décision sur la marche du pays.

Dans toutes les générations, il y a des brebis galeuses. Ce ne sont pas tous les jeunes qui sont incompetents ou qui manquent d'expérience. Encore que cette dernière ne s'acquiert que sur l'accompagnement ainsi que sur la confiance faite et donnée par ceux qui sont passés par ces chemins bien avant.

Le discours de JOUVENCE est donc d'interpeller les aînés, du moins ceux qui ont le souci de la relève, à faire confiance aux cadets et à leur permettre de montrer de quoi ils sont capables.

8. Que les parents permettent enfin à leurs enfants de leur montrer de quoi ils sont capables.

Il est difficile de concevoir au Cameroun que les parents investissent tant de ressources dans l'éducation et l'instruction de leurs enfants, pour les trouver curieusement et subséquentement inaptes à la relève. L'on ne saurait continuer à prétexter de l'inaptitude et de l'incapacité de la jeunesse à

succéder aux aînés parce que ces derniers peinent à imaginer le pays dirigé par d'autres que leurs congénères qui par ailleurs n'arrivent, même pas par simple gratitude, à leur retourner l'ascenseur par des réalisations propres à donner une chance et des ouvertures d'épanouissement et d'affirmation à leurs enfants.

Gouverner n'est pas le propre des dieux. Gouverner est une affaire d'hommes. Une affaire d'imperfection. C'est par suite d'épreuves, d'échecs et de nécessités, de leçons et de victoires, ainsi que de défis relevés que s'affine un gouvernant, un leader et que s'affirme matériellement le cap et la vision rêvés.

A quoi cela sert-il à nos parents d'aller toujours voter leurs congénères au détriment des intérêts de leurs enfants ? La philosophie de JOUVENCE sur ce point, est donc de leur proposer un instrument, une démarche et de les laisser entrevoir des attitudes et comportements qui les rassureront et les amèneraient à permettre enfin à leurs enfants de leur montrer de quoi ils sont capables. De leur prouver qu'ils n'ont pas perdu leur temps, leur énergie et leurs ressources, en se livrant corps et âme à leur édification. Bref à leur prouver qu'ils ne les auront pas formés en vain.

Cette phase du discours de JOUVENCE est d'autant plus importante, qu'elle permettrait d'acquérir cette frange de l'électorat à la cause politique jeune.

9. Barrons la route à une transmission dynastique du pouvoir.

Plusieurs indicateurs donnent à penser que la dévolution du pouvoir au cours ou au bout de ce septennat 2018-2025 en amorce, sera dynastique. Ce soupçon pèse sur deux (2) niveaux de l'échelle.

Au niveau le plus élevé, l'entourage du président serait en train de travailler sur une succession par son propre sang, ou alors par un de ses parents par alliance.

Au second niveau, la grande majorité des caciques de l'entourage que l'on fustige au quotidien, sont en train de se reproduire administrativement et politiquement depuis un peu plus d'une quinzaine d'années, à travers leurs progénitures. Ils retarderaient donc au maximum l'alternance ou la transmission du flambeau par le Président, le temps pour eux de situer les leurs à bon niveau ou au mieux, à leurs places respectives sur l'échelle du pouvoir. L'on peut le voir et le constater par les noms et les parrains dans les écoles d'élites et dans la distribution des fonctions et des postes de travail dans les structures d'Etat.

Dans un cas comme dans l'autre, si ce type de dévolution du pouvoir est réalisé, il est clair que le Cameroun est bien parti pour passer quarante années supplémentaires, sinon plus, à souffrir. Cette même situation qu'il endure depuis des décennies. Il importe donc que la jeunesse qui compte, dans sa grande majorité, se lève pour faire démocratiquement barrage à ce projet funeste à travers un instrument et un cadre d'expression et d'action dont seule elle aura la maîtrise.

10. Que le jeune ne soit plus un loup pour le jeune.

C'est l'un des défis les plus importants de JOUVENCE ; Sensibiliser la jeunesse sur elle-même. C'est une tare que le système actuel a introduit en milieu jeune pour les diviser et empêcher la construction d'une solidarité et d'une communauté de vues, d'initiative et d'action. Pour y arriver, l'on a très souvent coopté certains jeunes à des positions privilégiées, en contrepartie pour eux qu'ils s'érigent en bourreaux pour leurs semblables et congénères. Cette pratique s'est tellement enracinée dans les mœurs qu'elle n'a même plus besoin d'être commanditée par les aînés. Tellement les jeunes ont faussement

pris conscience que le Cameroun est une jungle et que l'échelle de l'ascension sociale n'est ouverte qu'à ceux qui consentent aux compromis immoraux. Aussi peut-on constater qu'un jeune porte désormais instinctivement atteinte au droit d'un autre, ou s'oppose sans raison valable aucune à l'expression ou à l'affirmation sociale d'un autre, même sans aucune promesse extérieure d'un dividende.

De cette situation, JOUVENCE fait une bataille. Cela est d'autant plus important que sensibiliser la jeunesse dans ce sens, participerait de l'accélération de son union pour l'atteinte commune d'objectifs plus nobles. Car, il serait important que les jeunes cessent de se tirer dans les jambes pour faire bloc contre tous ceux de leur génération ou des précédentes qui s'activent à obstruer son avenir. La jeunesse doit se mettre en bataille rangée, imperméable et imperturbable, pour se garantir la satisfaction effective, efficace et efficiente de **l'objectif ultime de la cause à savoir : prendre le pouvoir.**

11. Mobiliser la diaspora.

Les récentes élections présidentielles ont montré que les Camerounais de l'extérieur veulent et ont beaucoup à apporter. Il faudra donc la mobiliser sur cet objectif d'une prise de pouvoir par les jeunes. Seulement, la mobilisation dont il sera toujours question avec elle s'entend uniquement de celle qui met en concours les moyens légaux et démocratiques.

La philosophie stratégique n'intègre en aucun cas la prise du pouvoir par la force ou la pression populaire. C'est pourquoi il sera question de sensibiliser la diaspora sur la nécessité d'investir dans le soutien matériel, financier et multiforme de leurs frères engagés pour la Cause dans leurs unités administratives ou villages d'origine. C'est en leur donnant les moyens au village de mettre à l'écart les caciques du système, que ceux de la diaspora

pourront s'ouvrir de meilleures fenêtres d'action et de participation à la construction du pays.

12. Prenons le pouvoir dans le silence et la paix.

D'expérience, il serait suicidaire d'entraîner la jeunesse militante de JOUVENCE dans la démonstration et l'ostentation. Le pouvoir en place, quoique l'on puisse en dire est allergique aux mobilisations qui ne sont pas acquises à sa cause. Il faudra donc user au maximum de la discrétion nécessaire et ne mobiliser les masses que pour les routines du parti. D'ailleurs à ce sujet, la viralité des réseaux sociaux est déjà d'une aide essentielle.

Bien plus, la jeunesse porteuse du mouvement politique pour le changement, sera principalement recrutée dans les arcanes lésées du pouvoir et de la macro structure. Il faudra bien protéger leur gagne-pain quotidien et développer par conséquent des voies et moyens parallèles de contact, de participation et de service.

La tête et le cerveau du mouvement peuvent se sacrifier, mais le reste du corps devrait demeurer une nébuleuse fondue dans la masse afin d'échapper aux soubresauts vengeurs du régime. Le mouvement doit expurger totalement les gènes de la confrontation, même administrative ou ostentatoire, de ses procédés.

La jeunesse doit prendre le pouvoir dans le silence et dans la paix. Cela engage qu'elle décourage avec la dernière énergie, chaque fois et si l'occasion se présentait, toute tendance ou tentation, tout appel ou instigation à la violence sans considération aucune de l'identité de l'appelant ou de l'instigateur.

Ce sont ces douze (12) points qui fondent le socle de l'action de JOUVENCE. Ils laissent clairement transparaître le **caractère républicain** et

pacifique de ce mouvement, quelle qu'en soit la circonstance ou l'épreuve. Dans la parfaite connaissance de ce régime et de ses violences gratuites, il serait malvenu et malveillant pour les médiateurs et leaders de JOUVENCE, de livrer sa jeunesse partisane à la merci de ces aînés aux intentions obscures, prêts à tout pour se maintenir. Il est donc question d'obtenir dans la douceur, le calme, la discrétion et en toute intelligence, ce que d'autres s'essayerent depuis, mais en vain, d'obtenir dans la violence inutile et par le sang des plus faibles.

IV. Les objectifs fonctionnels de JOUVENCE.

Les objectifs fonctionnels sont ceux que JOUVENCE se donne à court, moyen et long terme.

1. Les objectifs à court terme.

Ils sont à atteindre avant les élections locales, législatives et municipales prévues en principe pour septembre 2019. Il s'agit de :

- ✓ La création du parti (dès janvier 2019) ;
- ✓ L'étoffement du Cerveau (janvier-juin 2019) ;
- ✓ La constitution de la Main (janvier-mars 2019) ;
- ✓ La désignation des représentants dans chaque arrondissement ;
- ✓ La désignation des représentants dans chaque département ;
- ✓ La désignation des représentants dans chaque région ;
- ✓ La finalisation du maillage structurel du parti sur l'ensemble du territoire national (au plus tard en juin 2019) ;
- ✓ L'organisation des primaires du parti (début août 2019) ;
- ✓ Proposer des listes de candidats aux élections locales de septembre 2019 dans toutes les circonscriptions et les mairies du Cameroun ;
- ✓ Organiser des Universités thématiques trimestrielles du parti, rotatives par région dès le second semestre 2019 ;

- ✓ Organiser des concours de rhétorique politique bimensuels dans les arrondissements, les départements, les régions et au niveau national ;
- ✓ Compter au moins 1000 adhérents du parti dans chaque arrondissement du pays en fin d'année 2019 ;
- ✓ Gagner des mairies et des sièges à l'Assemblée Nationale à l'issue des élections législatives et municipales de septembre 2019 ;
- ✓ Créer trois (3) journées de retrouvailles du parti dans l'année (la fête anniversaire de la création du parti, la fête du partage symbolique, la fête du merci au peuple) ;
- ✓ Organiser les Etats généraux de l'opposition ;
- ✓ Avoir une représentation du parti dans chaque continent, autre que l'Afrique ;
- ✓ Mobiliser au moins 5000 Camerounais de la diaspora pour la Cause ;
- ✓ Signature d'un pacte républicain avec le peuple (l'opposition/ JOUVENCE réunit l'opposition en contrepartie d'inscription sur les listes électorales et d'une présence massive au vote/urnes).

2. Les objectifs à moyen terme.

Ils sont à atteindre entre 2019 et 2022. C'est notamment :

- ✓ La constitution d'un Porte-parole de l'opposition ;
- ✓ La création d'une plateforme des partis de l'opposition ;
- ✓ La signature de pactes d'intelligence avec les autres formations de l'opposition ;
- ✓ La fonte de l'opposition ;
- ✓ La reconstruction de l'opposition autour d'un leadership jeune ;
- ✓ La reconstruction de l'opposition sur trois (3) partis maximum ;
- ✓ L'organisation des consultations politiques du peuple chaque année, dès 2019 ;
- ✓ L'organisation d'une Foire politique annuelle ;

- ✓ L'organisation d'un Sommet annuel des leaders de l'opposition ;
- ✓ La Création d'une charte commune des partis de l'opposition.

3. Les objectifs à long terme.

Ils sont à réaliser au plus tard en 2025. Notamment à la prochaine élection présidentielle au Cameroun. Il s'agira donc de :

- ✓ Obtenir une majorité absolue à l'Assemblée nationale aux élections législatives de 2024 ;
- ✓ Obtenir une majorité absolue au SENAT aux élections sénatoriales de 2023 ;
- ✓ Gagner plus de la moitié des mairies ;
- ✓ Etablir un leadership sans partage et incontesté du parti dans l'opposition ;
- ✓ Gagner plus de la moitié des régions aux élections régionales ;
- ✓ Compter un (1) million d'adhérents du parti à l'intérieur du pays ;
- ✓ Compter au moins 10.000 adhérents du parti dans la diaspora ;
- ✓ Remporter les prochaines élections présidentielles prévues en principe en 2025.

V. La constitution de JOUVENCE.

Le parti a une double constitution non apparente et apparente. La constitution non apparente est celle qui mobilise de toutes parts les exécutés de la philosophie, de sa pensée et de la structuration de son action politique. Celle apparente renvoie à la structuration matérielle du parti, à ses organes et à ses activités. En apparence différentes, ces deux (2) constitutions participent de l'efficacité et de l'effectivité du service public politique de JOUVENCE, destiné au peuple en général et à ses partisans et sympathisants en particulier.

1. La constitution non apparente de JOUVENCE.

Elle mobilise.

- ✓ Le Cerveau;
- ✓ La Main.

1.1. La constitution du Cerveau.

C'est la tête pensante du mouvement. Il est constitué de **quatorze (14) personnes** plus une (1) entité appelée le **Cercle des aînés** pour un total de 15, soit le centième de la Main.

Les quatorze (14) personnes se composent à la base des pères fondateurs et de quelques individualités additives cooptées. Il faudrait préciser que, pour son équilibre, l'équipe des quatorze (14) doit comprendre au moins une (1) personne originaire de chaque région du Cameroun.

Quant au Cercle des Aînés, il se compose d'une vingtaine de personnalités originaires des dix (10) régions du Cameroun. Ce sont eux qui officient dans le Cerveau comme Conseil du Mouvement. Ils sont approchés, choisis et consultés uniquement par les pères fondateurs et le Chef de JOUVENCE. Leur statut et leur existence doivent rester inconnus du grand public. De plus, ils ne sont pas censés se connaître les uns les autres.

C'est l'addition des quatorze (14) et du Cercle qui fait quinze (15). En cas de consultation pour l'éclairage des quatorze, l'avis du Cercle ne compte que pour une seule voix à la seule condition que 10+1 d'entre eux en partage le même. Le recours à l'avis du Cercle n'est pas systématique encore moins obligatoire. Il ne se fait que sur décision de la majorité relative des quatorze.

Les dix (10) membres cooptés des quatorze, ainsi que ceux du Cercle sont choisis et remplacés par les pères fondateurs. Les 10 des quatorze sont

cooptés de la Main principalement. Tandis que le Cercle se constitue à partir du choix des personnalités ouvertes aux idéaux de JOUVENCE, bénéficiant d'une grande cote d'amour locale dans leurs régions d'origine et disposées à accompagner et encadrer par leurs doigté et sagesse, la jeunesse en politique. Un code interne est prévu à cet effet pour clarifier le comportement et l'utilisation de ces organes non apparents.

Le Cerveau agit sur la Main.

1.2. La Main.

C'est l'organe exécutif de la structure non apparente de JOUVENCE. Il est chargé d'impulser et de porter le mouvement sur le terrain par divers apports en mobilisations, participations et actions. La Main est constituée de 1500 jeunes de 43 ans au plus à l'année de recrutement. Ces deux (2) nombres sont symboliques. 1500 réfère au nombre du premier recrutement massif des jeunes à la fonction publique en 1983 du deuxième président de la république, au lendemain de son accession au pouvoir en 1982. Le nombre à l'entrée sera le nombre à la sortie. Quant au nombre 43, il renvoie au total des années qu'aura passé l'actuel président de la république à la tête de la magistrature suprême de 1982 à 2025, date présumée ou la jeunesse et le peuple Camerounais, à travers le parti JOUVENCE formaliseront et réaliseront la relève pour une nouvelle ère politique.

Ces 1500 jeunes seront recrutés à raison de 150 par région répartis ainsi qu'il suit :

- ✓ 49 jeunes issus de l'Administration publique et parapublique ;
- ✓ 43 jeunes issus de la diaspora ;
- ✓ 29 jeunes issus de l'administration privée et des professions libérales ;

- ✓ 29 jeunes recrutés localement dans les départements et arrondissements d'une même région et étant autonomes par leurs actions formelles ou informelles libres.

Ces nombres sont tout aussi symboliques. 49 renvoie à l'âge de l'actuel président de la république à sa prise de pouvoir en 1982. 43 à la durée de son pouvoir à la tête de l'Etat au bout du énième mandat 2018-2025. 29 c'est l'âge à son entrée à la fonction publique en octobre 1962. Cet âge est répété pour faire une emphase sur la nécessité d'un rajeunissement de l'appareil politique.

La péréquation de répartition de ces quotas catégoriels se fera en fonction des spécificités de chaque région ainsi que de la nature et la force de la demande d'accès à ces catégories.

C'est la MAIN qui tient concrètement le mouvement dans les régions, les départements, les arrondissements et dans la diaspora. C'est aussi elle qui mobilise, en symbiose avec le Cerveau, les ressources nécessaires au fonctionnement du Mouvement et à l'atteinte des objectifs de la Cause. La Main est à la fois un relais entre le Cerveau et la base du parti d'une part, et l'organe stratégique, la boîte à penser du Mouvement d'autre part.

Les critères de sélection dans la Main sont entre autres.

- (.) L'intégrité ;
- (.) L'éveil ou la vivacité spirituelle ;
- (.) La proximité à la région d'origine ;
- (.) Une connaissance ou maîtrise appréciable de la sociologie/géographie locale ;
- (.) Les dispositions naturelles ou engagement au bénévolat politique ;
- (.) La sociabilité ;
- (.) Une grande capacité d'immersion ;
- (.) La discrétion ;

- (.) La tempérance ;
- (.) La maîtrise de soi ;
- (.) Le sens de la discipline ;
- (.) Le respect de la hiérarchie.

Ce sont ces mêmes qualités qui devront être imprimées aux militants et sympathisants de base tenus par les instances dirigeantes du parti œuvrant dans la structuration apparente de JOUVENCE.

Un Code de conduite sera élaboré pour l'opérationnalisation de la Main.

2. La constitution apparente de JOUVENCE.

C'est le Parti en lui-même tel que légalisé par l'autorité étatique commise à cet effet. Sa constitution devra être hyper légère et décongestionnée au niveau central, mais très étoffée aux extrémités en région.

2.1. Au niveau central.

JOUVENCE sera composé au niveau central, d'un seul élu à savoir la tête du parti : le GUIDE.

Ce dernier se chargera après son élection, de pouvoir au reste des fonctions centrales par nomination. Ce système est choisi compte tenu de la jeunesse et de la nouveauté du parti pour donner plus de sérénité à son chef et éviter des infiltrations qui pourront à terme, diviser, briser la machine et même l'imploser.

Il désignera donc à titre principal :

- ✓ Le secrétaire national et ses adjoints ;
- ✓ Le trésorier national et ses adjoints ;

- ✓ Les commissaires aux comptes ;
- ✓ Les conseillers ;
- ✓ Et tout autre poste qui sera créé.

2.2. Au niveau local.

Ce sont les régions, les départements, les arrondissements et les villages. L'on aura à tous ces niveaux des personnes élues aux niveaux de fonctions les plus élevées.

- ✓ Secrétaire régional / départemental ;
- ✓ Rapporteurs (arrondissement) ;
- ✓ Chef secteur (plusieurs villages/quartiers) ;
- ✓ Chef d'antenne (village/quartier) ;
- ✓ Chef d'unité (pâté de maison) ;
- ✓ Trésorier ;
- ✓ Commissaire aux comptes ;
- ✓ Conseillers ;
- ✓ Etc.

Le chef du parti au niveau national, le GUIDE, ne nommera qu'aux fonctions de staff dans les démembrements locaux du parti excepté dans les formations de villages et de quartiers. C'est aussi dans ces formations que l'on comptera les grands électeurs chargés d'élire le GUIDE.

Cette dernière vision permettra à la fois au GUIDE, à la MAIN et au Cerveau de rester en permanence connectés à la base et en même temps de contrôler le parti dans sa profondeur.

VI. La question du financement

Les objectifs de JOUVENCE ne peuvent être atteints sans financement conséquents. De plus, le lien entre ce parti et ses adhérents ne pourra être renforcé que s'ils participent par une double contribution en nature et en espèce. Seulement cette contribution devra tenir compte des capacités des uns et des autres, selon les strates de membres.

1. La contribution en nature.

Il s'agit principalement du volontariat qui mobilisera à la fois le temps et l'énergie des adhérents et sympathisants, soit dans la propagande en période non électorale, soit dans la conquête intensive de l'électorat en période de campagne.

Quel qu'en soit le cas, vu le laps de temps disponible, JOUVENCE devra être en campagne permanemment au cours du septennat 2018-2025. Mais pour le cas le plus pressant, cette campagne devra être intensive dans les neuf (9) premiers mois de l'année 2019 en préparation des élections législatives et municipales du mois de septembre de la même année.

2. La contribution financière.

Un taux sera assigné par strate aux membres occupant des fonctions au sein du parti, ainsi qu'à ceux de la MAIN et du Cerveau.

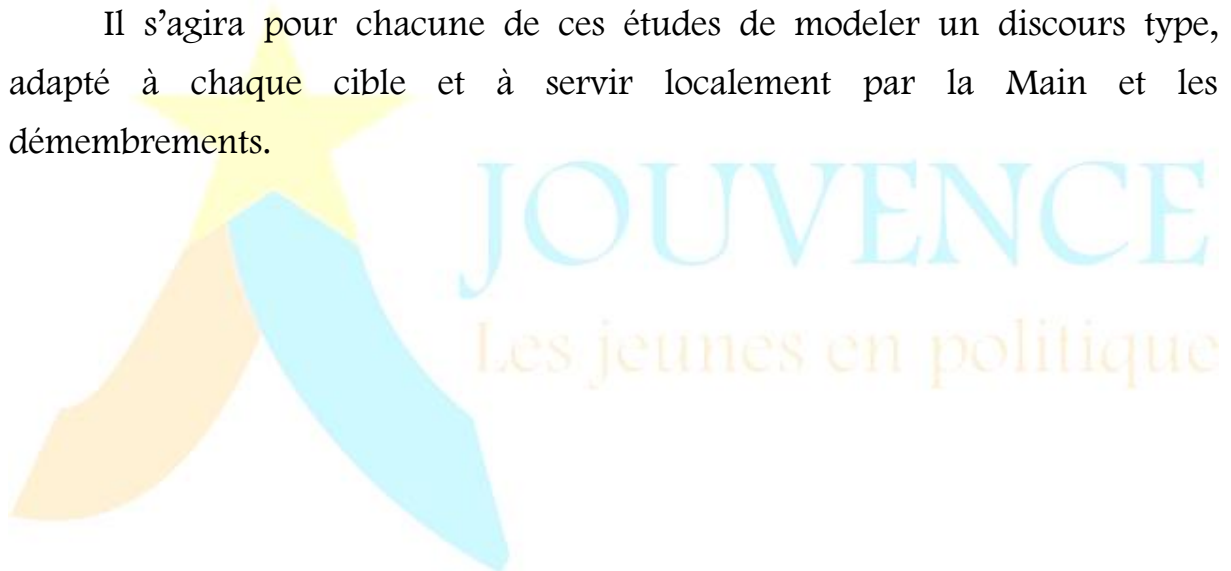
Mais pour ce qui est de la masse, la contribution individuelle ne devra pas dépasser la somme de cent (100) francs CFA mensuelle.

VII. Les questions complémentaires.

Pour l'affinement de cette stratégie et son efficacité, des études spécifiques devront être réalisées, rassemblées et exploitées sur :

- ✓ Un plan marketing général du parti ;
- ✓ La sociologie de chaque région, département et arrondissement ;
- ✓ Sur la modalité d'enrôlement des milieux confessionnels ;
- ✓ Sur la collaboration des chefs traditionnels ;
- ✓ Sur le ralliement des élites au pouvoir à la Cause ;

Il s'agira pour chacune de ces études de modeler un discours type, adapté à chaque cible et à servir localement par la Main et les démembrements.



119/300.

THE CHANGE NUMBERS.

(*Les nombres du changement*).

Document **4/9.**

Le présent document révèle l'une des bases fondamentales de conquête du Parlement, notamment de l'Assemblée nationale Camerounaise. Il étale aussi quelques piliers de la stratégie de cette conquête politique, dont l'objectif est d'obtenir en septembre 2019, au moins 119 sièges de députés sur les 180 en concours et 300 mairies sur les 360 existantes.

Il se situe en droite ligne des instruments de philosophie et de stratégie soutendant JOUVENCE JCP/CYP. Il apparaîtrait donc superflu à ce niveau de revenir sur les éléments généraux de décor qui auront déjà été étayés dans ces précédents supports.

Les élections présidentielles du 07 octobre 2018 ont livré leur verdict, ainsi que les corollaires de répercussions et de réactions qui continuent d'animer le quotidien de l'actualité politique Camerounaise. Certains partis de l'opposition comme du pouvoir, sont encore à se tirailler sur les faits politiques vécus. D'aucuns reprennent encore leur souffle et cuvent l'épuisement du récent exercice politique. D'autres scrutent déjà l'avenir dont le point critique se situe théoriquement en septembre 2019, partie de date probable de déroulement des élections locales, qui auront été repoussées de 2018 à cette borne, par l'Elu des élus.

C'est dans cette dernière attitude que se situe cette autre mécanique opérationnelle de JOUVENCE. Car, l'on perçoit le risque qu'il y aurait à s'endormir dans le passé des événements consommés, et perdre de vue le caractère futur de l'enjeu politique. Celui-là même qui, dans la philosophie de la fondation de JOUVENCE, apparaît comme essentiel, en ce sens qu'il sera son premier test en politique.

Cette attitude choisie ne devrait pas être perçue comme une posture égocentrique de JOUVENCE, compte tenu de l'acuité du débat politique de l'heure, sur la revendication ou la confiscation de la légitimité de la victoire au récent scrutin présidentiel. Bien au contraire, **119/300 se veut une contribution au combat sain de l'opposition et surtout une anticipation au bénéfice de toute classe, sur la conquête d'un objectif que tous ont à cœur.** De

plus, il ne faudra pas perdre de vue que l'opérationnalisation de cette stratégie englobera tout aussi, et ce pour une part considérable, les éléments de conjoncture acquis ou projetés des combats passés et présents. Cette stratégie n'est donc rien d'autre qu'un choix d'approche de ce que la fondation de JOUVENCE perçoit comme l'objectif de l'heure, le plus impérieux sur lequel devrait se focaliser l'Opposition. Il n'est pas à affirmer que l'opposition cède à la diversion qui le détournerait de ce noble objectif ; loin s'en faut. Mais c'est tout comme, lorsqu'elle décide de concentrer l'essentiel de ses denses et dynamiques énergies dans cette cause qu'elle n'est même pas certaine de remporter à court, moyen ou long terme.

Autant donc diversifier les fronts et maximiser les chances de **mettre hors d'exercice et d'influence la mécanique politique au pouvoir**. En le rappelant, la fondation de JOUVENCE reste fidèle à sa conviction profonde sur la réalisation du changement. **L'Opposition peut prendre le pouvoir au Cameroun dans le silence et la paix**. Elle a juste besoin d'invoquer et de mobiliser une **méthode, ainsi que des moyens plus intelligents et participatifs** pour y arriver.

Cela étant, 119/300 se pose donc dans ce décor à la fois comme un instrument de lancement, de transition et de positionnement.

1. 119/300, un instrument de lancement.

JOUVENCE n'est pas encore né. Même si théoriquement il existe. Partant du dépôt du dossier à la délivrance du récépissé, la création d'un parti politique est un processus qui met un minimum de trois (3) mois. Si l'on part théoriquement du fait que le dépôt se fera en mi-décembre 2018, l'on situerait probablement l'existence légale de cette nouvelle formation dans les environs du 15 mars 2019. Les élections locales étant impérieuses, notamment par leur borne temporelle située supposément en septembre 2019, et si l'on attend la

délivrance du récépissé pour le début des activités, il ne restera que six (6) mois pour convaincre et vaincre. Ce qui apparaît très court et risqué.

C'est donc en cela que **119/300 propose une stratégie d'anticipation qui permettra au parti à naître, d'investir l'imagerie populaire avant même son existence légale concrète.** Une sorte de **teasing politique** à opérationnaliser. Cette stratégie permet de gagner du temps en investissant la scène politique à l'avance, par des moyens et une méthode légale.

2. 119/300, un instrument de transition.

La délivrance du récépissé qui consacrera définitivement l'existence de **JOUVENCE**, imposera certainement une révision de la stratégie de lancement et même un redéploiement des moyens et ressources mobilisés avant sa naissance. Car dès ce moment, il deviendra question de joindre l'image teasée dans la psyché populaire, à la mécanique politique nouvellement créée. Cela va constituer un autre pan, non négligeable du travail de propagande et de marketing du nouveau parti politique.

119/300 se charge donc de cristalliser la boussole instrumentale de transition entre ces deux (2) états.

3. 119/300, un instrument de positionnement.

Comme les élections législatives et municipales constituent le premier test politique le plus imminent de **JOUVENCE**, il importe de fonder les bases de la stratégie de sa démarcation positivement remarquable lors de ces échéances. Et c'est donc par le fait que ces élections coïncident presque avec la naissance et le lancement du parti, que **119/300 intègre la variable positionnement dans cette stratégie.**

Il faudra donc considérer le positionnement dans l'assimilation de cette stratégie sous une double déclinaison. Un positionnement sur la scène politique Camerounaise et un positionnement aux élections locales de septembre 2019. Toutes ces deux (2) orientations devront être ici déclinées.

Pour ce faire et dans le but d'une meilleure lisibilité, le mouvement 119/300 se déclinera en trois (3) points :

- La stratégie de lancement ;
- La stratégie de transition ;
- La stratégie de positionnement.

I. La stratégie de lancement.

Avant la matérialisation de l'existence du Parti, 119/300 est un mouvement apolitique sans visage. Il précède JOUVENCE et prépare son existence. Et pour qu'il soit efficace après son lancement, il importerait qu'il soit accompagné d'un autre mouvement.

1. La création de 119/300.

1.1. L'idée.

Avant d'être récupéré par JOUVENCE, 119/300 emprunte la double identité d'un mouvement de :

- Pression ;
- Et de suggestion.

Et ses deux (2) cibles principales sont alors les partis politiques et l'électorat.

1.1.1. Un mouvement de pression sur les partis politiques en scène.

L'idée principale de ce mouvement à l'endroit de cette cible est de **demander aux partis politiques au pouvoir comme dans l'Opposition, lors des prochaines élections locales de septembre 2019, de céder aux jeunes :**

- **De moins de 30 ans, 119 sièges de députés sur les 180 existants ;**
- **De moins de 40 ans, la direction de 300 mairies sur les 360 existantes.**

L'idée de fond est d'éprouver la volonté de changement des leaders des partis politiques en scène et surtout leur intention profonde de transmettre le fanion à la jeune génération.

Qu'il soit donc clair, cette stratégie ne compte pas les amener à atteindre ce but. Elle ne souhaite même pas qu'il soit atteint, d'ailleurs, cela apparaît même impensable et impossible pour ces partis à structuration classique. Car, même avec la plus grande volonté du monde, leur organisation et leur mode de fonctionnement ne le leur permettraient pas. Ce fait étant évident pour les analystes et observateurs introduits dans la matière politique, il sera question pour le Mouvement, de l'exposer au grand public, à "Monsieur tout le Monde", qui ne peut pas toujours comprendre avec des formules complexes, qu'il est difficile à la jeunesse d'espérer de lendemains meilleurs en l'état actuel de la structuration de la scène politique camerounaise.

Cette demande impossible devra donc créer un choc dans les milieux politiques, animer et au besoin cristalliser le débat. A l'inverse, c'est l'impossibilité d'accès à cette demande qui sera posée comme l'un des justificatifs de la création d'un parti politique uniquement dédié à la Jeunesse, et à même de satisfaire cette requête.

1.1.2. Un mouvement de suggestion populaire.

Dans la pratique, la cible à atteindre par le 119/300 n'est pas les partis politiques. Ils ne sont que de simples instruments ou moyens de cette stratégie. La cible réelle est donc la population, le peuple ou l'électorat.

A travers l'échec des partis politiques en scène à satisfaire cette exigence, il s'agira d'amener le peuple à en tirer lui-même les conclusions et les conséquences politiques. Ces conséquences qui devront être favorables et profitables à JOUVENCE qui, le moment venu, saura **rendre possible cette demande initialement impossible, à travers la constitution des listes de ses candidats aux élections locales.**

Bien entendu, pour augmenter la pression et s'assurer de la récolte quasi entière des retombées de cette stratégie, il faudrait avoir publié longtemps à l'avance et au préalable, les listes des candidats de JOUVENCE, circonscription après circonscription. Car, même le débat suscité sur la publication de ces listes des mois à l'avance avant le double scrutin, sera un véhicule communicationnel important.

De plus, c'est ce mouvement de suggestion populaire qui accompagnera et soutiendra l'outil principal de campagne d'incitation et d'appel à la Jeunesse, pour une inscription massive sur les listes électorales et un engagement dans la vie et l'activité politique.

1.2. Eléments de mise en œuvre de 119/300.

La mise en œuvre de ce Mouvement se fera à deux (2) niveaux :

- Au niveau national ;
- Au niveau local.

Et à chaque fois des outils spécifiques adaptés devront être mobilisés pour une bonne suite.

1.2.1. Mise en œuvre au niveau national.

Dans le souci d'une bonne tenue et d'un meilleur suivi global de cette stratégie, il importera d'être soigneux sur nombre d'éléments.

- Le discours ;
- La qualité et la longueur des messages ;
- Les couleurs ;
- Le timing de la communication globale ;
- Le tri et le choix des cibles stratégiques,
- La qualité des supports de communication et de diffusion.

1.2.2. Mise en œuvre au niveau local.

Il faudra créer au niveau local, un instrument de regroupement des jeunes dans chaque arrondissement. Ce sera donc entre autres **un forum whatsApp**. Il sera nommé "*fifty-fifty*" ou "*local change 2019 (suivi du nom de l'arrondissement ou quartier)*". Ces appellations pourront être traduites en langues locales selon les cas. L'objectif est de faire adhérer les jeunes à l'idée que les listes des candidats des partis politiques soucieux de la cause jeune aux élections locales, "doivent" être composées d'au moins la moitié des jeunes.

Il va sans dire que **JOUVENCE**, avec son entrée en scène, viendra proposer le **100% des jeunes dans les candidatures**. Cela s'avérera d'autant plus important que cette option pourra frapper profondément l'imaginaire politique, et créer un choc psychologique dans la population jeune désintéressée ou hésitante à la chose politique.

Ces fora locaux seront donc créés et animés par des jeunes ressortissants de ces Arrondissements, qui pourront même au besoin, créer des **sous fora de villages ou de quartiers**.

Ces outils seront couplés dans chaque Arrondissement d'une représentation du mouvement "All Youths in politics".

1.2.3. Quelques outils marketing de 119/300.

➤ *Les outils numériques (Les cadres de diffusion)*

- Un site internet ;
- Des fora whatsApp locaux ;
- Une télévision numérique.

➤ *Les outils non numériques (Les éléments de diffusion)*

- La signature de messages courts ;
- La fabrication de petites vidéos ;
- Le branding dans les cérémonies ;
- Les communiqués et propagandes dans les médias ;
- Le branding sur effets de mode :
 - Vestimentaire (tee shirts, chapeaux, polos) ;
 - Epingles de poitrine ;
 - Bracelets artisanaux.
- Petits drapeaux de véhicule et de bureau ;
- Auto collants ;
- Echarpes ;
- Etc.

2. La création de "All Youths in politics".

Le mouvement "All Youths in politics" est l'instrument opérationnel de la stratégie de lancement de JOUVENCE et de ses leaders. Aussi spécialisé que

119/300, c'est par lui que JOUVENCE compte principalement atteindre la cible de 65% de l'électorat jeune indécis ou désintéressé.

2.1. L'idée.

Toute la stratégie de JOUVENCE est basée essentiellement sur la population jeune du Cameroun. Elle est statistiquement évaluée à environ 65%. Le parti étant une structure dédiée à l'émancipation et à l'activisme politique des jeunes, il apparaît de bon ton que même les instruments de conquête et de contact de cette cible leur soient consacrés.

Aussi, le fin mot du mouvement est-il de militer dans la période du 1^{er} janvier au 31 août 2019, période légale d'inscription sur les listes électorales.

Dans la même période, mais en allant au-delà, soit jusqu'aux élections locales, il s'agira de convaincre les jeunes de la nécessité et de l'urgence de leur implication dans la vie politique, de leur expression politique à travers une ruée massive vers les urnes. Surtout, il sera question de les amener à comprendre et assimiler **le bien fondé d' "Un vote jeune pour les jeunes"**.

C'est cette dernière articulation de la philosophie de All Youths in Politics, qui différencie ce mouvement avec certains autres beaucoup plus généralistes et auparavant moins construits. Car, All Youths in Politics n'est pas un mouvement saisonnier ; il n'est pas non plus généraliste. Son activisme s'inscrit sur toute la longueur du temps, en période électorale d'inscription sur les listes électorales comme en période ordinaire. All Youths in Politics devra travailler du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Son idéal étant de rallier les jeunes, tous les jeunes à la chose et à la Cause politiques.

Ce mouvement est un outil d'aide à la propagande de JOUVENCE.

2.2. La nature du mouvement.

Le mouvement All Youths in Politics est apolitique. Il sert la cause politique sans pour autant prendre parti. C'est un mouvement de conscientisation de la jeunesse sur le rôle éminent qui est le sien dans la vie politique de la nation.

3. Le support légal du Mouvement.

All Youths in Politics sera adossé à **VIGIE PATRIE**, une association vieille de plus de onze (11) ans d'existence. Créée le 11 septembre 2007, Vigie Patrie a pour objectifs entre autres, la défense des droits de l'Homme, des droits civiques et du consommateur. Et en droite ligne de ces objectifs, figure en bonne place, l'accompagnement des pouvoirs publics dans la réalisation efficace des politiques publiques.

Et sur ce dernier point, il sera question pour cette association de prendre aux mots le premier des Camerounais qui, dans son adresse inaugurale du nouveau septennat 2018-2025 lors de sa prestation de serment, a bien mentionné qu'il a bien compris les jeunes dans leur « *aspiration profonde à des changements* », tout comme il a saisi leur « *désir de mieux participer à la prise des décisions qui engagent l'avenir de notre pays* ».

Il s'agira donc pour ce mouvement All Youths in Politics, à travers VIGIE PATRIE, d'aider le président à accomplir cette promesse du 06 novembre 2018 qu'il a faite à la jeunesse.

La programmation de ce mouvement fera l'objet d'une approche stratégique particulière.

II. La stratégie de transition.

La transition devra se faire dans un espace temps d'un (1) mois. C'est la période de passage de la stratégie de lancement à celle de positionnement du mouvement jeune en général, et du parti politique JOUVENCE en particulier.

Elle sera caractérisée par une suite de stratégies et d'activités, visant à diriger et à maîtriser sa mutation, de simple mouvement civil à Mouvement politique. Le point de départ de l'application de cette stratégie de mutation sera l'obtention de l'acte marquant l'existence légale du nouveau parti.

Et pour mener à bien cette transition, il importera que certaines activités et actions soient tenues et menées à savoir :

- La présentation du parti ;
- Le reversement des acquis des mouvements de lancement ;
- Le relifting et l'adaptation de 119/300 ;
- Le relifting et l'adaptation de *All Youths in Politics*;
- Une prise de position ferme sur certains sujets politiques de l'heure.

1. La présentation du Parti.

La présentation du nouveau parti est l'élément premier et primordial de la mise en application de la stratégie de transition. Il s'agira de soumettre à l'appropriation de l'opinion nationale et internationale l'identité, les idéaux, la ligne politique générale et les objectifs du nouvel appareil politique.

Cette présentation officielle, certainement au travers d'une cérémonie publique, sera suivie au cours de nombreux jours et semaines suivants, d'une campagne médiatique tous azimuts. Sans compter les opérations additives et connexes de porte à porte ou de proximité qui viseront à toucher les citoyens et potentiels électeurs dans leurs derniers retranchements.

2. Le reversement des acquis des mouvements de lancement.

La transition sera aussi et surtout garantie par le reversement des acquis des mouvements 119/300 et *All Youths in Politics*. En effet, ces mouvements qui avaient servi à dessiner le spectre du nouveau parti alors même qu'il n'avait encore aucune existence légale, devront se fondre désormais dans la mouvance purement politique du Parti.

Pour ce faire, il s'agira pour le Parti d'apporter une réponse claire aux préoccupations de ces mouvements en leur donnant la garantie :

- De proposer 180/180 jeunes de moins de 30 ans à la dignité de députés de la Nation aux prochaines élections législatives ;
- De soumettre au peuple des listes entièrement composées des jeunes et des maires de moins de 40 ans aux prochaines élections municipales.

Par ces garanties données, le parti s'appropriera les objectifs de ces deux (2) mouvements qui deviendront désormais à la fois ses **boussoles**, ses **partenaires** et ses **sentinelles**. Et pour sceller cette appropriation, des plateformes ou protocoles d'entente seront matérialisés entre ces différentes entités et le Parti.

3. Le relifing et l'adaptation de 119/300 à la nouvelle donne.

119/300 est un mouvement qui aura été lancé avant l'existence du Parti. Et dans cette période, il avait pour objectif de sommer les acteurs et les machines politiques d'alors, à faire la part belle à la jeunesse dans les mairies et dans la Chambre basse du Parlement. Avec la réponse et les garanties fermes données par JOUVENCE de tenir ce pari et même d'aller au-delà de cette demande, ce mouvement qui évoluait jusque-là en *free-lance*, se retrouvera

dans l'obligation de réviser son approche. Car, ayant trouvé un partenaire entièrement disposé à satisfaire toutes ses exigences.

Aussi, le relifting consistera-t-il donc à revoir ses habillages généraux, son approche et ses effets de langage qui ne serviront plus désormais uniquement à la sensibilisation des structures et acteurs politiques, mais aussi et surtout à la propagande et au militantisme politique pur et simple, en faveur de cette cause jeune. Et pour y arriver, le mouvement 119/300 sera :

- Soumis en proposition aux autres membres de l'Opposition ;
- Proposé dans la construction d'une plateforme sur les objectifs qu'il poursuit.

4. Le relifting et l'adaptation de *All Youths in Politics*.

A l'instar du Mouvement 119/300, *All Youths in Politics* devra être toiletté pour s'arrimer à la nouvelle donne. Sans jamais cesser d'être un mouvement apolitique et donc à caractère purement civil, il devra désormais jouer le rôle de veilleur et de censeur du respect, par les partis déclarés favorables à la logique 119/300, de leurs engagements. Cette mission de veille et de censure viendra se greffer à celles de base que sont :

- Encourager les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales ;
- Encourager les jeunes à militer en politique ;
- Sensibiliser les jeunes sur la nécessité et l'urgence de se rendre aux urnes massivement aux prochaines élections locales.

All Youths in Politics deviendra donc après cette période de transition, un partenaire et un appui de JOUVENCE dans la constellation des organisations de la société civile.

5. La prise de position ferme sur certains sujets politiques de l'heure.

C'est la prise de position du nouveau parti sur certains sujets à caractère politique de l'heure, qui permettra d'amorcer la phase de positionnement de ce dernier sur la scène politique nationale. Elle permettra tout aussi d'investir l'imagerie populaire et l'opinion nationale. En plus de dessiner la voie et les orientations générales de JOUVENCE, elle devra ouvrir des passerelles d'entente, de travail commun et de mutualisation des efforts avec les autres appareils ou acteurs de l'opposition.

Parmi ces sujets triés sur le volet, et sous réserve de nouveaux rebondissements, l'on inscrit :

- La présidentielle du 07 octobre 2018 ;
- La crise post-électorale ;
- Une opinion sur chaque parti politique majeur de l'Opposition ;
- Une opinion sur chaque candidat aux récentes élections présidentielles ;
- L'avenir politique de la jeunesse ;
- Le choix politique de la jeunesse ;
- Etc.

Ce choix non exhaustif de sujets devrait s'accompagner par un traitement assez croustillant et incisif. Il y va de la pertinence de l'effet escompté.

III. La stratégie de positionnement.

Le positionnement consistera, en l'enracinement de l'appareil politique. La période d'enracinement part de la présentation officielle du Parti à l'infini

dans le temps. Seulement, vu l'urgence et l'imminence des élections locales, l'enracinement du parti devra connaître une accélération particulière.

La stratégie de positionnement devra donc ainsi s'étendre.

- Sur la scène politique nationale ;
- Et sur les élections locales de septembre 2019.

1. Le positionnement du parti sur la scène politique nationale.

Il se fera tout au long de la vie du Parti. Seulement, compte tenu de l'imminence des élections locales qui constitueront le premier test d'affirmation de cet appareil, une stratégie choc de positionnement devra être bâtie afin de lui permettre de parer à cette urgence, notamment aux aléas liés :

- Au maillage territorial ;
- Au recrutement dans la Main ;
- A la constitution des organes déconcentrés du parti ;
- A l'installation des bureaux locaux ;
- A la sélection des potentiels candidats devant concourir sous la bannière du Parti dans chaque circonscription électorale ;
- Au recrutement des scrutateurs ou représentants du Parti dans chaque bureau de vote ;
- A la modélisation d'une offre politique adaptée aux couleurs sociales et culturelles des circonscriptions politiques à conquérir ;
- A la modélisation d'un projet global de société à soumettre à la censure préalable du peuple, devant être défendu et appliqué par les représentants du Parti à l'Assemblée Nationale ;
- A l'organisation des primaires locales du Parti ;
- A la modélisation des projets locaux de société à soumettre à la censure préalable des populations de chaque circonscription concernée, et

devant être appliqué par l'équipe proposée par le Parti à la conquête de chaque mairie locale ;

- L'envoi des prospecteurs politiques du Parti sur le terrain, afin de recueillir les besoins majeurs des populations dans chaque circonscription électorale ;
- Le tri, la sélection et l'adressage sectoriel, local et global des remontées de besoins recueillis sur le terrain par les prospecteurs politiques ;
- La signature des accords d'appareil avec d'autres formations politiques de l'Opposition ;
- L'unification de l'Opposition ;
- Un plan marketing et communicationnel spécial ;
- Etc.

Pour que tous ces objectifs soient remplis et pleinement atteints, il importera pour le nouveau parti de mettre une emphase particulière sur le projet le plus noble de toute cette stratégie : **la discipline.**

2. Le positionnement du parti aux élections locales de septembre 2019.

C'est la priorité des priorités, après la matérialisation de l'existence légale du Parti. Il importera à cet effet de bâtir un **plan spécial de positionnement du Parti aux élections locales de septembre 2019.**

Ce plan devra absorber de manière sélective et opportune tous les éléments des documents de stratégie du Parti. Mais surtout, il devra s'appuyer davantage sur :

- Le 119/300 ;
- Et *All Youths in Politics.*

ALL YOUTHS IN POLITICS.

Tous en politique.

Document **5/9.**



Ce document est le cinquième du genre, dans la suite des instruments cadres et opératoires de la stratégie de mobilisation de la jeunesse en masse, pour une auto saisine par elle-même de son destin politique.

All Youths in Politics s'emboîte dans la stratégie générale de lancement et d'opérationnalisation d'un mouvement politique jeune au Cameroun, afin de porter le changement dès les prochaines élections locales, notamment législatives et municipales prévues en principe pour le mois de septembre 2019. C'est un mouvement apolitique ou à caractère purement civil. Il est une émanation et une création de l'Association VIGIE PATRIE.

I. Le concept.

Le concept *All Youths in Politics* ou *Tous en politique* est un mouvement pour jeunes, tenu par des jeunes. Il a donc :

- Une justification ;
- Des objectifs ;
- Des cibles ;
- Une durée.

1. Justification.

All Youths in Politics intervient dans un contexte d'effervescence politique sans précédent dans l'histoire du Cameroun démocratique et multipartite. Après les événements de 1992, l'année 2018, à travers l'organisation, la tenue de l'élection présidentielle du 07 octobre, ainsi que le contentieux post électoral qui s'en est suivi, a laissé entrevoir quelques prodromes de la vitalité démocratique du peuple Camerounais. Pour l'effectivité de ce constat, l'un des grands ingrédients révélés, aura été la jeunesse.

Candidate, experte, militante, acclamatrice ou spectatrice, la sortie de la jeunesse Camerounaise aux dernières échéances électorales, a donné à voir **le spectre d'un autre Cameroun**. Un Cameroun du changement ; **Un Cameroun des idées neuves**. **Un Cameroun de la vitesse ; Un Cameroun de la vigueur**.

C'est fort de ces constats ainsi que des nombreuses déceptions de cette sortie timide, mais heureuse de la jeunesse en politique, que VIGIE PATRIE s'est sentie interpellée. En tant qu'association citoyenne de défense des droits de l'Homme et des Consommateurs, elle s'est laissée séduire par la nécessité naissante et pressante d'appuyer la jeunesse Camerounaise dans sa décision embryonnaire, et son envie jusqu'ici timidement manifeste, de jouir et d'exercer ses droits politiques.

En effet, cette entreprise survient dans un contexte de réussite relative de nombreuses initiatives théoriquement limitées, d' enrôlement des jeunes dans le fichier électoral. Sans condamner aucunement la bonne foi des initiateurs, ces idées ont présenté des limites nombreuses que l'on pourrait ici exposer sous forme de questionnements.

1°. Comment demander à un jeune de simplement s'inscrire sur une liste électorale sans lui en présenter l'utilité ?

Demander de s'inscrire sur les listes électorales c'est persuader la cible à aller voter. Mais pour le faire, il faut bien que celui à qui est adressée cette demande sache bien pour qui il ira voter. Cette question, qui semble ne plus emballer les générations supérieures, est très importante pour la jeunesse.

Ce d'autant plus que non seulement elle est désintéressée par dissuasion, peur ou scepticisme à la chose politique, mais aussi, elle est préoccupée par la difficulté de la conjoncture qui obscurcit toute visibilité sur son avenir, et

handicape ses chances d'affirmation dans la société. Aussi, demander aux jeunes d'aller s'inscrire sur les listes électorales, aurait-il été plus intéressant et porteur, si l'on leur avait indiqué pour qui et pourquoi ils iraient le faire.

Les jeunes ont besoin de repères et d'idoles. Des repères de leur ambiance quotidienne et des idoles de leur époque. Cela suppose que cette entreprise resterait vaine tant qu'ils ne se reconnaîtraient pas dans les modèles et les leaders politiques sur le marché, qui plus est encore, sont très peu présents dans les lieux communs qui mobilisent leur plus forte concentration et leur grande présence. A cela, il faudrait ajouter que, pour certains d'entre eux qui ont atteint une certaine maturité intellectuelle, **le vote pour les caciques classiques de l'Opposition est un vote impossible.** Tant les accointances leur paraissent nombreuses, ainsi que les complicités en tous genres perceptibles dans leurs postures et trajectoires sans cesse changeantes qui, faute d'augurer leur volonté réelle à bâtir le pays dans la contradiction, met plutôt à nu leur solidarité d'âge et de génération pour la confiscation du destin national et la perpétuation de leurs intérêts privés et égoïstes.

Il apparaissait donc difficile de demander aux jeunes d'aller s'inscrire sur les listes électorales, sans leur indiquer de nouvelles figures et de nouveaux appareils vierges de tout soupçon.

Cela est d'autant plus vrai qu'entre l'élection présidentielle du 11 Octobre 2011 et celle du 07 Octobre 2018, un gap infime d'un (1) million de nouvelles inscriptions fait la différence. Le fichier bouclé d'ELECAM s'étant refermé au 31 août 2018 sur un peu plus de six (6) millions et demi d'inscrits.

Qu'est-ce qui n'a donc pas marché ? La méthode certainement.

Et qu'est-ce qui a manqué ? Le discours assurément. Le bon et le vrai discours.

2°. Comment demander aux jeunes d'aller s'inscrire sur les listes électorales sans leur en présenter la finalité ?

Les jeunes devraient sortir massivement pour aller s'inscrire et après quoi ?

C'est la seconde question de fond à laquelle les mouvements mobilisateurs des jeunes avant les récentes élections présidentielles, ont manqué d'apporter une réponse. Elle aurait été déterminante pour ces opérations de persuasion, si elle avait été donnée à temps.

En effet, si le jeune ne trouve aucun intérêt à aller voter les partis classiques et leurs caciques existants, il ne faudra pas aller chercher ailleurs les raisons qui expliqueraient son « refus » de s'inscrire sur une liste électorale. Les deux (2) questions sont donc liées.

Ils ne peuvent aller s'inscrire sur les listes électorales que :

- **S'ils se reconnaissent dans les appareils et les leaders en scène ;**
- **Et si un objectif à atteindre leur a été vertueusement présenté.**

La première condition a déjà été élaborée. C'est donc la seconde qui mobilise l'analyse.

En effet, les mouvements de mobilisation des populations à s'inscrire massivement sur les listes électorales, se sont avérés généralistes et limités dans leur finalité. Ils semblaient avoir été créés et initiés pour servir les intérêts de tous les partis politiques ainsi que tous les leaders confondus. Cela est d'autant plus vrai qu'au finish, l'on a pu réaliser avec moins d'étonnement, pour qui sait observer de près, le regret qu'éprouvaient de nombreux citoyens, surtout jeunes, de ne s'être pas inscrits sur les listes électorales après qu'ils

aient vu l'effervescence, l'animation et les efforts appréciables de nouvelles figures politiques porteuses d'un souffle nouveau qu'ils auraient pu renforcer.

Cette vision courte des mobilisateurs apparaît aussi explicable. La plupart étaient convaincus de la nécessité de pousser les masses aux urnes ; mais très peu, sinon rares étaient ceux qui croyaient en leur destin politique. De ce fait, il leur apparaissait donc difficile de lier dans leur discours, la persuasion des masses à aller s'inscrire sur les listes électorales et la consigne du vote en faveur de leurs candidatures futures. A cela, il faudrait ajouter que nombre d'entre eux se seraient livrés à cet exercice, beaucoup plus par aventure, désir d'occupation et d'ostentation, que par conviction et besoin de servir.

Le résultat ne pouvait donc être pour l'essentiel que celui qu'on a connu.

2. Objectifs.

All Youths in Politics vient donc, compte tenu de ce contexte, proposer une offre nouvelle dans l'amélioration de la stratégie de mobilisation massive des jeunes en politique. Cette offre se distingue à travers six (6) objectifs :

2.1. Intéresser les jeunes à la chose politique.

Cette entreprise s'annonce de longue haleine. Elle ne saurait se limiter au simple cadre temporel des inscriptions sur les listes électorales. C'est une école et un enseignement de tous les jours.

Depuis un peu plus de 22 ans, la jeunesse consciente s'est résignée à l'axiome du Premier des Camerounais : « *la politique aux politiciens, l'École aux écoliers* ». C'est un refrain sans cesse et continuellement repris par leurs parents. Il a vraisemblablement fini par asseoir dans leur imaginaire, et ce de façon regrettable, le caractère dangereux de la politique. Cette fausse

prénotion s'accompagnant en même temps du sous entendu selon lequel la politique est une affaire d'adulte. Et pourtant, même la loi a situé la majorité électorale à 20 ans, soit un (1) an en deçà de la majorité civile.

Il sera donc question pour *Tous en politique*, de reprendre tout au point de départ. Une nouvelle sensibilisation qui mobilisera de nouveau les jeunes autour de la chose politique. C'est un travail de grande profondeur dans le reformatage de la conscience politique des jeunes. Une occasion de remplacer l'autre axiome par celui-ci : « *si vous ne faites pas la politique, elle vous fera* ».

Cette entreprise d'intéressement des jeunes à la chose politique, revêt une importance et une urgence singulières, compte tenu de l'actualité politique pressentie en 2019 avec la tenue des élections locales. Ces échéances apparaissent comme étant les dernières par lesquelles la Jeunesse Camerounaise pourrait imposer sa voix et son opinion au cours de ce septennat, reconnu par les plus avertis, comme crucial dans la vie politique du pays. Car, de toutes les façons, à l'exception des élections régionales qui risquent d'être acquises au parti au pouvoir, si elles sont organisées en l'état actuel de sa majorité dans les mairies, les autres événements politiques du pays ont déjà été investis et domptés par le pouvoir en place. L'on cite principalement les sénatoriales et les présidentielles.

2.2. Aider la Jeunesse à exercer ses droits politiques.

Contrairement à cette acception tronquée des protocoles de 1966, qui expose le droit de manifestation comme le *droit des droits du citoyen*, il importe de porter à nouveau au premier plan, les droits politiques. Et parmi ceux-ci, insister sur :

- Le droit de participer à la vie politique de son pays ;
- Le droit de vote ;

- Le droit de militer dans un parti politique ;
- Etc.

Il est en fait question de rappeler à la jeunesse que **faire la politique n'est pas une affaire d'autorisation ou de permission, mais un engagement libre et personnel.** Faire la politique n'est pas une affaire d'adultes autoproclamés ou auto déclarés, mais de chaque citoyen fort de ses ressentis et conscient de ses capacités individuelles.

Cette entreprise s'annonce tout aussi fastidieuse. Ce d'autant plus que tout ce qui concerne la politique ne relève que de simples droits et non des devoirs. La question qui en résulterait alors serait celle de savoir : **Comment amener la jeunesse Camerounaise à voir en ses droits, des devoirs ?**

Rendre possible et utile la réponse à cette interrogation, nécessitera beaucoup d'exercice dans la rhétorique et dans le discours. Mais surtout une ferme et fertile invocation des enjeux d'avenir de la Nation.

2.3. Conscientiser la jeunesse sur la nécessité de devenir elle-même entrepreneur de son avenir.

L'avenir est un chantier permanent. Il se construit génération après génération. Les architectes de l'Etat du Cameroun, tel qu'on l'a connu aux premières heures des indépendances, ont conçu ce pays avec la vision de leur temps et les moyens de leur époque. Pour ceux d'entre eux qui ont survécu à l'aube de ces temps, ils ont dû remodeler le pays au fur et à mesure de l'évolution et des changements de circonstances. Quel qu'en soient les cas et avec les faveurs de l'éloignement dans le temps, **les architectes du Cameroun des années post indépendance ne sauraient plus être les mêmes soixante (60) années après.**

Mieux encore, **les architectes du Cameroun ne sauraient être en même temps les ingénieurs de l'Etat d'aujourd'hui.** L'architecte dessine le futur dans le présent et l'ingénieur le réalise. Il le construit. Le futur est une donnée permanente comme le présent est une réalité sans cesse renouvelable et actualisable. Et il y a de ce fait comme une activité d'entrepreneuriat constant qui engage en successions et recyclages réguliers, des architectes et des entrepreneurs dans l'édification de la Nation.

Ce renouvellement des concepteurs et des bâtisseurs est d'autant plus important et nécessaire pour un Etat en concurrence dans le concert des nations, qu'il lui permet de toujours rester debout, attrayant, dynamique et compétitif face aux défis de son temps et pour le plus grand bonheur de ses nationaux. Et l'atout premier de ce renouvellement est l'implication par inoculation juste et mesurée, de la jeunesse dans la conception et l'ingénierie de la machine étatique.

La Jeunesse est donc l'atout-maître de l'avancée d'un pays. Le Cameroun ne devrait et ne gagnerait rien à faire exception à cette règle.

D'où il apparaît nécessaire et urgent pour le mouvement **All Youths in Politics**, d'amener la jeunesse à comprendre que leur pays le Cameroun, est un chantier qui a besoin de jeunes entrepreneurs politiques, dynamiques et visionnaires. Il faudra bien leur faire appréhender le fait que **la politique est un métier comme tout autre et une activité comparable à d'autre.** Qu'elle peut recruter, employer, utiliser, former et recycler un personnel aussi densément et efficacement que tout autre domaine. Il faudra conscientiser la jeunesse de ce que **la politique est le projet des projets** dans toute Nation. C'est elle qui est au début et à la fin de tout destin communautaire ou national. C'est elle qui structure le présent et l'avenir de toute société. **La politique est le premier des projets de toute Nation.** Les jeunes devront se pénétrer de ce que **se mettre en marge de la politique, c'est céder la décision sur leur avenir à d'autres.**

D'où, il importera au long et au bout de cette campagne de saisir cette jeunesse sur la nécessité pour elle de devenir l'entrepreneur politique de son avenir, de son devenir, non seulement en s'intéressant à la chose politique, mais aussi et surtout en s'y impliquant.

2.4. Encourager les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales.

C'est un projet qui se fondera dans l'élan général des mouvements qui œuvrent déjà dans ce sens. **All Youths in Politics** y apportera juste une nouvelle dynamique et une méthode neuve.

2.5. Encourager les jeunes à se rendre massivement aux urnes.

Il faudra s'appuyer davantage sur les regrets passés, notamment ceux éprouvés aux lendemains des dernières élections présidentielles du 07 octobre 2018, pour convaincre la jeunesse à se rendre massivement aux urnes. A cet argument, l'on pourra adjoindre celui de l'importance et de l'urgence de la conquête de la Chambre basse du Parlement ainsi que des municipalités.

En effet, c'est à l'Assemblée Nationale que les lois sont toutes votées. Bonnes ou mauvaises, décriées ou non. **La prise d'assaut de l'Assemblée Nationale par les jeunes, leur permettrait donc d'avoir le contrôle et la main heureuse sur toutes les lois qui n'intègrent pas les logiques structurantes de leur idéal d'avenir.** Bien plus, une majorité jeune à l'Assemblée Nationale, permettra de faire valablement et utilement contrepoids au surpoids, à l'obésité politique et à l'égo surdimensionné de l'Exécutif. Et *in fine*, de placer en bonne ligne de mire, afin de le fissurer et au besoin l'effriter, l'entourage opaque et infécond tant décrié du Président de la République.

De même pour le cas des municipalités, l'invasion de la Jeunesse dans les urnes peut permettre de renverser la donne. Une majorité de jeunes tenant les exécutifs municipaux dans plus de la moitié, mais surtout dans les mairies qui comptent, pourraient permettre, non seulement d'asseoir utilement le processus de décentralisation, mais surtout l'utilisation féconde et effective des ressources transférées dans le cadre de cette politique. Par cette prouesse politique, les populations locales pourraient facilement s'identifier à travers leurs élus de la jeune génération, qui présenteront l'avantage d'avoir souffert à leurs côtés les affres quotidiens du régime en place, et seront donc aptes à apporter des réponses des plus simples, humbles, efficaces et appropriées.

L'invasion des urnes par la Jeunesse aux élections locales de 2019 se présente donc comme un impératif catégorique. Même si aucune œuvre sur terre n'est parfaite, l'échec de ce Mouvement n'est aucunement envisageable.

2.6. Aider les jeunes à discerner les offres politiques.

S'inscrire sur les listes électorales et aller aux urnes, ne suffit pas comme solution pour provoquer le changement et renverser la donne. Il faudrait en sus, aider les jeunes mobilisés à affuter et affiner leurs choix.

Pour ce faire, **All Youths in Politics** devra davantage s'adonner à l'exercice de **conseil** et de **coaching**, afin de leur donner des outils et moyens même résiduels de lecture des projets politiques. Il va de soi que cet exercice penchera davantage sur **les projets politiques tenus par des candidats jeunes et vierges de toute tache politique**. Et en addition, le choix des projets à mettre en lumière sera plus incisif sur ceux des **candidats ayant souscrit à la logique d'unification de l'opposition et de mutualisation des forces**.

3. Les cibles du Mouvement.

Contrairement aux autres mouvements de même nature et d'objet similaire, **All Youths in Politics** a une cible restreinte : la Jeunesse. C'est la jeunesse :

- De l'intérieur ;
- Et de la diaspora.

La logique qui soutend cette restriction de cible est justifiée, non seulement par des raisons stratégiques, mais aussi par le besoin de faire différent.

Faire différent est important en ces temps de doute politique généralisé. Si l'on considère que la population du Cameroun est scindée en deux (2) blocs, les jeunes et les moins jeunes, sur une double proportion relative de 65% et 35% respectivement, il va de soi que la frange à conquérir davantage est la première. Non seulement parce qu'elle est la plus importante en nombre, mais surtout parce qu'elle est la moins intéressée par la chose politique. Bien plus, le tout n'est pas de l'intéresser à la chose politique, mais il faudra encore, comme l'on l'a précisé tantôt, qu'on lui donne de bonnes raisons ainsi que des garanties opportunes et persuasives, lui démontrant **le bien fondé et la fécondité de son implication en politique.**

Faire différent consistera donc à spécialiser le Mouvement à cette jeunesse de l'intérieur et de l'extérieur. Et ainsi éviter de tomber dans l'écueil des mouvements classiques en la matière.

Pour ce qui est de la stratégie, elle s'appuiera particulièrement sur le discours et l'approche jeune. Cela impliquera l'emprunt des lieux communs et des codes les plus usités dans ce milieu.

4. La durée du Mouvement.

La durée du mouvement est indéfinie. Elle transcende même la borne temporelle de déroulement des élections locales de septembre 2019.

Seulement, comme ces échéances électorales présentent un caractère essentiel dans la vie politique du pays, et compte tenu de ce qu'elles constituent les véritables dernières agapes politiques nationales, en tant qu'elles bouclent la messe électorale du septennat, une emphase devra être investie dans les neuf (9) premiers mois de l'année.

Il va sans dire que pour ce faire, des moyens humains et matériels conséquents devront être mobilisés à cet effet.

II. L'opérationnalisation.

La gestion pratique du mouvement **All Youths in Politics** se fera sur trois (3) niveaux.

- Sur VIGIE PATRIE son support légal,
- Par les campagnes ;
- Par d'autres moyens d'accompagnement.

1. Le support légal du Mouvement : VIGIE PATRIE.

All Youths in Politics est un mouvement initié par VIGIE PATRIE, une association de défense des droits de l'Homme et du Consommateur, créée depuis le 11 septembre 2007. C'est elle qui, par son expérience de plus d'une dizaine d'années, va le mener de bout en bout, avec son personnel et ses ressources disponibles.

2. Les campagnes.

Pour atteindre les objectifs fixés, le Mouvement *Tous en Politique* procédera par les campagnes :

- Médiatiques ;
- Numériques ;
- Prospectives.

Toutes ces campagnes ainsi que leurs moyens respectifs, seront empruntés et utilisés solidairement dans l'atteinte efficace de cet objectif.

3. Les autres moyens.

Ils s'entendent principalement et entre autres :

- Du branding ;
- De l'affichage ;
- Etc.

JOUVENCE
Les jeunes en politique

III. Les attentes induites du Mouvement.

All Youths in Politics a des attentes induites que sont :

- La mobilisation de la proportion des 65% qui constitue la part jeune de la population ;
- La sensibilisation de la proportion des 35% qui constitue la part moins jeune de la population.

1. La mobilisation massive des 65%.

Les jeunes constituent 65% de la population du Cameroun. C'est la cible que le Mouvement s'est donné à atteindre spécialement. C'est aussi elle qui fonde la différence entre *Tous en Politique* et les autres mouvements qui présentent un caractère généraliste.

Toute modestie gardée, le Mouvement compte atteindre cet objectif, non pas solitairement, mais solidairement, avec d'autres partenaires politiques ou apolitiques, partageant ou conscients du même idéal.

2. La sensibilisation des 35%.

Les récentes élections présidentielles du 07 octobre 2018 ont enregistré un vote effectif de 3,5 millions de citoyens, sur les 6,5 millions enregistrés sur le fichier électoral. Si l'on considère que la jeunesse ne vote pas, ou si oui, très peu, ce dernier chiffre représenterait pour une part considérablement grande, les 35% de la population moins jeune acquise au Président de la République et à son régime.

Partant de ce fait, fort serait donc de constater que même dans cette brochette de 35%, 03 millions de citoyens sur 06,5 millions d'électeurs potentiels attendus, n'ont pas fait le déplacement pour les urnes. Cela pourrait s'expliquer par une raison ou une autre, toute polémique évitée. Mais avec une constante qui donne le désintérêt ou l'absence de motivation, comme la raison principale de ce comportement.

C'est donc dire qu'en recherchant les 65%, le Mouvement pourrait tout aussi bien atteindre, par une onde de choc conséquente, une bonne frange calibrée au moins à la moitié des 35% de la population supposée acquise au Chef de l'Exécutif et à son appareil. Et si l'on part de la posture selon laquelle, **le peuple aime son président mais pas son entourage**, il y aurait une forte

JOUVENCE Documents.

odeur de promesse des fleurs qui s'élèverait et envahirait le pays entier jusqu'aux élections locales de septembre 2019, par une sortie massive mais surtout combinée, des 65% et d'une bonne partie des 35%.

Le résultat de cette sortie massive est à confier aux partis politiques qui seront en présence en ces temps à venir.

All Youths in Politics aura gagné un grand pari. Le premier pari de l'histoire de l'engagement de la Jeunesse camerounaise en politique.





CHORUS.

Document **6/9.**

Ce document se donne pour objectif de proposer les bases susceptibles de fonder, de sceller et d'entretenir une union durable de l'Opposition camerounaise. Un long chemin a été parcouru par les acteurs et les formations de l'Opposition. Les fortunes des uns et des autres sont connues. Malgré les efforts fournis, le but ultime n'a pas été atteint à savoir, celui de renverser démocratiquement le pouvoir en place. A défaut d'obtenir le changement par le sommet, en remportant l'élection présidentielle l'Opposition camerounaise n'est pas toujours arrivée à prendre possession ne serait-ce que de la base du pouvoir qui est le Parlement et les Municipalités.

La raison principale de cette carence est connue. C'est **la désunion**.

Pour y parvenir, plusieurs élixirs ou stratégies ont été invoqués et essayés, mais en vain. Les conflits d'ego et d'intérêts ont hélas toujours eu raison de cette heureuse dynamique. Trop souvent même, l'on a ressenti comme une main noire du pouvoir en place sur cet échec répété de l'union de l'Opposition. Les dernières élections présidentielles du 07 Octobre 2018 en ont livré une autre illustration assez parlante de cette incapacité de l'opposition à faire "un" pour une seule et même cause.

Qu'est-ce qui n'a donc pas marché ? C'est la question que tout un chacun se poserait. Mais sa réponse est déjà connue. Il faudrait donc la reformuler. Et dans cette suite la question deviendrait donc : **Qu'est-ce qui devrait marcher ?**

Ce questionnement est générique en tant qu'il est à la fois central et engage d'autres interrogations accessoires. Mais le plus important dans son libellé est qu'il ne fixe pas l'attention sur le passé, mais sur l'avenir. Bien plus, en se posant la question sur ce qui devrait marcher, l'on reconnaît déjà péremptoirement que **l'atteinte de l'objectif ultime de l'Opposition est une affaire de méthode**.

Il ne s'agit pas de laisser penser que les méthodes employées dans le passé ont toutes été mauvaises. Loin s'en faut. Peut-être seulement qu'elles

auraient été inadaptés ou alors tout simplement convoquées aux moments inadéquats. Peut-être aussi même qu'elles auraient été lassées à l'application d'entités ou individualités inexpertes ou insuffisamment imprégnées de la volonté d'accomplir cet auguste objectif.

Le besoin de réaliser enfin l'union de l'opposition semble interdire toute incursion polémique dans ce passé d'échecs et de déception. Il faudrait donc regarder vers l'avenir. Et pour ce faire, la réponse à la seconde question a toute son importance : **Qu'est-ce qui devrait marcher ?**

La réponse à cette interrogation est donc cristallisée par le CHORUS. C'est une contribution stratégique de JOUVENCE. A la suite des cinq (5) autres qui l'auront précédé, ce document s'attèlera à ouvrir quelques brèches de matérialisation de l'union de l'Opposition. Un objectif dont la matérialisation est d'autant plus urgente que la boucle électorale du septennat se refermera avec la tenue probable des élections locales prévues pour le mois de Septembre 2019. Cette urgence de l'union de l'Opposition camerounaise tient donc non seulement à l'imminence de ces dernières élections mais aussi à leur importance.

L'importance des élections législatives et municipales de 2019 est triple :

- Elles doivent permettre à certains partis de l'Opposition qui se seront démarqués lors de la présidentielle du 07 Octobre 2018, de **consolider leurs acquis** ;
- Leur préparation devrait permettre à ces partis de se doter d'un **Plan commun de front** contre la machine surpuissante au pouvoir ;
- Les résultats de ces échéances devront permettre à l'Opposition de **gagner à tout le moins la chambre la plus importante du Parlement et la majorité des municipalités**, afin de lui donner les moyens de faire contre poids et d'opposer une résistance institutionnelle.

1. La consolidation des acquis.

Elle concerne particulièrement ceux des candidats ou des partis politiques dits de l'Opposition qui se sont démarqués lors des récentes élections présidentielles du 07 Octobre 2018 dernier. Les prochaines élections locales leur permettront de **produire une traduction géographique au score de leur candidat** ; ou alors de donner une assise territoriale équivalente ou meilleure au score par eux enregistré lors de la présidentielle.

Dans tous les cas, les élections locales sont une aubaine sérieuse pour tous ces concurrents.

2. Investir le Parlement et les Mairies.

En consolidant les acquis de la dernière élection, nombre de candidats et de partis politiques en lice à la dernière élection présidentielle, sont susceptibles de modifier profondément la coloration de l'Assemblée nationale, ainsi que la répartition des municipalités. La fortune pourrait même davantage tourner à leur avantage à l'occasion de probables erreurs stratégiques de management que poserait entre temps le régime, en faisant basculer un certain électorat jusque-là froid ou hésitant envers l'Opposition.

Quel qu'en soit le cas, **la consolidation des acquis relève davantage d'une approche beaucoup plus individualiste.**

Ce qu'il importe de mentionner à ce niveau est que les prochaines élections locales sont une occasion offerte à l'Opposition de **donner une chance au peuple Camerounais de se prémunir politiquement contre certaines incertitudes d'un avenir proche ou lointain.** L'analyse pourrait différer selon que l'on se situe dans l'approche d'un raz de marée au Parlement ou dans les Mairies.

Une majorité de l'Opposition au Parlement lui permettrait d'établir un contre poids et un équilibre utiles des forces face au Sénat et à l'Exécutif. Ainsi, elle pourrait avoir et imposer son mot à dire :

- **Dans le vote des lois ou des dispositions indésirables ;**
- **Dans la révision de lois inconvenantes ;**
- **Dans la proposition des textes expressifs de sa vision politiques du Cameroun.**

Cette majorité à l'Assemblée nationale redessinerait et affirmerait l'initiative parlementaire qui manque tant au Cameroun pour l'enracinement d'une démocratie véritable.

Quant au raz de marée dans les Mairies, il donnerait une occasion rêvée à l'Opposition **d'apporter des correctifs significatifs sur le terrain dans l'application des lois de la décentralisation.** Ce sera notamment le lieu et le moment :

- De faire montre de sa dextérité managériale au plus grand nombre ;
- D'étaler sa vision du développement local ;
- D'endiguer le phénomène d'incompétence t d'analphabétisme des élus locaux ;
- De renverser la tendance de l'inefficacité dans l'utilisation des ressources transférées aux collectivités territoriales décentralisées ;
- D'approfondir sa proximité aux populations locales par la singularité et la pertinence de sa gestion des communes ;
- De mieux préparer les échéances à venir.

Grosso modo, par une majorité au parlement et dans les mairies, l'Opposition offrira une heureuse aubaine non seulement à elle-même, dans sa pénétration du terrain politique, mais surtout au peuple Camerounais par une vision alternative de gestion de la Cité.

3. Se doter d'un Plan commun de conquête politique pour les prochaines élections locales.

Un Plan Commun de Conquête Politique (P2CP) est nécessaire à intégrer dans la stratégie de l'opposition.

En effet, l'observation des scrutations a montré que mis à part le parti au pouvoir, aucune autre formation politique n'est encore arrivée à ce jour à présenter une liste dans chaque circonscription. Problème de membership ? De moyens ? La réponse est laissée aux concernés. Toujours est-il que lorsqu'on se place du côté de l'électeur, l'on constate qu'il est pénible et même embarrassant pour un client politique, de choisir non seulement entre plusieurs offres d'une même orientation (l'Opposition), mais aussi et surtout entre plusieurs offres politiques ressemblantes. La tendance générale est donc au choix de l'« un » au pouvoir, à défaut désistement.

Les élections révèlent donc souvent un affrontement de « Un » contre « Tous ». « Un » plus organisé et cohérent ; « Tous » moins présents et dispersés. Du coup, la victoire du « Un » est souvent plus éclatante et logique au final, en même temps qu'elle plonge « Tous » dans le ridicule de sa défaite. Elle-même amplifiée par les ego permanents, les luttes intestines et les règlements de comptes.

Il importe donc que l'opposition conçoive consensuellement un Plan Commun de Conquête Politique. Il consistera grossomodo à répartir le Territoire national par zones d'influence entre les acteurs et les partis d'Opposition, afin de dessiner une carte et un plan de conquête. Ainsi, le plus faibles ou les moins présents dans certaines zones iront à l'appui des plus forts et des plus enracinés. Tout comme aussi l'on opèrerait à juste escient, un mixage des forces motrices des micros partis locaux avec la capacité de mobilisation d'envergure plus grande.

Ces orientations générales, ainsi que celle spécifiées dans l'élaboration de ce P2CP auront plusieurs mérites :

- De présenter à l'électorat une opposition unifiée et en ordre de bataille ;
- De rassurer la cible électorale ;
- D'équilibrer les forces sur le terrain ;
- De présenter un meilleur maillage du territoire par l'Opposition ;
- D'ouvrir les opportunités d'une meilleure percée ;
- Etc.

C'est dans toute cette logique d'expectatives que s'inscrit le Chorus, à travers son objet, sa méthode et ses instruments

I. L'objet du CHORUS.

Le Chorus a un triple objet :

- *Unir l'Opposition sur l'objet du changement ;*
- *Unir les aînés autour des jeunes engagés dans la politique ;*
- *Unir les jeunes.*

1. Unir l'Opposition sur l'objectif du changement.

Quelle que soit sa couleur idéologique, ses racines géographiques ou la nature de sa vision, tout parti dit, où se revendiquant de l'Opposition devrait avoir pour objectif principal, le changement de régime au Cameroun. Cette cause commune qui est fondamentalement celle de tous les partis de l'Opposition légalement créés au Cameroun, s'inscrit comme l'une des constantes sinon la seule et la plus importante sur laquelle se fonderait l'Union de l'Opposition jusqu'ici espérée et jamais réalisée.

Analyse faite, un certain nombre de raisons pourraient expliquer cet échec de l'union de l'Opposition :

- **L'enfouissement de l'objectif commun de réalisation de l'alternance et de l'alternative** sous l'autel des considérations idiosyncratiques

contreproductives, le plus souvent étrangères à la politique et à la nature même de parti dit d'Opposition ;

➤ **La faiblesse des appareils politiques d'Opposition** atteints dès leur conception par de nombreuses gangrènes qui hypothèquent leur envol et handicapent leur éclosion. C'est le cas entre autre de :

- *Tribalisme ;*
- *L'absence d'idéologie ou de vision ;*
- *Le défaut de projet de société ;*
- *Le défaut de stratégie ;*
- *Le manque de méthode ;*
- *La compromission ;*
- *L'orgueil ;*
- *L'arrivisme ;*
- *Etc.*

Ces partis sont donc créés pour la plupart pour être de simples faire-valoires. Des outils alimentaires d'ostentation et de négociation de prébendes.

➤ **La coloration des appareils et des leaders politiques.** Par la trace du temps et la force de l'observation de leurs trajectoires, plusieurs formations politiques d'envergure, ainsi que leurs leaders se sont vus affublés d'étiquettes qui ont dû faire peser sur leur avenir de forts soupçons de compromission et une absence de volonté réelle à réaliser l'objectif ultime de tout parti politique. De ce fait, la plus part et les plus en vue d'ailleurs ont perdu leur crédibilité ainsi que leur virginité populaire, au point de les résoudre au silence à la discrétion.

➤ **Les luttes d'égo entre leaders politiques.** L'échec de la mutualisation des forces de l'Opposition s'est très souvent rendu répétitif du fait de la difficulté et de la faible volonté des têtes d'affiches politiques à faire des

concessions au nom de l'intérêt politique commun. Cela s'est vu en 2004, 2011 et plus récemment encore en 2018. Les partis dits historiques voulant brider absolument les partis néophytes quel que soit et malgré le peu de surface de leurs candidats, où même encore certains leaders s'estimant plus savants ou intellectuels que d'autres. Pire encore, des candidats qui mettent en avant le critère d'âge pour balayer d'un revers de la main toute possibilité pour eux de rallier un candidat plus jeune et populaire.

- **L'instrumentalisation.** Elle s'entend de la manipulation des identités et des individus à travers l'enfermement des candidats ou des leaders dans des considérations villageoises et leur prise en otage par des lobbies financiers. En effet, nombre de leaders semblent s'être retrouvés dans des logiques et des voies contraires à leurs convictions et aspirations profondes, du fait des contraintes imposées par la pression des mouvements de leurs souches d'origine et par leurs soutiens financiers. Ces derniers qui parfois paraissent suivre des agendas secrets dont la teneur n'est pas toujours connue de leurs poulains.

C'est donc fort de toutes ces raisons et de bien d'autres que JOUVENCE, à travers le CHORUS, se donne pour objectif de ramener l'opposition camerounaise, à la priorité qu'est **l'Union dans la quête du changement**.

Mais pour que ce projet devienne possible et réalisable, il y a bien des préalables qu'il faudrait satisfaire. Des préalables qui se rapportent à un dénominateur commun, **LA VIRGINITE**. Elle constituera certainement le plus grand atout de cette noble entreprise. En effet, du fait de leurs différentes teintes, colorations et étiquettes justement ou injustement obtenues au fil du temps dans leurs activités ou positions ponctuelles ou pérennes successives, la plus part des acteurs, si non ceux considérés comme majeurs, seraient dans une situation de presque disqualification à porter un tel projet. Ajouté à cela des conflits et rancœurs personnels ou individuels alourdissant les rapports entre les uns et les autres. Ces pesanteurs qui, faudrait-il le mentionner, ont

migré des individus vers les appareils politiques qui ont fini par les refléter et épouser le sort de leurs tenanciers.

Cela étant, il faudrait donc un **appareil neuf** et **des acteurs présentant une virginité politique** certaine, pour porter ce projet. Cette option serait l'idéal d'une part, pour plus d'assurance dans les rangs éparses de l'opposition à réunir et d'autre part, pour une crédibilité et une adhésion à susciter au sein de l'électorat.

En plus donc de remplir ces critères, **JOUVENCE, en tant que porteur de ce projet, se propose à son application.**

2- Unir les aînés autour des jeunes engagés dans la politique.

L'engagement politique des jeunes en politique se réalise dans un contexte désormais éternisant, d'indexation de leurs défauts. Le plus grand est leur immaturité que l'on mélange et confond très souvent à leur inexpérience. Ce, malgré que ces deux (2) termes n'ont pas toujours le même sens.

Aussi ce défaut, enraciné à tort ou à raison dans l'imagerie populaire, est tel qu'à moins d'annihiler complètement toute possibilité de réussite d'une initiative jeune dans ce domaine, réduit pour une grande part et dans une proportion profondément dommageable, les chances de réussite de tout projet jeune en politique. Cette étiquette apparaît donc comme un signe indien qu'il importerait absolument de briser.

Pour se faire, il faudrait se lancer dans une rééducation des masses, non seulement à la culture politique, mais aussi à l'acceptation du risque jeune en politique. Car, l'on ne saurait manquer de le préciser, le doute installé dans l'imagerie populaire sur la compétence du jeune en politique, est moins une sédimentation naturelle qu'une machination artificielle de la classe gouvernante actuelle. Elle aura proclamé de tout temps "*la jeunesse fer de lance de la Nation*" et jamais "*main de lance à la Nation*"; "*la politique aux politiciens, l'École aux écoliers*", comme si la politique et l'école étaient des

métiers à vie dont les acteurs ne sont pas susceptibles de mélange ou de croisement.

"Vous êtes (les jeunes) le Cameroun de demain", comme si *"aujourd'hui"* n'a jamais été *"demain"* et ne sera jamais *"hier"*. Comme si le temps avait marqué un arrêt définitif, les jeunes restants toujours jeunes et les moins jeunes le demeurant autant.

Contourner cet écueil ne sera donc pas une sinécure. **Compte tenu des échéances politiques locales imminentes à l'horizon, ainsi que du temps qui est désormais court, il urgerait de s'employer à des raccourcis dont le plus essentiel apparait être l'accompagnement des jeunes par les aînés.** Cette option a le mérite de présenter moins d'inconvénients que d'avantages que sont :

a) L'implication des séniors politiques dans la Cause commune.

Si l'on part de ce que le changement est voulu par la majorité du peuple, il ne faut pas une éternité à admettre que c'est la méthode employé ou à employer pour y parvenir qui rend jusqu'ici certains rétifs et d'autre hésitants. En effet, la société camerounaise est profondément enchevêtrée, non seulement dans les intérêts des uns et des autres, mais aussi dans le mélange de cultures et de traditions par nombres d'alliances de diverses natures. Du coup, il devient assez fastidieux de trouver une méthode politique consensuelle qui aiderait à rassembler autour d'un même objectif des camerounais d'un certain âge. Car, leur parcours n'aura pas été linéaire dans l'absolu et leurs fréquentations auront eu un impact considérable sur leur nature et convictions premières.

La solution pour leur adhésion à la cause apparait donc être celle qui touche leur affectif indépendamment de leurs sensibilité et appartenance idéologiques. Cette solution est celle qui présente toute la jeunesse comme leurs cadets. Des **"petits frères"**, des **"petites sœurs"** qui vont vers leurs **"grands frères"** et **"grandes sœurs"** pour les aider à bâtir le pays, mais aussi requérir

respectueusement leur soutien sans lequel ils ne sauraient arriver à aucun résultat utile qui vaille la peine.

Avec la stratégie qui est celle de JOUVENCE, il va sans dire que **cette option présente le mérite de s'inscrire au-delà des considérations individualistes et partisans.** Le contexte politique délicat actuel aidant, cette quête de soutien des aînés politiques achèverait de porter ses fruits.

b) La sollicitation du soutien des "parents" à leurs "enfants".

Nous sommes à ce niveau dans une catégorie purement sociale. Et cette option repose principalement sur le facteur culturel. Elle agit et s'appuie aussi sur l'affectif.

Au-delà des dévoiements observables de part et d'autres du fait essentiel de l'évolution technologique, très souvent à l'origine du délitement de l'éthique et de la vertu, un certain nombre de valeurs et de principes sont heureusement restés enracinés dans les mentalités. Parmi elles, l'on compte singulièrement **le respect des aînés et l'honneur dû aux parents.** Ces principes le sont davantage du fait de l'imprégnation traditionnelle encore profonde de certaines communautés ou microsociétés intérieures, qui gardent encore une main-mise respectablement lourde et heureuse sur l'éducation de leurs progénitures. Le respect des aînés et l'honneur dû aux parents sont donc restés gravés dans le marbre des mentalités. Et l'option choisie trouve en ces deux (2) principes un passage obligé de ralliement des tranches d'âge avancées à la Cause commune.

De manière ramassée, cette option stratégique présente un arrière fond culpabilisateur.

En effet, afin de convaincre leurs parents d'adhérer à leur combat, les "enfants" devront s'appuyer sur la promesse des fleurs non tenue de leurs efforts et aspirations profondes. Ce sera donc le cas d'ouvrir leur réflexion à certaines pensées telles :

- *L'investissement dans l'éducation et l'instruction de notre progéniture n'a pour seule et unique but que la formation et l'assurance de la relève des parents ;*
- *Il serait impensable que tant d'efforts des parents dans l'éducation et l'instruction des enfants soit passée par pertes et profits par l'égoïsme d'une oligarchie gouvernante ;*
- *La naissance et l'éducation des enfants est une garantie de relève et de repos mérité des parents ;*
- *Il est inacceptable que la chaîne de relève sociale et culturelle soit rompue par une minorité gouvernante avide et insatiable ;*
- *L'on a longtemps indexé la jeunesse comme incapable de toute réflexion et de toute initiative, elle s'est donc décidée à travers JOUVENCE de prouver à ses parents qu'elle a de quoi leur rendre fiers d'elle ;*
- *La jeunesse est attachée au respect des aînés et à l'honneur des parents dont le premier de tous est le Président de la République auquel ils ont renouvelé leur confiance une fois de plus le 07 Octobre 2018 ;*
- *Cet attachement à ces valeurs et le respect de ce choix souverain du peuple commandent à la jeunesse d'aider cette idole parentale à sortir la tête haute et à tenir les multiples promesses d'avenir et d'héritage qui lui ont été faites jusqu'à ce moment ;*
- *L'exacerbation du conflit de générations et l'utilisation de la violence comme moyens d'expression politique sont la preuve de la faiblesse et de l'immaturité de ceux qui les invoquent ;*
- *La jeunesse choisit le soutien et la collaboration des parents pour assurer dans un effort pacifique, collectif et sans exclusion, la mutation politique du Cameroun ;*
- *Etc.*

Tels seraient entre autres, quelques éléments du discours et pistes de négociation de cette quête de soutien des parents dans cette cause

commune. Cette approche requiert de ses exécutants une humilité plate et une conviction profonde des valeurs qu'elle met en exergue.

3- Unir les jeunes.

Les deux (2) premiers objectifs ont une importance capitale et sont susceptibles d'influencer profondément la réalisation de ce dernier qui est l'union de la jeunesse. **Si l'Opposition réussit à faire bloc, si les aînés qui comptent et dont la voix a pignon sur rue soutiennent le Mouvement, alors les chances seront encore plus grandes de convaincre** les jeunes à leur tour, non seulement de se ruer massivement en politique, mais surtout de rallier la cause de l'opposition.

Les jeunes aujourd'hui ont besoin de repères et d'exemples à suivre dans tous les domaines. Même en politique, beaucoup éprouvent la peur de s'y engager, non pas parce qu'ils en auraient fait la mauvaise expérience auparavant, loin s'en faut, mais à cause des mauvais conseils dissuasifs des politiciens conservateurs, des mauvais exemples et des fortunes malheureuses y observés, ainsi que des frayeurs tributaires de la gestion maladroite de l'activisme politique.

Il s'agira donc de les rassurer. Et bien plus encore, par la sensibilisation et l'éveil de leurs consciences sur nombres de projets importants.

a) Les jeunes doivent apprendre à croire en eux-mêmes.

C'est la base de tout. La connaissance de soi-même et de ses capacités intrinsèques sont la meilleure assurance pour chaque individu dans sa quête d'affirmation. **Les jeunes doivent croire au pouvoir qui sommeille en eux.** Ce pouvoir-là même qu'ils ont de changer le cours des événements et donner un sens et une orientation à leur vie.

L'essentiel de ce pouvoir qu'ils détiennent a pour socle principal d'expression et de réalisation, la politique. C'est en grande partie parce que les jeunes ne participent pas à la vie politique, que cette dernière reste morne et morose. Il y manque leur énergie ainsi que leur dynamisme qui ont la particularité d'instiller du rythme et du mouvement partout où ils sont mobilisés.

Le chorus constituera donc ce contrat politique que l'Opposition camerounaise unie, scellera avec cette jeunesse, afin de l'aider à regagner une assurance en elle-même.

b) Les jeunes doivent participer au dessin de leur propre destin.

Le Chorus de l'Opposition devra les convaincre. Notamment en les aidant à battre en brèche le discours infantilisant que le régime en place leur a de tous temps délivré. La jeunesse a des âges et des strates. Il y a une jeunesse adolescente et une jeunesse adulte. La jeunesse ne saurait être confinée à une immaturité sans fin et sans fond, au bénéfice des strates supérieures autoproclamées censeurs et acteurs d'un présent qui ne finit jamais.

Pourquoi "*hier*" a existé ? Pourquoi "*aujourd'hui*" existe ? Et pourquoi "*demain*" n'arrivait-il jamais ?

Le mouvement d'union de l'opposition à travers le Chorus doit convaincre la jeunesse de ce "demain". **Les jeunes doivent devenir les dessinateurs de leurs propres desseins et destins.**

c) Les jeunes doivent apprendre à se soutenir.

Autant l'on demande à l'Opposition de s'unir et de faire bloc, de même les jeunes sont concernés par cette exigence de solidarité. Il n'y a pas d'union sans solidarité. Il n'y a pas d'union sans mutualisation des forces. Si le régime en place tant réprouvé dure jusqu'à ce jour, c'est aussi parce qu'il a réussi à

diviser la jeunesse. Parce qu'il a réussi à opposer et manipuler le jeune contre le jeune.

Il est donc question que les jeunes se ressaisissent. **Que le jeune apprenne à faire confiance à un autre jeune. Que le jeune apprenne à investir ses espoirs en son congénère.** Leur jeunesse est le plus grand gage qui permettra aux uns en cas d'échec, de demander des comptes aux autres de leur vivant.

In fine, cet objectif du Chorus consistera donc concrètement en trois (3) points principaux :

- *Unir les jeunes dans et autour de l'opposition unie ;*
- *Unir les jeunes et les aînés engagés à leur soutien ;*
- *Unir les jeunes à eux-mêmes.*

II~ LA METHODE DU CHORUS.

Pour réaliser cet objectif d'union, la méthode de JOUVENCE est double :

- La négociation ;
- Le parrainage.

1~ La négociation.

Elle se situe à trois (3) niveaux :

- La négociation avec les partis d'Opposition en scène ;
- La négociation avec certains aînés ;
- La négociation avec la société civile.

a) La négociation avec les partis politiques d'Opposition en scène.

Il est indéniable que si JOUVENCE veut réaliser l'union de l'Opposition, il faudra bien qu'il prépare le terrain à cet effet et leur tende la main. La préparation du terrain a déjà été faite en grande partie à travers la définition d'une vision, d'une idéologie, d'une stratégie et d'une méthode d'atteinte de la cible. Il restera donc à leur proposer une formule de **collaboration gagnant-gagnant** qui les mettent tous d'accord et ensemble dans cette bataille.

Concrètement, il s'agira pour JOUVENCE de signer des partenariats avec chaque parti de l'Opposition en vue d'une mutualisation des forces. JOUVENCE ne pouvant être partout à la fois, ni s'exprimer partout avec la même teneur et une efficacité identique, il sera question de **s'associer aux autres formations politiques d'Opposition, quel que soit leur taille et leur épaisseur politique, pour atteindre la cible populaire localement**. Toutes les formations politiques se revendiquant de l'Opposition seront donc importantes dans cette stratégie. Au-delà de l'union qui sera réalisée, ce procédé aura le mérite de donner un peu plus de crédibilité populaire à l'Opposition qui deviendra alors un bloc et non plus un amas de singletons, et un poids certain à quelques "petits" partis, dont le périmètre est très souvent réduit à une circonscription.

Cette négociation devra donc se réaliser sans exclusion ni a priori ou préjugés. **Le seul critère à considérer étant l'opposition au régime et au parti au pouvoir**. L'objectif étant in fine de constituer un "un contre un" aux prochaines échéances.

b) La négociation avec certains aînés.

JOUVENCE est un parti décentralisé. Ses règles de fonctionnement prévoient une gestion régionale autonome. Les jeunes engagés dans ses rangs ont certes toute la volonté et l'intelligence suffisantes pour faire triompher le

changement. Mais ils n'ont pas l'expérience et la clairvoyance de certains de leurs aînés qui sont engagés dans la politique depuis des lustres.

Il leur faudra donc s'en rapprocher afin de compléter leur connaissance de cette activité, et de s'assurer les justes conseils de leurs précurseurs. Bien plus, cette approche des aînés leur permettra de gagner en crédibilité et en confiance auprès des populations cibles, et amenuisera la fracture générationnelle jusqu'ici existante et dommageable pour le progrès de la Nation.

Le plus important sera donc le choix de ces aînés par région, par département et par arrondissement. Et pour ce faire, il faudra définir un critérium dont les éléments seront entre autres :

- *La bonne moralité ;*
- *La popularité ;*
- *La respectabilité ;*
- *L'implication personnelle dans l'amélioration des conditions de vie des populations de sa localité ;*
- *La disponibilité.*

Au-delà de ce critérium, les aînés à approcher devront se recruter dans tous les cercles de la République indifféremment des chapelles politiques. Ce sera le cas singulièrement des :

- Chefs traditionnels ;
- Leaders d'opinion ;
- Hommes politiques ;
- Activistes ;
- Hommes d'affaires ;
- Travailleurs des secteurs publics et privés ;
- Commerçants ;
- Etc.

Ils s'engagent autant que faire se peut, et dans la limite de leur disponibilité, à accompagner la jeunesse camerounaise en politique dans la réalisation de l'objectif espéré et voulu de tous qui est le changement.

c) La négociation avec la société civile.

Les Organisations de la Société Civile (OSC) sont pour la plus part constituées de jeunes qui poursuivent différents objectifs dont certains ont une proximité téléologique avec la politique. Aussi, en plus de la sensibilisation des masses de jeunes éparses, une certaine emphase devra être mise sur ces structures qui les regroupent. Pour ce faire, il faudra d'abord les recenser et les classer par ordre de thème ou d'affinité, à savoir les OSC :

- Economiques (les regroupements du patronat...)
- Politiques (les associations à thèmes politiques tels que les partisans de l'abolition du FCFA..., Droits de l'Homme etc.)
- Corporatistes ou des ordres professionnels (associations/syndicats de journalistes, moto taximen, taximen ; travailleurs du secteur public, mutuelles...)
- Sociales... etc.
- La diaspora.

Il s'agira de les écouter et de sceller des contrats sociaux d'accompagnement dans les localités de leur implantation ou les lieux de leurs activités.

III~ LES INSTRUMENTS DU CHORUS.

Compte tenu des orientations qui précèdent, le Chorus sera donc sujet à un dédoublement :

JOUVENCE Documents.

- Un Chorus politique ;
- Un Chorus civil.

Le **Chorus politique** sera le contrat d'union signée avec les partis de l'Opposition. Tandis que le **Chorus Civil** unira JOUVENCE avec les organisations de la Société civile. Le dénominateur commun de ces deux (2) instruments étant **le changement**.

Et pour ce faire, les clauses essentielles de cet instrument préciseront dans chaque cas d'espèce :

- *Son objet ;*
- *Les signataires ;*
- *Les motivations ;*
- *La démarche ;*
- *Le cahier de charge ;*
- *Le lieu d'exécution ;*
- *Etc.*





JOUVENCE.

Questions essentielles.

Document 7/9.

Jouvence, questions essentielles se veut un prononcé de positions de ce mouvement de la Jeunesse Camerounaise en Politique (JCP) sur les grands sujets de l'heure. Il est élaboré dans la période intercalaire des élections présidentielles d'Octobre 2018 et celles locales supposément attendues en Septembre 2019. Dans le mois de mars, borne temporelle de sa rédaction, une suite d'évènement sociaux, économiques et politiques se sont déjà déroulés. Certains ont été contenus, d'autres se poursuivent. Nombre d'entre eux sont positifs, certains sont négatifs. Dans tous les cas, la situation au Cameroun à cette heure est pleine d'augures.

Le contexte évènementiel camerounais est donc passablement instable et agité. Difficile donc pour toute quelconque analyse de se garantir une pertinence étalée sur la durée. Difficile aussi pour une prise de position, au-delà de ses appuis théoriques et idéologiques fondateurs, de ne pas rester ouverte à un certain nombre d'infléchissements imposés par la réalité et l'actualité. Difficile enfin pour un parti politique naissant, d'ignorer les faits courants, même les plus éphémères, dans l'ajustement, la recomposition et la consolidation de ses postures. Il y va de l'efficacité de sa quête et de la garantie de l'atteinte à ses objectifs.

C'est dans cette dernière optique que JOUVENCE *question essentielles* est proposé. Et pour ce faire, neuf (9) sujets ont été choisis sur l'analyse à savoir :

- L'Opposition ;
- La question anglophone ;
- La forme de l'Etat;
- L'organisation de la Fonction publique ;
- La décentralisation ;
- La déconcentration ;
- Le système éducatif national ;
- L'acquisition d'une monnaie souveraine ;

- La question BIYA.

Mais avant que de les traiter, il importe de placer le décor par un état sommaire des lieux.

I. L'ETAT DES LIEUX.

Il s'établit sur la période allant du 07 Octobre 2018, jour de l'élection présidentielle, au 31 Mars 2019, date de fin de rédaction de ce document. Dans l'espace de cette période, il s'est révélé plusieurs événements d'envergures et de gravités relatives, mais suffisamment interpellatifs pour commander une orientation à donner en réponses à ces *questions essentielles*. L'on peut en distinguer cinq (5) principaux :

- *L'animation du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) ;*
- *La survivance de l'insécurité dans les régions saxonnes et septentrionales du pays ;*
- *La flagrance du mensonge d'Etat ;*
- *L'ambiguïté de la position de l'Extérieur sur la situation politique interne au Cameroun ;*
- *Le silence persistant du peuple profond.*

1. L'animation du MRC.

Le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) s'est révélé être un acteur essentiel dans l'animation de la vie politique du pays depuis les élections présidentielles du 07 Octobre 2018. Cela s'est manifesté par une suite d'annonces faites et d'événements provoqués ou prétextés.

Tout est parti du vendredi 05 Octobre 2018, lors d'une conférence de presse où le Directeur de Communication de ce parti s'est versé en menaces de

troubles et de déstabilisation en cas de “vol” de leur future victoire. S’en est suivi le 08 Octobre, le lendemain même de la tenue du scrutin, en Mondo vision, de la proclamation de la victoire finale et définitive par le candidat de ce parti. Cette annonce a eu pour effet de cristalliser un certain type de sentiments et de ressentiments sur la scène politique et même sociale en Cameroun. La situation s’est aggravée avec les passionnants débats devant le Conseil Constitutionnel qui ont annoncé la couleur politique des jours suivants, notamment à travers des allusions tribales du candidat de ce parti qui, profitant de la tribune à lui offerte, a étalé une comparaison entre l’ethnie d’appartenance du candidat au pouvoir et la sienne d’origine.

A cela s’est ajouté une curieuse polémique sur des procès- verbaux jamais présentés au fondement desquels ce parti revendiquait une victoire “ volée” qui sera appelée plus tard “ Hold up électoral”, après la proclamation des résultats le 25 Octobre 2018, et simplement “ Hold up” dès le lendemain de la prestation de serment de l’ancien-nouveau président réélu. Une cérémonie de prestation au 06 novembre 2018 d’ailleurs boycottée par les deux (2) poursuivants immédiats au score, du candidat réélu.

Toujours est-il que depuis ce dernier évènement, il y a eu comme une désagrégation du climat politique et social avec un grossissement éthiquement inexplicable du fléau du tribalisme. Tout en s’accusant mutuellement, le MRC et le parti au pouvoir ont bien semblé tirer de longues épingles de cette situation qui a jeté dans l’embarras, à la fois le reste des régions restées calmes et observatrices d’une part, et une certaine opinion publique internationale et nationale soutenue par certains lobbies extérieurs manipulateurs, acquis à la cause de ce candidat “perdant” de l’Opposition.

Le comble de ce tiraillement politique est l’instrumentation que le MRC a dû faire de certains jeunes, pour la plus part originaires de la région d’origine de son candidat, pour agrandir cette plaie tribale et ce repli identitaire qui se sont avérés décidément, comme le carburant essentiel de la survivance de ce mouvement de revendication d’une victoire prétendument volée. Ce sont d’ailleurs ces agents “jeunes” qui seront à l’origine des casses perpétrées dans

les représentations diplomatiques du Cameroun à Paris et en Allemagne principalement le 26 Janvier 2019, suite à une marche pacifique programmée par ce parti à l'intérieur du pays, mais ayant dégénéré du fait de l'absence d'autorisation. Elle a ainsi abouti à l'incarcération du leader du MRC, ainsi que nombre de ses acolytes, d'ailleurs traduits devant le Tribunal de Grande Instance de Yaoundé et le Tribunal militaire pour des faits entre autres de troubles à l'ordre public, rébellion, hostilité à la patrie etc.

2. La survivance de l'insécurité dans les régions saxonnes et septentrionales du pays.

La prise de position de JOUVENCE est aussi influencée par la survivance de l'insécurité dans les régions saxonnes et septentrionales du pays. Cet épisode qui dure maintenant un peu plus de quatre (4) années, a fait subir des fortunes diverses à la démocratie, aux libertés et au vivre ensemble dans notre pays.

Pour ce qui est des régions saxonnes, des initiatives ont été prises entre 2015 et 2019, allant dans le sens d'un retour à la paix et au calme dans ces deux (2) régions. Partant de l'apaisement des revendications corporatistes des avocats et des enseignants dont les mouvements ont enclenché cette vague d'insécurité jusqu'à la création (Commission Nationale du Bilinguisme et du Comité National de Désarmement, de Démobilisation et de réinsertion), en passant par les différentes médiations qui n'ont pas réussi à porter des fruits. La dernière en date est la *All Anglophone Conférence* pilotée par une éminence du clergé. Sa tenue reste encore à décider.

Entre temps les supposés instigateurs principaux de ce conflits ont été appréhendés et embastillés. Ils font l'objet de poursuites judiciaires devant le Tribunal Militaire de la capitale politique. Et malgré cela, les revendications restent persistantes, l'insécurité continue de faire son lit avec ses corollaires de tueries et de *ghost towns*, de déplacés, de réfugiés, de rapines, d'enlèvement et

de nombreux crimes, délits et larcins, qui rendent la quiétude difficile dans ces deux (2) régions.

Dans le Septentrion, même si la guerre déclarée contre la nébuleuse secte islamique Boko Haram semble avoir partiellement porté ses fruits, il reste que la région de l'Extrême-Nord continue singulièrement de subir des assauts intermittents et répétés des combattants de ce groupe. Aussi peut-on encore constater jusqu'à ce jour, la précarité de la situation des populations autochtones limitrophes du Nigéria, dont le territoire constitue jusqu'à date une base arrière à ce mouvement. Tout comme l'on peut constater le difficile désemplissement des camps de réfugiés, et la dissémination des déplacés à l'intérieur des trois (3) régions septentrionales.

Une situation qui croise avec celle qui se vit dans la région de l'Est qui subit les effets induits du conflit en Centrafrique, notamment avec le phénomène des réfugiés centrafricains, les incursions des Anti Balaka et les enlèvements qui s'étendent jusque dans la région de l'Adamaoua.

3. La flagrance du mensonge d'Etat.

Cette période postélectorale a aussi été marquée par l'atteinte d'un certain paroxysme du mensonge d'Etat, à travers le retrait au Cameroun de la CAN TOTAL 2019 au profit de l'Egypte, pays du siège de la Confédération africaine de Football (CAF). Cet évènement désolant a été malheureusement rendu possible par les nombreux retards constatés par les multiples et récurrentes descentes des commissions CAF dans la réalisation des travaux d'infrastructures sportives, hôtelières, hospitalières et routières, principalement concernées dans l'organisation de cette messe sportive.

Il faudrait le préciser, ce retrait aurait été encore acceptable, s'il n'avait pas ouvert un effarement sur une haute promesse répétée de nombreuses fois par le Premier des camerounais à l'occasion de multiples adresses la Nation, où il rassurait le Peuple tout entier sur son engagement à offrir à bonne date, "le jour dit" à son pays, cette compétition, ainsi que ses infrastructures. Hélas, il a

fallu après cette désolation que l'on apprenne l'implication néfaste de nombreux collaborateurs de son entourage immédiat et distants, ainsi que certains membres de ses alliances familiales, qui auraient institué des réseaux parallèles de prévarication et de grignotement des enveloppes destinées à l'atteinte de ce noble objectif national.

Pire encore, la période post scrutin présidentiel à permis de constater que le septennat des grandes réalisations amorcé en fin 2011 n'a pas porté ses fruits. En effet, pour des raisons similaires à celles expliquant l'échec de l'organisation de la CAN, de nombreux chantiers annoncés lors de la campagne d'Octobre 2011 et même inscrits dans le Document de Stratégies pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), n'ont pas encore été livrés jusqu'à date. Problème de surfacturations, népotisme, détournements, marchés fictifs, avenants programmés et injustifiés, retardement calculés et intentionnels dans l'exécution des travaux etc.... La conséquence en a été qu'aucun chantier n'était ni achevé, encore moins prêt à l'amorce de septennat 2018-2025.

L'impression qui s'en est donc dégagée est celle de la banalisation du discours et des promesses du Premier camerounais. La construction du *mensonge d'Etat*. Bien plus, l'on a pu constater une prise apparente, considérable et profonde d'un certain entourage du Président sur les hautes et névralgiques affaires du pays, indépendamment de son contrôle.

4. L'ambiguïté de la position de l'extérieur sur la situation politique interne au Cameroun.

Les pays occidentaux, notamment la France et les Etats-Unis, en têtes de fil, se sont particulièrement fait remarquer par un intérêt à peine voilé dans le déroulement des événements d'envergure à l'intérieur du Triangle national. Dans la période allant de fin 2015 à début 2018 leurs déclarations ne se limitaient alors encore qu'à une invite des autorités camerounaises à faire cesser l'insécurité dans la partie saxonne du pays. De temps en temps, il a été

question de leur demander d'ouvrir les voies d'un dialogue inclusif avec les groupes contestataires.

Mais depuis la tenue de l'élection présidentielle du 07 Octobre 2018, leur déclaration se sont présentées plus incisives et densifiées du fait de la surchauffe du climat politique et social par le MRC. Et depuis, un peu plus d'un (1) mois, elles se sont focalisées sur le respect des libertés, des droits de l'homme et de la démocratie, motif pris de l'incarcération du leader de ce parti depuis le 28 janvier 2018, avec une bonne brochette de ses adeptes.

Cependant, une observation singulière fait remarquer que ces deux(2) grandes puissances, leurs alliés, ainsi que les institutions régionales (Union Européenne) et Universelle (ONU), ont encore une gorge tiède sur cette situation. La France étant préoccupée par ses soubresauts internes, notamment la crise nourrie par les gilets jaunes, semble avoir marqué un temps d'arrêt partiel dans ses velléités d'ingérence, contrairement à sa légendaire promptitude dont elle a très souvent fait montre dans le passé, pour ce qui concerne certains autres pays d'Afrique noire subsaharienne anciennement sous sa domination coloniale. De ce fait, l'on a comme l'impression que les Etats-Unis, l'ONU, l'UE et d'autres alliés qui agissent le plus souvent en Afrique dans les territoires sous contrôle français et sous son couvert, sont comme neutralisés du fait de sa tiédeur.

Cette situation semble d'ailleurs renforcée du fait de la montée du ton des *mouvements anti francs CFA*. Cette monnaie qui marque jusqu'à ce jour la main mise de ce seul pays sur quatorze (14) autres pays officiellement considérés comme souverains et indépendants. Tout se passe donc comme si la France craint de faire au Cameroun comme elle l'a fait partout ailleurs pour imposer un nouveau dirigeant à sa solde, de peur de donner caution et raison à ces mouvement d'humeurs qui dénoncent son parasitisme sur ses anciennes colonies et lui demande de leur donner définitivement leur indépendance monétaire.

Du fait de cette hésitation, la France semble avoir imprimé un ralentissement à la fougue interventionniste et opportuniste des grandes puissances occidentales, dont elle reste encore jusqu'à preuve du contraire la principale pourvoyeuse d'opportunités et d'intérêts sur les territoires sous sa domination. Mais au-delà de cela, cette situation de neutralisation a tout de même permis de découvrir et de mettre à nu de nombreuses connexions et complicités de déstabilisation du Cameroun, entre des camerounais et certaines organisations mafieuses extérieures et même certains pays étrangers insoupçonnés, en Afrique comme en Europe et en Amérique du nord.

Sous réserve de faits nouveaux, en avancée ou en régression pour ce qui est de l'ingérence étrangère, cette situation présente un intérêt certain pour Jouvence, notamment dans les réponses qu'il s'active à apporter à ces quelques *questions essentielles*.

5. Le silence persistant du peuple profond.

Le Cameroun est donc comme scindé en deux (2) blocs. D'une part le peuple qui observe et lutte pour sa survie quotidienne, et d'autre part les acteurs politiques et leurs affidés qui s'étripent. Il va sans dire que ce schisme n'est plus étanche, puisque certaines portions du peuple sont de temps en temps ou en permanence, utilisées comme instrument ou chaire à canon par les protagonistes.

Mais de l'allure générale, l'essentiel du peuple observe un calme et un silence dont le grondement est de plus en plus perceptible. Cette situation semble donner des marges de manœuvre au régime en place, en même temps qu'elle handicape une certaine frange bouillonnante de l'Opposition qui voudrait se servir de ce même peuple constitué en foule pour accomplir ses desseins.

Autant de fait et d'évènements, regroupés sous ce libellé de l'état des lieux, qui commandent les réponses, les unes après les autres, aux questions

essentielles ainsi opportunément recensées, et qui soulignent sommairement la position de JOUVENCE sur chacune d'elles.

II. LES QUESTIONS ESSENTIELLES.

Ce sont des questions commandées par l'actualité et opportunément recensées, dont les réponses données sont le manifeste sommaire de la position officielle du Parti JOUVENCE, la Jeunesse Camerounaise en Politique (JCP).

1 ~ L'Opposition.

En cette fin du troisième mois de l'année 2019, l'Opposition camerounaise apparaît comme démembrée, démantelée, démobilisée. Sur plus de 300 partis légalisés et une (1) dizaine présents dans les mairies et à l'Assemblée Nationale, seul le MRC s'exerce à jouer son rôle. Même si la méthode et les moyens employés suscitent un questionnement.

La plus part des partis qui avaient fait leur apparition fulgurante et tonitruante la veille des dernières élections présidentielles du 07 Octobre 2018, ont aussitôt disparu après ce scrutin. Certainement pour avoir atteint leur objectif pour d'aucuns, comme ceux ayant constitué le G20 durant ce scrutin ; et pour d'autres, par prudence ou habitude saisonnière. Même le combat mené jusqu'ici de haute lutte par le MRC n'a pas pu les rallier. Il y a comme une entente secrète ou sournoise entre tous les autres acteurs qui se comportent dans leur silence et leur poncepilatisme politique, comme s'ils attendaient quelque autre chose que le MRC lui, n'attend pas. Comme s'ils espéraient, voyaient et entendaient d'autres choses que ce seul parti ne peut voir ni entendre. Il y a comme une loi du reniement et de l'omerta qui règne dans la classe politique de l'Opposition actuelle.

De ce fait, la scène politique offre un pugilat du genre *un contre un*. Le parti au pouvoir contre un parti de l'opposition. Le Président de la République contre un président de parti de l'Opposition. Paul BIYA contre Maurice KAMTO.

Du côté du Président de la République, même si son silence n'aide pas beaucoup au discernement de son comportement politique, qui sait lire entre les lignes peut entrevoir une transcendance dans ses agissements. L'on peut constater que le MRC et son leader ne sont pas son objectif. Sa cible et ses adversaires ne portent pas la nationalité camerounaise. Ils sont à l'extérieur. Ce comportement du Chef de l'Etat, son cynisme et son silence dans ses agissements infantilisent le MRC, son leader, ainsi que la cohorte de ses adeptes, jeunes pour la plupart, qui apparaissent non seulement formatés sur le repli identitaire, mais aussi secoués par les spasmes excitants d'une agitation politique dont ils découvrent à peine les rouages.

Aussi, JOUVENCE qui arrive donc dans l'Opposition, ne vient pas prendre fait et cause pour un parti politique ou pour un leader en scène. **Il vient recentrer le débat.** Il vient **reconstruire le combat** et le rendre plus efficace et efficient avec de nouveaux acteurs, de nouvelles méthodes et une nouvelle organisation. **JOUVENCE apporte un nouveau souffle dans l'opposition qu'il se donne pour objectif de rassembler, de mutualiser et de coordonner.**

Même si sa vision de la politique et des acteurs paraîtra curieuse au goût de certains jusqu'au-boutistes et va-t-en-guerre, il reste que c'est celle qui aura été trouvée la meilleure, plus consensuelle et mutualisante, après une bonne dizaine d'années d'observation.

Il ne sera donc pas question pour JOUVENCE d'imposer sa vision. Loin s'en faut. D'ailleurs, tout parti politique digne de ce nom, qui plus est se revendiquant de l'Opposition, devrait en avoir la sienne propre. Il sera plutôt question de rassembler les autres acteurs et les mettre d'accord sur un minimum de *modus vivendi* et de *modus operandi*, pour atteindre l'objectif ultime poursuivi par tous, sans hypocrisie à savoir : le CHANGEMENT. Dans

cette dynamique, **aucun parti ne sera donc exclu. Aucun leader ne devra être marginalisé.**

Par sa nouveauté, sa jeunesse et sa virginité, JOUVENCE se veut être dans l'Opposition, **une mouvance fédérative et un cadre de mutualisation de l'adversité au régime en place.** Tout parti politique, dès que déclaré et reconnu de l'Opposition, est d'office et d'emblée un partenaire de JOUVENCE.

2. La question "anglophone".

JOUVENCE n'a pas l'intention de s'imposer un parti pris, encore moins de porter un jugement mou ou tranché sur les positions des uns et des autres, dans l'appréciation de la crise qui sévit dans les parties saxonnes du pays. Ce mouvement de jeunes pense juste qu'une prise d'assaut effective et majoritaire du Parlement et des Mairies, peut provoquer un grand bond dans la résolution de ce conflit.

En tenant la majorité des sièges à l'Assemblée Nationale, l'Opposition peut, à travers des propositions, revisiter certaines lois impopulaires ou jugées anticonstitutionnelles, en même temps qu'elle peut en faire voter de nouvelles allant dans le sens de la satisfaction des desideratas des uns et des autres. En prenant la direction de l'essentiel des mairies dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, la jeune opposition de JOUVENCE et ses alliés pourront eux-mêmes porter de façon effective et efficace le développement local. Et ainsi apporter des réponses quotidiennes adéquates et saines de tout individualisme, aux problèmes et besoins des populations locales.

JOUVENCE ne s'érige donc pas en donneur de leçons aux combattants des régions saxonnes du pays. Encore moins, il ne juge pas les actions du pouvoir en place. Il respecte les raisons et les motivations des uns et des autres. Ce qui lui importe, c'est que les compatriotes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, notamment les combattants et leurs soutiens, comprennent que **la méthode qui**

est la leur actuellement ne saurait être la seule et l'unique pour libérer notre pays de ce régime. En sus de celle dont ils font déjà usage, la voie démocratique serait aussi une opportunité à explorer pour ouvrir davantage de possibilités de solutions et de résolutions à ce conflit qui n'a que trop duré.

C'est donc une garantie de neutralité que JOUVENCE offre sur ce sujet afin de contribuer au retour à la paix dans cette zone.

3. La forme de l'Etat.

La forme de l'Etat est un choix consensuel. Un choix de toute la Nation. Un parti politique, quel qu'il soit et qui plus est milite dans l'Opposition ne peut que extérioriser son penchant pour une forme au détriment d'autres. Ce penchant ne peut être réalisé et devenir effectif que s'il accède au pouvoir et obtient l'assentiment du Souverain pour le matérialiser.

C'est donc dire que, entre la déclaration de préférence d'un modèle d'organisation par une formation politique alors qu'elle se trouve encore dans l'Opposition, et la matérialisation de son projet de société après sa prise de pouvoir, il y a un chemin à faire. Un chemin jalonné d'adversités et de compromissions qui peuvent même parfois vider de toute sa substance son projet de société. Aussi, affirmer sa préférence pour telle ou telle forme d'Etat quand on n'est pas encore au pouvoir n'offre aucune garantie. L'on ne peut que suggérer et laisser le Souverain décider une fois que l'on tient les rênes.

Pour ce qui est de JOUVENCE, il suggère la mise en place d'une **Fédération de régions**. Il s'agira de procéder à une nouvelle organisation du territoire qui donnera aux régions une autonomie administrative, économique et financière, avec un système de péréquation politique, financière et économique, non seulement entre régions nanties et celles moins favorisées, mais aussi entre chaque région et le Pouvoir central. Ce dernier ne sera et ne restera qu'une

entité gouvernante dans laquelle les régions se succéderont de manière rotative, rythmée et équilibrée.

4 – L’organisation de la Fonction publique.

L’organisation de la Fonction publique camerounaise sera la conséquence et la répercussion du modèle d’Etat que propose JOUVENCE.

En droite ligne de la Fédération de régions qu’il promeut, JOUVENCE entrevoit une Fonction publique camerounaise à trois (03) paliers :

- Une **fonction publique nationale** (gouvernement, ministères, entreprise publiques à caractère national etc.) ;
- Une **fonction publique territoriale** (ou fonction publique déconcentrée tenue par les Gouverneurs de régions et animée par les excroissances territoriales des institutions nationales) ;
- Une **fonction publique locale** (tenue par les collectivités territoriales décentralisées ainsi que leurs structures annexes ou rattachées).

Cette organisation aura le mérite de promouvoir l’emploi en nombre et en qualité et surtout, la spécialisation de l’Ecole et des métiers ainsi que leur adaptation aux spécificités de chaque région.

5. La décentralisation.

JOUVENCE entrevoit l’organisation structurelle de la décentralisation à quatre (4) paliers de collectivités territoriales décentralisées :

- Les **Communautés de villages** (regroupement de villages dans un même Arrondissement par affinité géographique ou économique). Soit quatre (4) communautés de villages par Arrondissement ;
- Les **Communes d’Arrondissement** (avec quelques modifications et adaptations de circonstance) ;

- Les **Communes de Département** (elles regrouperont les Communes d'Arrondissement et auront une compétence intercommunale) ;
- Les **Communes Régionales** (elles regrouperont les Communes de Départements et auront une compétence interdépartementale).

Cette organisation structurelle de la décentralisation permettra non seulement une meilleure participation des individus et des communautés à la peinture de leur propre destin, mais aussi une meilleure maîtrise des leviers de développement de la Nation.

6. La déconcentration.

Pour qu'il y ait une décentralisation effective et efficace, il faudra aussi envisager une déconcentration forte. Aussi l'essentiel des ressources et des compétences au niveau national devront être délocalisées en région sous la coordination des Gouverneurs, dans les Départements pour les Préfets, dans les Arrondissements pour les Sous-Préfets et dans les Communautés de villages, pour les Chefs de Districts (une structure qui a disparu depuis 2008).

Pour ce faire, il faudra pallier à l'éclatement structurel régional qui disperse les ressources et les énergies pour les concentrer autour des autorités de coordination à chaque niveau de cette échelle. A cet effet, les délégations régionales, départementales et d'Arrondissements seront renommées et redéployées pour agir en tant services internes aux Gouvernorats, Préfectures, Sous-préfectures et aux Districts.

Bien entendu cette réforme de la déconcentration nécessitera une redéfinition des profils d'accès à ces différentes fonctions, le toilettage des statuts des différents corps et l'élaboration de règles nouvelles de fonctionnement.

7. Le système éducatif national.

JOUVENCE souhaite une réforme profonde du système éducatif camerounais. Une réforme qui, par un jeu de mixage des deux systèmes francophones et saxons, marquera une prédominance de ce dernier, jugé plus axé sur le développement des facultés intrinsèques de l'apprenant que sur les valeurs importées, mal assimilées et inadaptées à notre contexte et à notre culture. Le pari est donc pour un basculement vers le système saxon.

Ce changement de cap éducatif sera accompagné de :

- Une redéfinition de la carte éducative du pays (*qui prendra en compte le relèvement des langues nationales par zones d'éducation et par spécificité économique*) ;
- L'adoption de l'Anglais comme première langue officielle ;
- L'introduction de langues de soutien (*telles le Chinois, l'Allemand et le Français au choix des écoles dans certaines zones d'éducation*) ;
- La régionalisation de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire ;
- La gestion exclusive de l'Education de base et de l'Enseignement secondaire par les Collectivités territoriales décentralisées.

Par ces quelques réformes et bien d'autres à détailler, JOUVENCE voudrait marquer une rupture non seulement avec le système de perpétuation de la domination coloniale, mais aussi et surtout avec la culture du généralisme éducatif jusqu'ici installée, et qui compromet profondément une véritable construction d'un tissu d'expertise locale ainsi qu'une captation efficace de transfert de technologies et une appropriation véritable des opportunités de développement.

8. L'acquisition d'une monnaie souveraine.

Quel que soit ce qu'en la position des spécialistes et surtout des militants pros CFA, JOUVENCE pense que la **souveraineté est un « TOUT »**. Il n'y a pas de demi-souveraineté ou de souveraineté partielle ou partagée. Elle n'est pas un bien consommable que l'on peut céder, aliéner. **La souveraineté d'un Etat est une réalité entière qui ne saurait être émiettée, dispersée ou disséminée entre plusieurs possesseurs.**

Quel qu'en soient les circonstances économiques et commerciales induites de l'adoption d'une monnaie souveraine, JOUVENCE pense qu'il y a un prix pour tout. L'indépendance totale du Cameroun passe aussi par l'acquisition d'une monnaie qui reflète ses aspirations. Le maquis que le Cameroun a connu dans les vingt années qui ont suivi son indépendance politique, d'ailleurs jusqu'ici jugée partielle, est bien une des conséquences induites de cette libération. Le Cameroun est jusqu'à ce jour « politiquement » indépendant. Et le maquis est bel et bien derrière nous.

De même pour ce qui est de l'adoption d'une nouvelle monnaie, le pays connaîtra certes des secousses, mais le plus important sera d'entériner, de mettre en place, d'appliquer et de suivre strictement un ensemble de mesures structurelles essentielles et vitales à la génération d'un équilibre micro et macroéconomique adapté à la nouvelle situation monétaire du pays.

Ces mesures devraient se composer, pour une grande part d'entre elles, de celles visant à juguler et à maîtriser les soubresauts de déstabilisation et de perturbation du propriétaire de la monnaie actuelle, qui n'entendra certainement pas libérer aussi facilement sa chasse gradée. En effet, l'idéal serait d'avoir une monnaie africaine, ou à tout le moins communautaire, issue de la volonté et du reflet de la somme des cultures qui caractérisent nos peuples. A défaut d'une volonté et d'un élan commun, le Cameroun devrait franchir solitairement ce pas. Peut-être qu'en le faisant, il instiguera le courage du reste.

La problématique de la monnaie est donc importante dans la stratégie de JOUVENCE, en tant qu'elle est étroitement liée aux autres changements et innovations que le parti compte apporter comme contribution dans le paysage politique au Cameroun, afin d'asseoir et d'affermir définitivement les supports et les ressorts de l'émancipation multiforme de notre Nation.

9. La question "BIYA".

Chaque Nation, chaque Etat, chaque communauté organisée et tenue par des lois dans le monde a un Chef. Un Chef qui est une institution. Une institution garante de toutes les autres institutions. Garante de l'équilibre et de la stabilité de tout l'ensemble. Le Chef d'une communauté, d'une Nation, d'un Etat est le Tout-Cristal en lequel tous se reconnaissent, du moment où sa légitimité a été gagnée de la majorité des volontés et quel que soit le degré de ressentiment personnel que l'on éprouve sur sa personne. Le Chef est une institution qui se pose et s'oppose pour les siens et au mieux de leurs intérêts, face aux offres, aux demandes et à l'adversité extérieures.

Il existe donc comme un lien mystérieux et mystique entre un Chef et son peuple. Et pour emprunter à une allégorie des constitutionnalistes, le Chef est la tête, son peuple est le corps. La tête pense et dirige le reste du corps qui obéit et exécute dans les limites du respect des lois justes qui gouvernent le fonctionnement anatomique et biologique de l'ensemble corporel. Et pour que ce fonctionnement soit toujours optimal, il importe que les vaisseaux (veines, artères, nerfs etc.), passerelles intermédiaires, soient en bon état d'aptitude et jouent leur rôle de passeur et de transmission sans discontinuation, rétention ni interruption. Auquel cas, la tête est confinée en vase clos et se coupe du reste du corps. Et on assiste alors à la manifestation de plusieurs maux parmi lesquels l'incoordination des membres, des fièvres etc. qui sont généralement autant de prodromes annonciateurs de malaises, de maladies, et si rien n'est fait, de la mort du corps tout entier y compris de la tête elle-même.

C'est donc dire que la longévité de la tête dépend de la santé du corps. Et le bien-être du corps est étroitement lié à l'équilibre et la rationalité de la tête. Cette allégorie anatomique vaut tant en biologie qu'en politique.

Pour ce qui est de l'Etat comme chez nous au Cameroun, le Président de la République est une institution. C'est une transcendance. La plus suprême dans une société politique. Il est l'incarnation de la volonté du plus grand nombre.

Qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas pour l'être humain qu'il est, l'institution dont il est l'incarnation devrait toujours nous arracher à tous du respect et de la considération. Ces deux valeurs qui sont culturelles et traditionnelles à notre système ancestral d'éducation s'imposent même dans la sphère politique. Pour JOUVENCE et comme cela a dû se vérifier ailleurs dans d'autres pays secoués et instabilisés par l'avidité des pays puissants, au prétexte de la défense de la démocratie et des droits de l'Homme, **si l'institution que nous avons de plus chère, celle de Président de la République est vilipendée, traînée dans la boue, mordue par toutes sortes de canines et d'incisives empreintes du poison de la division, de l'impatience, de l'avidité du pouvoir, de la manipulation etc., c'est le pays tout entier qui en prendra un coup.** Si nous cédon's aux loups étrangers et leur ouvrons les portes pour venir décapiter la tête de notre pays à notre place, c'est d'autres décennies d'esclavage, de pillage et de mal être que nous aurons décidé de souffrir et d'administrer injustement à nos enfants, ainsi qu'à tous nos descendants. **De la façon dont nous traiterons la tête de notre pays, de la même façon l'extérieur nous traitera.**

JOUVENCE pense donc que **les marqueurs culturels de notre système traditionnel d'éducation sont aussi valables dans la sphère politique.** Si l'enfant a le devoir de toujours honorer et respecter ses parents à la maison malgré leur irresponsabilité et leur méchanceté, la jeunesse camerounaise en Politique devrait elle aussi convoquer et faire usage de cette valeur dans sa quête du pouvoir. **On ne cesse nullement d'être un cadet ou un aîné social parce que l'on pratique la politique.** Cette posture est davantage surlignée du fait de l'âge avancé et respectable de notre Président de la République. Un âge où l'on n'a

plus grand-chose à prouver. Un âge où l'on n'a plus à gagner ou à perdre. Un âge où l'on ne devrait avoir de soin qu'à finir et sortir en beauté et acclamations.

JOUVENCE pense donc que **ce n'est pas le moment pour la jeunesse de se tromper de cible, de combat, de méthode et d'objectifs**. Ce n'est pas le moment de se laisser emporter par la manipulation et le vent d'impatience et d'empressement soufflé par certains aînés qui ne peuvent plus attendre quelques années de plus, soit du fait de leur âge, soit du fait des circonstances dont ils veulent opportunément profiter, soit du fait de la pression qui leur serait administrée par des forces tapies dans l'ombre. Les poussant ainsi à des logiques du genre « *maintenant ou jamais* », « *ça passe ou ça casse* » etc.

JOUVENCE pense que **la jeunesse n'a jamais été aussi près du but que maintenant. Un but qu'elle ne peut atteindre qu'en faisant montre de tempérance, de maturité, de patience et de lucidité**. Autant de valeurs qui lui permettent de comprendre que, ôter les vertus cardinales culturelles et traditionnelles de la quête politique ne peut qu'aboutir désavantageusement au résultat auquel on est arrivé de nos jours. Des désordres en tous genres, la désacralisation des institutions et la déquote du respect dû aux aînés. Toutes choses qui ne vont pas dans le sens des intérêts de la jeunesse qui elle, a besoin d'un brassage générationnel, d'une alternance et d'une alternative politiques pacifiques, ainsi qu'un **passage de témoin dans le respect des valeurs et des vertus enseignées par nos cultures et traditions**.

Transposer à la situation spécifique de notre pays, JOUVENCE estime que **l'adversité actuellement menée contre le Président de la République n'est pas du goût à favoriser la prise du pouvoir par la jeunesse**. Mais plutôt à permettre à la génération intermédiaire qui suit celle du Président, de prendre le pouvoir par instrumentalisation, manipulation et exploitation du dynamisme et de la tonicité de la jeunesse. **Quand on sait que c'est cette génération intermédiaire, parrainée et adouée par nombre de caciques de celle à laquelle le Président appartient, qui non seulement occupent l'essentiel des postes de décision, mais**

aussi œuvrent au quotidien à bloquer le fonctionnement de la machine étatique, il y a fort à penser que l'intérêt des jeunes est ailleurs. Il y a fort à penser que la cible que l'on présente comme étant l'unique à battre n'est pas la bonne. Il y a fort à penser que les méthodes employées actuellement pour parvenir au changement, sont de nature à court-circuiter la prise de pouvoir par les jeunes ; et donc installer un *statut quo ad vitam aeternam* qui maintiendra les riches toujours plus riches, les pauvres plus pauvres. Les aînés toujours oppressants et les jeunes toujours chosifiés.

Des doutes qui appellent notre raison...

Quelques questions s'imposent donc à l'analyse. Elles ne trouveront certainement pas ici même des réponses exhaustives.

- ✓ *Si cette génération intermédiaire toujours aux affaires et qui s'est illustrée par autant de frasques et de malversations, a réussi à bloquer le pays au nom de ses intérêts égoïstes, est-ce que c'est après avoir pris le pouvoir qu'elle montera au peuple camerounais une facette de sa personnalité, meilleure que celle qu'elle offre déjà de nos jours ?*
- ✓ *Si le président de la république qui a investi toute sa confiance en eux, accuse lui aussi profondément le coup de leur déception, n'y a-t-il pas lieu de penser que ce dernier serait le moindre mal actuellement pour notre pays ?*
- ✓ *La prise du pouvoir par un membre de la génération intermédiaire, fut-il de ce système ou en dehors, est-elle avantageuse dans l'absolu pour la jeunesse ?*

Le président de la république depuis des décennies demande de la patience à la jeunesse et lui promet la direction du pays ;

- ✓ *Et si ce moment était plus que jamais proche ? Et si tel était le cas, l'instant présent serait-il opportun pour cette jeunesse de se dépouiller de cette offre présidentielle au profit d'un aîné qui n'est pas de notre génération et qui par son parcours, ses amitiés, ses*

connexions et compromissions, aurait déjà acquis des plis pour l'essentiels inféconds pour le Cameroun et l'avenir de la jeune génération ?

- ✓ *Et si le président de la république n'était pas aussi mauvais qu'on veut nous le faire croire ? Et si c'est lui qui avait raison ? Et si c'est nous qui avons tort en nous méprenant sur ses intentions profondes sur l'avenir du Cameroun et de l'Afrique ?*
- ✓ *Et si une fois encore comme par ailleurs en Afrique, la situation de chahut politique que connaît le Cameroun actuellement, n'était qu'une machination savamment orchestrée par les occidentaux en mal de voir glisser le Cameroun hors de leur domination par des mesures de fin de règne de l'actuel président ?*

Et pourtant...res ipsa locuitur (*les faits parlent d'eux-mêmes*)...

Autant d'interrogations et bien d'autres encore, dont l'incertitude des réponses probables confine JOUVENCE et ses orientations dans **une attitude prudente et même prudentielle**. Et de ce fait, il se pose et s'impose à lui plusieurs faits :

- *Le président de la république ne saurait être la cible prioritaire que l'on voudrait faire croire pour amener le changement au Cameroun.*

Car à bien y voir de près, à supposer que le Président de la République n'est plus en poste aujourd'hui, qu'est-ce qui garantit que son successeur, fut-il extérieur et étranger à ce système et malgré toute sa bonne volonté de bien faire, pourra venir à bout de cette oligarchie tentaculaire qui a embrigadé le Cameroun et son avenir ? Peut-être de guerre lasse s'alignera-t-il et perpétuera, au risque de déchéance et d'isolement, les mêmes *modus vivendi* et *modus facere*.

- *La méthode employée actuellement par le Parti d'Opposition le plus en vue de l'heure n'est pas la plus profitable à la jeunesse.*

Car, non seulement elle semble créer une partition assez curieuse de la Nation, mais aussi elle suscite par sa brutalité, un certain nombre d'inquiétudes qui interrogent sur les intentions profondes et cachées de ses meneurs, ainsi que sur les identités des instigateurs et commanditaires réels internes et externes de ce chahut. **La jeunesse ne gagnerait rien à se débarrasser brutalement et même ingratement d'un pilier et d'un monument comme son Président de la République.** Cette approche ne peut que créer une fracture profonde au sein du peuple, et ouvrir une voie idéale de déstabilisation du pays par les puissances occidentales prédatrices, qui n'attendent que cette occasion pour achever et parfaire leur œuvre de pillage de notre pays.

JOUVENCE pense que la meilleure approche serait donc celle que lui conseille la maturité de l'observation et la prudence de la stratégie à savoir que :

- *La cible la plus urgente à nettoyer à l'heure actuelle est l'entourage du Président et non lui-même ;*
- *La méthode la plus profitable à la jeunesse, pouvant lui garantir la prise du pouvoir dans un avenir proche, est la constitution d'un bloc d'Opposition autour du Président, afin de le protéger des assauts de l'extérieur qui n'épargneront pas notre pays, mais aussi de lui permettre de « nettoyer » son entourage pour laisser à son successeur une machine saine et gouvernable ;*
- *L'objectif le plus porteur pour la jeunesse et le Cameroun, est une alternative politique dans la paix, le consensus et la concorde. Un passage de témoin dans le respect des lois, des us et coutumes qui promeuvent la stabilité, l'équilibre et la collaboration intergénérationnelle.*

Si l'on part donc de ce triple postulat, il reviendra à résumer en quelques mots que l'approche qui profiterait le plus à la jeunesse serait celle qui accorderait au Président de la République le BENEFACTEUR DU DOUBTE. Ce d'autant plus que certains indicateurs factuels militent en faveur de quelques soupçons de bonne foi en sa faveur et qui appellent à des égards pour notre conscience et pour l'histoire.

...Au nom de notre conscience....

1° Son âge.

Par son âge le Président de la République apparaît comme un homme qui n'a plus grand-chose à gagner ou à perdre. Par cette hauteur acquise sur le temps, il apparaît être celui qui, plus que tout autre, offrirait le plus de garantie de promesses tenues. Car son âge lui impose le souci de se constituer une mémoire honorable et de se frayer une bonne presse dans l'histoire à restituer aux générations futures.

De plus stratégiquement, il apparaît vain, inopportun et même inutile de prendre le Président de la République pour cible, alors même qu'il se trouve au crépuscule de sa vie et de sa carrière. **Quelle peine devrait-on se donner à chercher à renverser un corps qui est déjà couché ?** Son âge devrait plus tôt servir d'appât à la jeunesse pour l'aider à identifier les fossoyeurs du pays qui gravitent autour de lui, et qui se donnent des libertés non seulement dans le management, mais aussi sur la fortune publique juste parce que le Chef est « vieux ».

2° Son expérience.

Le Président de la République a près de 60 ans de haute administration interne et internationale des affaires du Cameroun. Il est à la fois l'acteur d'un temps et la mémoire d'une époque. Il sait donc des choses que très peu savent. Il a fait des choses comme nul autre de son âge et de sa hauteur n'en a faites. **Il**

est donc une icône vivante à la fois du Cameroun et de l'Afrique. Quelle qu'en soit la raison évoquée, l'on ne saurait le jeter à la vindicte d'une quelconque horde de vengeurs, d'assoiffés internes ou de pilleurs étrangers auxquels son humiliation et même son immolation, permettraient d'effacer définitivement les traces de leurs forfaitures perpétrées décades après décades, sur le Cameroun et sur l'Afrique.

La jeunesse de JOUVENCE devrait empêcher cela et le rassurer d'une retraite paisible d'où il continuera toujours à lui apporter ses sages et précieux conseils. Les pays étrangers donneurs de leçons n'humilient pas leurs anciens Chefs d'Etat, même lorsqu'ils ont commis les pires crimes ou atrocités qu'il soit. La jeunesse camerounaise ne saurait laisser une telle honte couvrir ses pas et sur le plan symbolique, une si grande malédiction lui obstruer son horizon.

3° Certains faits.

Même s'il aurait fallu le faire, JOUVENCE ne voudrait pas jeter la pierre à quelqu'un qui ne la mériterait pas. **La jeunesse ne voudrait pas partager la mauvaise conscience de ces citoyens qui regrettent le mal fait injustement à un dirigeant qu'ils auront condamné sur le fondement des suppositions et des préjugés.** Les jeunes ne voudraient pas faire parties de ceux-là même qui ne clament qu'après sa mort, les mérites d'un dirigeant qu'ils ne connaissaient que très peu et qui n'était que le contraire de ce que tous pensaient.

Tant d'histoires se racontent sur le Président de la République. Tant de mauvais soupçons pèsent sur lui. Une frange considérable de l'opinion politique a même réussi à lui coller l'image d'un *anti africain*, d'un *gouverneur de la FrançAfrique*. Un autre en fait un suppôt des sectes séculocrotes françaises, même s'il n'a encore jamais été rapporté, comme avec certains autres Chefs d'Etat la moindre image ou écriture attestant de son adoubement dans ces loges. On l'a accusé de tribalisme parce qu'il ne travaillerait qu'avec « ses frères » du Sud, même lorsque des études sur la distribution des postes

dans la machine attestait du contraire. On n'a même trouvé que le Président de la République n'aime pas les jeunes parce qu'il se complaisait à les nourrir des promesses qu'il ne réalise jamais, et continue de les maintenir au niveau de *fer de lance* plutôt que de *main* de lance de la Nation, et donc d'exécutant ou de *nègre* de service.

Tant de griefs et bien d'autres qu'on aurait attribué à un seul homme, comme si le Cameroun ne se réduisait qu'à sa seule personne. Comme s'il avait un don d'ubiquité et d'omnipotence. Parfois même cette situation s'est exacerbée par effet de manipulation de certains de ses collaborateurs actuels et anciens, ouvertement ou dans l'ombre qui, dans leur quête de prébendes, ont dû lui jeter cette pierre et asseoir dans une partie de l'imagerie populaire que le Président de la République est le seul et l'unique grand problème du Cameroun. Si l'on s'en débarrasse, le pays est sauvé.

Aucune intention pour JOUVENCE de porter un jugement sur ces suppositions ; puisqu'elles n'ont pas été appuyées jusqu'à date par des preuves irréfutables. Il y a certes cette impression de *laisser faire* qui semble le caractériser dans le management de son équipe, aboutissant le plus souvent à des arrestations « tardives » et à des pertes considérables de devises. Une attitude qui rassure même une certaine opinion sur ses intentions supposées de règlement de comptes politiques.

Tous ces soupçons peuvent être réels comme aussi ils pourraient s'avérer non fondés. Il est possible dans un cas comme dans l'autre que le Président de la République soit l'objet, à tort ou à raison, d'un bon ou d'un mauvais procès. **Mais en l'état actuel des supputations, le doute persiste. Et ce doute devrait lui profiter. Cela est raison. Et ce serait justice.**

Aussi pour JOUVENCE, est-il question de renverser l'entonnoir de la réflexion et de se poser la question fondamentale : *Et si l'on se méprenait sur notre Président ?*

Quelques faits pourraient eux aussi être évoqués à sa décharge :

1- Au plan interne.

- *Le retrait de la CAN-TOTAL 2019*: cet événement qui a sidéré et attristé tous les Camerounais attachés à la Mère Patrie, a permis de voir et constater que **les ennemis du Cameroun, de son honneur et de sa prospérité sont dans l'entourage du Président de la République**. Cet auguste événement a été retiré, malgré les très hautes promesses et assurances répétées du Premier Camerounais, et malgré la disponibilité des fonds et la mobilisation des expertises appropriées à cet effet.

Au-delà des faits de cupidité, de prévarication et de détournement des uns et des autres, identifiés dans cette chaîne de fossoyage, cette triste expérience a laissé entrevoir **un embrigadement du Président de la République par son propre système**. Il a laissé constater un spectre jusque-là pas très visible, d'un consensus secret de ces privilégiés sur la déchéance et l'humiliation du Chef de l'Etat. Mais le plus important est la réponse à la question : **pour quel but ?**

Humilier tout un pays ne peut être qu'un point d'un plan inscrit dans un agenda caché ou secret. Ce qui a été rendu certain est l'existence et la constitution des forces parallèles dans la génération intermédiaire des aînés connus, qui échapperaient en apparence ou vraisemblablement, partiellement ou totalement, au Chef Suprême des armées.

Et le plus important pour la jeunesse de JOUVENCE est de faire remarquer que, même si l'on peut lui faire le reproche de toujours garder et ramener les mêmes, **le Président de la République n'a vraisemblablement pas son empreinte dans cet acte d'humiliation et de déshonneur de la Patrie**. Ce qui renforce le doute.

- *L'ineffectivité des grandes réalisations*: De 2011 à 2018, sept années entières se sont écoulées et aucun chantier n'a été entièrement livré et donc, aucun inauguré. Au contraire, ce furent des cas de surfacturation, de marchés fictifs, de détournements, d'entreprises écran et prête-noms

etc., qui ont plutôt été évoqués et constatés. Des milliers de milliards engloutis pour un résultat néant.

Aucun barrage terminé. Aucune autoroute livrée, aucune usine de montage des tracteurs, aucune usine de fabrications de véhicules *made in Cameroun* livrée, aucune route Maroua – Dabanga – Kousseri construite, aucune route Ngaoundéré – Garoua entamée etc. Des cas sont légions. Et pourtant, des marchés attribués et des deniers publics mobilisés et consommés.

Le Président de la République peut-il donc être à la fois et en même temps celui qui instruit, ordonne, gère et exécute ? Là encore, le doute sur sa responsabilité unique est renforcé.

- ***L'enrichissement effréné et sans vergogne de ses collaborateurs*** : Depuis plus d'une quinzaine d'années que l'opération dite « épervier » a débuté, il y a comme une démultiplication des détourneurs et des détournements. Tout se passe comme si plus on en embastille, plus les techniques de détournements s'affinent et le rang ou le cercle des indéclicats se rallonge et s'agrandit. **Il y a donc comme une absence de peur totale de la répression et de la sanction dans le cercle très fermé des collaborateurs du Président.** On a l'impression que le Prince n'est plus craint. Il ne fait peur à personne.

Cela paraît une raison de plus qui milite en sa faveur pour attester de ce que même si certaines arrestations peuvent donner l'impression de règlement de comptes politiques, la grande majorité le sont sur le fondement des indéclicatesses avérées dans la gestion de la fortune publique. Du coup, l'on peut s'interroger sur cet enrichissement illicite et frénétique de ces proches. On dirait qu'ils prépareraient quelque chose ou un événement qui se déroulerait en marge et en toute méconnaissance du Premier des Camerounais.

- ***L'utilisation des mêmes au commandé du pays*** : ce reproche est légitime et irréfutable pour toute personne qui soit ambitieuse, soit quelque peu imprégnée des principes essentiels du management des institutions et

des ressources. Tout bon manager qui souhaiterait obtenir des résultats optima devrait toujours veiller à s'entourer d'un personnel aux compétences les plus adéquates et le plus à même de produire les résultats escomptés. Cela n'a vraisemblablement pas toujours été le cas au Cameroun depuis 1982. **A chaque fois, on prend ou reprend les mêmes et on recommence. Le tout pour un résultat connu d'avance : l'échec.**

Pour rester juste sur cette question, la jeunesse de JOUVENCE s'interroge. **Et si le Président de la République n'avait pas d'autre choix ?**

Il est clair que l'on n'invente pas la roue de l'histoire ou le fil à couper le beurre. Car généralement, l'on ne travaille ou ne dirige qu'avec ceux que l'on connaît. On reprochera donc mollement à un dirigeant qui avait déjà fait en son temps 20 ans de haute administration publique, de ne pas, une fois devenu Président de la République, travailler avec ses anciens camarades de classe, d'université, ses anciens collègues de bureau ou de gouvernement, les fils de ses amis, de ses collaborateurs ou de ses bienfaiteurs, etc.

Par contre, ce que l'on lui reprocherait durement, c'est de n'avoir pas eu un courage ferme de se séparer d'eux chaque fois qu'il avait perçu des signes de faiblesse ou reçu des indices de commencement de leur dérapage. Le Président est l'homme le plus et le mieux informé de la République. On ne peut donc pas imaginer un seul instant qu'il n'ait jamais rien su. De deux chose l'une. Soit il ne l'a jamais su à temps. Ce qui est très grave. Soit il l'a su et en a simplement fait une carte dans sa manche politique. La dernière hypothèse semble la plus proche de la vérité.

Pourquoi donc avoir laissé pourrir ? La réponse à cette question commande un référencement suivi à l'histoire profonde de ce régime depuis sa naissance, à l'étude de son contexte, ainsi que des contraintes de ses époques successives et aux différents enchevêtrements sociopolitiques connus sur son parcours. Comme pour dire que **l'explication du choix de garder les mêmes, tout le temps, ne saurait seulement être comprise dans une grille d'analyse**

objective ou scientifique. Il y a bien une bonne part de subjectif et de cornélien que seul le Président de la République pourra en son temps expliquer. C'est aussi en cela que réside le mystère de l'exercice du pouvoir. On ne peut pas toujours tout dire, on ne peut pas toujours tout expliquer.

Pour ce qui est de la jeunesse engagée de JOUVENCE, elle constate tout simplement que ces mêmes dont le Président s'est toujours entouré ont fini par se croire indispensables, incontournables et inamovibles. Au point de conditionner leur Chef et de le couper du peuple profond. D'où leur arrogance, leur mépris vis à vis du Peuple et leur désinvolture dans la gestion des affaires publiques. A la faveur de l'effet de l'âge du Président, leur *solidarité de coupables* aurait même fini par construire un *consensus omnium*, une sorte d'entente commune sur les moyens de pousser le « vieux » à la porte, et d'installer à sa place un « sang neuf » issu de leur cercle pour perpétuer le règne de la décrépitude et de l'enfoncement du pays dans les abysses.

Aussi, plutôt que de tomber dans ce piège qu'ils ont eux-mêmes bâti pour présenter le Président comme le plus grand mal du Cameroun, et ainsi pousser le pauvre Peuple, du moins les naïfs, à les aider à achever leur basse et sale besogne, JOUVENCE a décidé en toute lucidité de faire le choix de la raison et de l'intelligence. **La jeunesse va soutenir le Président de la République et l'aider à débarrasser le pays et la succession de toute cette clique. Quitte à lui de réaliser pour elle, ce qu'il lui promet depuis près de deux décennies : la relève !**

2- Au plan international.

➤ BIYA, Gouverneur de la France au Cameroun ?

C'est possible, lorsque l'on scrute de près un certain nombre de décisions et d'orientations stratégiques prises par le Président de la République, à une certaine époque et à certains moments de son parcours à la tête du pays. **Mais a-t-il vraiment toujours eu le choix ?**

Ceux des dirigeants africains qui ont osé dans un passé proche ou lointain, affronter ouvertement l'ancienne/actuelle puissance coloniale ou néocoloniale, sont dans les cimetières et leurs pays déstabilisés, démembrés et pillés jusqu'à date. L'on fait régulièrement le reproche au Président de la République de servir les intérêts de la France en le comparant même à d'autres de ses homologues qui eux pourtant ne dissimulent pas leur déférence à l'Hexagone.

Et pourtant, certains indices et signes pourraient aussi laisser valablement penser le contraire.

- **« Le Cameroun n'est la chasse gardée de personne ».**

Cet élément de discours prononcé en fin des années 1990, a marqué le point de départ d'un revirement de la politique internationale du Cameroun, notamment sur le plan de la coopération. En effet, depuis cette période, le Cameroun s'est ouvert à d'autres partenaires économiques tels la Chine, le Japon, la Russie et bien d'autres en Amérique et en Afrique, afin de diversifier ses sources et chances de développement dont la France constituait encore jusqu'alors, l'unique entité. Bien malin qui réussira à donner les raisons profondes qui ont motivé le Président de la République à prendre un tel risque vis-à-vis de ses « patrons ».

- **« Ne dure pas au pouvoir qui veut, mais dure au pouvoir qui peut ».**

Voilà une phrase que le Président de la République a martelé au Palais de l'Unité devant convives lors d'un dîner officiel les yeux dans les yeux, à François Hollande, Président de la République Française en exercice en Juillet 2016, lors d'une visite officielle qu'il effectuait au Cameroun, soit moins d'un an avant son désistement pour son second mandat. Sans entrer dans les rouages polysémiques et analytiques de la diplomatie, ces propos cachent péniblement le malaise entre les deux personnalités et entre les deux pays.

Désaccord donc. Sur les grands sujets de politique internationale ? Sur la vision « libertine » du Président Camerounais ?

En tout état de cause, de tels propos en une circonstance aussi exceptionnelle ne peuvent que refléter un malaise et une dissonance. Et sur ce dernier point, l'on se souviendra que cette visite du Président Hollande succédait à une ancienne du Président Chirac en 2001. Soit quinze (15) années plus tard. Le Président Sarkozy ayant boudé le Cameroun durant son unique mandat, selon certaines sources.

Le « meilleur élève » a-t-il dépassé le maître ? Le meilleur élève est-il devenu rebelle ? Le disciple est-il devenu un apostat ? A chacun d'apporter sa réponse.

Pour ce qui concerne JOUVENCE, la Jeunesse prend au sérieux ces attitudes pour voir en elles, celle d'un dirigeant qui aurait décidé de changer ou de renverser la dialectique du maître et de l'esclave avant son départ.

➤ **BIYA et l'émancipation de l'Afrique.**

Quelques indicateurs apparaissent aussi importants à ce niveau à exposer.

- **La non-participation du Président de la République aux grands Sommets internationaux.**

C'est une question jusqu'ici actuelle. Les détracteurs du Président de la République, pour justifier leur opposition à son régime et à sa personne, exposent sa non-participation aux Sommets des Chefs d'Etat du monde, du continent et de la région, comme la preuve de son désintérêt à la lutte pour l'émancipation de l'Afrique et du Cameroun. Si le terme « désintérêt » ne paraît pas mal choisi en soi, il reste que c'est peut-être l'objet du désintérêt qui semblerait discutable. Peut-être faudrait-il que les uns et les autres se posent les bonnes questions pour mieux cerner ce désintérêt. Pourquoi le Président de la République assistait-il à ces Sommets et rencontres dans les vingt (20)

premières années de son exercice ? Pourquoi les boudier seulement depuis le début des années 2000 ?

Dans la Sous-région Afrique Centrale, il est bien évident que la question de l'intégration reste en statu quo à cause de la réticence des voisins géographiques du Sud. Et dans ce même espace, jusqu'en 2009, et maintenant encore plus bien avant cette borne, le Président Camerounais n'a jamais paru être le Chef de l'Etat le plus proche de la France en termes de secrets partagés et d'immixtion dans les réseaux politiques de la Métropole. La prudence de notre Président peut donc être comprise et même excusée jusqu'à cette date, du moment que la France semblait avoir de meilleurs alliés et « amis » dans cette zone. Mais depuis cette année 2009, une fine observation permet de constater une discrète, mais efficace prise en main de la Sous-région Afrique Centrale par le Président de la République. Notamment au plan sécuritaire (empêchement de la réalisation des tentatives de coups d'état, supposés commandés par les occidentaux, chez nos voisins du Tchad et de la Guinée Equatoriale), par la proactivité de nos services de renseignements et l'intervention de nos unités spéciales de défense. Ou encore, l'implication et l'aide sécuritaire à la Centrafrique, notamment dans son processus de transition et la maîtrise progressive des milices intérieures financées et armées par l'Occident.

Par contre, la prudence du Président semble rester persistante en Afrique où parmi les 54 pays de l'Afrique, plusieurs dirigeants, notamment Maghrébins et quelques-uns d'Afrique de l'Ouest, ont encore un comportement ouvert et quelque peu trop marqué pro français et FrançAfrique. L'on a pu voir la livraison en colis de Laurent GBABO à la CPI par son successeur installé manu militari par la France, sur un sujet pourtant Ivoirio-Ivoirien, et malgré les nombreuses accusations de racisme et de partialité qui pèsent sur cette institution que même les grandes puissances elles-mêmes répugnent. L'extrême a récemment été atteint par le contre pied que l'actuel Président Ivoirien a servi aux militants de la lutte pour la souveraineté monétaire de l'Afrique, notamment en refroidissant leurs élans de

conquête de la sortie du FCFA, monnaie coloniale créée avant même l'existence de son propre pays en tant que Etat.

Et sur cette dernière question, l'ancien Président GBAGBO a reconnu dans son dernier ouvrage (avec François Mattei), *Libre pour la vérité et la justice*, éd. Max Milo, en page 65, le tempérament panafricaniste et anti français du Président du Cameroun, dans une anecdote qu'il a bien voulu y relater : « *C'est pourquoi je ne juge pas mes collègues, même quand il leur est arrivé de me faire défaut. Il y en a un, que tous vous prenez pour un françafricain, parce qu'il ne fait pas de bruit, et qui ne l'est pas, c'est Paul BIYA, au Cameroun...* ».

Sur le plan universel, il est clair que le Président de la République ne participe généralement qu'aux sommets sur l'environnement. Pour ceux qui sont imprégnés de l'histoire de l'ONU et de ses organismes rattachés, il n'est pas un secret pour eux qu'elle constitue un système fermé et bloqué. Les mêmes plaintes des pays pauvres ou faibles devant l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) pour un commerce équitable, devant l'ONU siégeant en Conseil de Sécurité pour la maîtrise et l'interdiction de la circulation des armes et devant bien d'autres encore, et toujours le même résultat. L'aggravation de l'injustice dans le monde, la prolifération des armes, le foisonnement et l'entretien des guerres et des milices armées dans les bassins géographiques de richesses naturelles, sous la bonne et soigneuse instigation des grandes puissances.

Face à cette situation et à bien d'autres non évoquées, l'on pourrait comprendre le **repli diplomatique du Président de la République comme un moyen de protestation**. D'ailleurs, la dernière et la plus flagrante en date et pour peu que l'on s'en souvienne, est la neutralité du vote du Cameroun au Conseil de Sécurité des Nations Unies en 2003 sur la guerre en Iraq. Une protestation contre la France qui voulait pencher le Cameroun sur sa position de défiance aux Etats Unis engagés dans cette guerre, et une protestation vis-à-vis de ce dernier qui avait besoin de cette voix pour légitimer et légaliser son intervention militaire sur cet espace du globe.

Ni soumis, ni rebelle, c'est ainsi que la jeunesse de JOUVENCE voit le Président de la République dans les sommets internationaux. Il a bien ses raisons profondes et certainement pertinentes que le commun des Camerounais ne pourrait que deviner. L'Homme étant taciturne et peu disert.

- **Les Etats Unis d'Afrique.**

Cette question interroge sur la position exacte du Président de la République sur le grand projet panafricaniste qui connaît des fortunes diverses voici maintenant près de 70 ans. Faut-il encore la poser ? Du moment que cela semble crever les yeux que le Président Camerounais, bien que peu disert, n'a jamais manqué de saisir subtilement et discrètement chaque opportunité allant dans le sens de la promotion et de la progression du projet panafricaniste.

Le Président Ahidjo en son temps a dû briller par des actions ouvertes dans ce sens. Mais les temps ont changé. Les contraintes se sont resserrées autour des uns et des autres. Et les relations internationales se sont davantage complexifiées. Chaque intention ou initiative doit être gouvernée par la prudence. Car, **le grand projet des Etats Unis d'Afrique reste jusqu'à preuve du contraire la réalisation la plus redoutée par les grandes puissances occidentales.** Leur bonheur en Afrique passe par les guerres et les divisions qu'elles y créent et entretiennent, afin de leur garantir le plus longtemps possible l'essor et la domination sur ce continent, au profit de leurs peuples à elles.

Aussi a-t-il toujours été question, comme sur la sortie du FCFA, de « liquider » purement simplement tout dirigeant déclaré ou soupçonné d'œuvrer à la réalisation de l'émancipation du continent à travers la construction des Etats Unis d'Afrique. Le dernier échec et en même temps le dernier assassinat en date est celui de MUHAMAR KHADAFI en 2011. Le Guide Libyen, grâce aux pétro dollars de son pays, ambitionnait octroyer une indépendance définitive à l'Afrique, notamment en finançant la réalisation de plusieurs projets tels :

- *La mise sur orbite du satellite africain RASCOM* qui viendrait mettre fin à la dépendance de ce continent vis-à-vis des satellites et grands groupes médiatiques occidentaux qui font de grands chiffres d'affaires sur le continent et nous imposent leur culture ;
- *La création et la mise en place d'une Armée continentale* sous le contrôle de l'Union Africaine chargée du maintien endogène de la paix ;
- *La création d'un Fonds Monétaire Africain (FMA)*, l'équivalent du FMI, dont le siège serait basé à Yaoundé au Cameroun, et qui viendrait affranchir les pays du Continent de la spirale infinie et ininterrompue de la dette, ainsi que de ses corollaires de chantages et d'humiliations ;
- Etc.

Ce dernier point est évoqué afin de susciter de justes interrogations sur la fibre panafricaniste du Président Camerounais. **Pouvait-il accepter d'accueillir le siège s'il n'avait pas en lui en germination l'élan et le sentiment panafricain ?** Pouvait-il prendre sur lui d'embrasser le risque d'accueillir un tel projet en parfaite connaissance des représailles occidentales y liées, s'il était resté comme certains continuent de l'affirmer, un gouverneur de la France Afrique ou un suppôt de l'Occident au Cameroun ?

Avec le début de la matérialisation de ce gigantesque projet, KHADAFI a trouvé la mort à la faveur de ce que ses bourreaux ont habillé sous le vocable de « printemps arabe ». Certains autres Chefs d'Etats Africains ont été inquiétés, d'autres éjectés tels GBAGBO déjà très avancé dans la fronde contre l'Occident ; mais le Président Camerounais a résisté à ce vent. Une certaine opinion bien introduite a dû même laisser entendre que son tour à la guillotine serait arrivé dès 2013 si Nicolas SARKOZY avait remplié.

Et malgré leur échec, ces grandes puissances n'ont pas dû se lasser. Il a fallu installer l'insécurité tout autour du Cameroun, notamment en Centrafrique, au Nord du Nigéria avec la secte islamiste Boko Haram, à la frontière avec le Cameroun, le renforcement en armement des Freedom Fighters au Sud-Est du Nigéria à la frontière avec le Cameroun ; et enfin

financer et encourager la reconstitution des velléités séparatistes des deux parties saxonnes du Cameroun. Il faut le mentionner, plus que jamais dans le passé, leur fronde n'avait jamais été aussi cohérente, armée et relayée que cette fois-ci. Et puis, il y a la dernière élection présidentielle... dont la contestation des résultats par un parti semble leur donner, depuis le lendemain du scrutin présidentiel, nouvelle matière à réflexion sur les mobiles, ainsi que les voix et moyens de déstabilisation du Cameroun et de remplacement du Président par un de leurs agents.

En guise de conclusion !

La situation sociopolitique est tellement entremêlée et confuse que la jeunesse de JOUVENCE préfère garder **une attitude sage et prudente**. Ce mouvement pense que l'occasion n'a jamais été aussi rêvée et plus proche de voir un jeune accéder à la Magistrature Suprême ou alors de voir les jeunes occuper les fonctions électives dans les Mairies et au Parlement. La jeunesse pense que les tumultes orchestrés actuellement dans le pays ne doivent et ne sauraient la détourner de son objectif en lui faisant renoncer à son calme, sa pondération, son refus de la manipulation et son sens élevé des responsabilités qui sont les siennes dans la construction du pays.

La jeunesse de JOUVENCE pense que si les aînés de la génération intermédiaire (45 – 65 ans), qui animent le tumulte dans le pays actuellement n'ont pas pu renverser démocratiquement le régime du Renouveau depuis 10, 20 et même 30 ans, par des efforts mutualisés et des stratégies ainsi que des méthodes subtiles et intelligentes, convoquer la violence et les troubles en tous genres aujourd'hui est non seulement un aveu d'impuissance, d'échec et de faiblesse, mais aussi et surtout une marque considérablement sérieuse de leur égoïsme et de la faiblesse de leur sentiment d'appartenance à cette patrie. **Quand on aime sa terre, on ne la souille pas du sang de ses enfants.**

Les jeunes pensent que **ce régime ne mérite pas que l'on verse le sang des Camerounais juste pour « chasser » un seul homme ou un groupe d'individus.** Même ceux qui sont au pouvoir reste des Camerounais jusqu'à preuve du contraire. L'on ne saurait verser du sang des Camerounais pour faire entendre raison à d'autres Camerounais. Nous devons plutôt réserver notre sang pour le combat contre l'oppresseur ou l'envahisseur étranger ou occidental qui nous guette et nous oppose les uns contre les autres.

Les jeunes pensent donc que les aînés immédiats n'ont pas exploré tout le fond des intelligences. Il existe une méthode, des attitudes, une philosophie, une idéologie, une vision et des stratégies bien plus intelligentes pour venir pacifiquement à bout de ce régime pesant, rétrograde et improductif pour notre pays. Elles sont sous nos yeux, nous pouvons les voir, les saisir et en faire utilement usage ; à condition que chacun de nous décille ses yeux et son regard de la brume de subjectivité, de nombrilisme, d'ingratitude et d'orgueil qui nous empêche de voir et de constater la froideur de la réalité : **LE CAMEROUN EST PLUS PRECIEUX QUE LES CAMEROUNAIS.**

Aussi, compte tenu de tous ces doutes sus évoqués, et dans ce contexte de chahut sans cesse densifiant qui lui dessine un avenir encore plus sombre que le présent qu'elle vit déjà, la jeunesse de JOUVENCE pense que **le Président de la République est le moindre mal à suivre et à accompagner.**

Il promet la relève à la jeunesse depuis plus de 20 ans. Cette dernière doit l'aider et lui donner le dernier coup de main dont il a besoin pour réaliser cette haute promesse. **Pour la jeunesse, aider le Président, c'est se garantir à elle-même la succession et la prise en main véritable de son propre destin.** Il n'y a que le Président pour combattre et emporter ses congénères négatifs et leurs disciples ou acolytes. La jeunesse ne peut que lui apporter le soutien nécessaire et la confiance dont il a besoin pour en venir à bout.

Le prix à payer pour ce choix ô combien douloureux est grand. Ce seraient les **railleries** des congénères jeunes, leurs **insultes** et mêmes leur **reniement**. Car ce choix et cette approche, feront peser sur JOUVENCE de

lourds soupçons de manipulation, d'instrumentalisation et d'intelligence avec le régime. Mais l'essentiel restera pour ce Mouvement et pour chacun de ses membres, de garder à l'esprit qu'il n'y a que les choix les plus difficiles pour faire triompher les causes nobles. La rancœur et l'envie pressante de vengeance envers ceux qui ont fait tant de mal au Cameroun et à notre avenir, ne doivent pas nous ôter la raison et l'obligation du respect que nous avons envers cette terre, héritage de nos ancêtres.

En choisissant de soutenir le Président de la République, la jeunesse de JOUVENCE consent donc à payer un lourd tribut à sa propre conscience, jusqu'ici meurtrie. Mais à trois (3) conditions. Que le Président de la République en l'espace de ce septennat en cours :

- *Libère la direction du pays de l'influence de son entourage et de ses collaborateurs qui l'empêchent de laisser à la postérité un héritage ;*
- *Pacifie le Cameroun du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest et à son Centre ;*
- *Tienne sa haute promesse faite aux jeunes de leur céder la relève du Cameroun.*

La réalisation de ce gentleman agreement suppose donc que, pendant que le Président de la République travaille, la jeunesse œuvre à la base à dessoucher ce système néfaste ainsi que ses suppôts, constitués dans l'appareil du parti au pouvoir et ses alliés, qui seront les seuls et uniques adversaires sur le terrain.

La Jeunesse Camerounaise en Politique, mise en mouvement à travers JOUVENCE, ne demande ni plus ni moins au Premier des Camerounais. Elle ne lui demande pas le béton des ponts, des gratte-ciels, des barrages, des autoroutes, des stades etc. Juste qu'il accomplisse ce peu. La jeunesse fera et continuera le reste.



Jouvence.

Anthem.

Document 8/9.

WE ARE NOT ALONE

(Nous ne sommes pas seuls).

Hymne de Jouvence.

COUPLET 01

Sous l'ombre épaisse de la politique,
Où d'autres choisissent notre destin,
Sans un mot de notre part,
Nous, Jeunesse camerounaise consciente,
Prenons l'engagement de faire la politique,
Pour notre présent et pour notre avenir.

REFRAIN

*Nous ne sommes pas seuls dans ce combat,
Nos ancêtres nous parlent et nous inspirent.
Nous ne sommes pas seuls sur ce chemin,
Nos parents nous tiennent la main.
Nous ne sommes pas seuls dans cette course,
Nos cadets et nos enfants nous couvrent de leur amour.*

COUPLET 02

Par les sacrifices de nos parents,
Nous avons été à l'école.
Par leurs conseils sages,
Nous avons beaucoup appris de la vie.
Ils resteront nos soutiens précieux,
Même sur les sentiers sinueux de la politique.

COUPLET 03

Héritiers du passé forgé par nos martyrs,
Nous sommes fiers de notre beau pays.
Nous voulons être les artisans du futur dans le présent,
Pour un avenir radieux de ceux qui nous suivent.
Nous sommes la jeunesse camerounaise en politique,
Fontaine de Jouvence d'un Cameroun toujours debout.

Fin.

WE ARE NOT ALONE. (JOUVENCE ANTHEM)

STANZA 1

Below the thick clouds of politics,
Where others choose our destiny,
Without a single word from us,
We, conscious youths of Cameroon,
Take the oath to do politics,
For our present and our future.

REFRAIN

We are not alone in this fight,
Our ancestors speak and inspire us.
We are not alone on this road,
Our parents hold our hands.
We are not alone in this race,
With their love, our cadets and children shield us.

STANZA 2

By the sacrifices of our parents,
We were educated,
By their wise advice,
We have learnt a lot about life.
They remain our precious support,
Even on the winding paths of politics.

STANZA 3

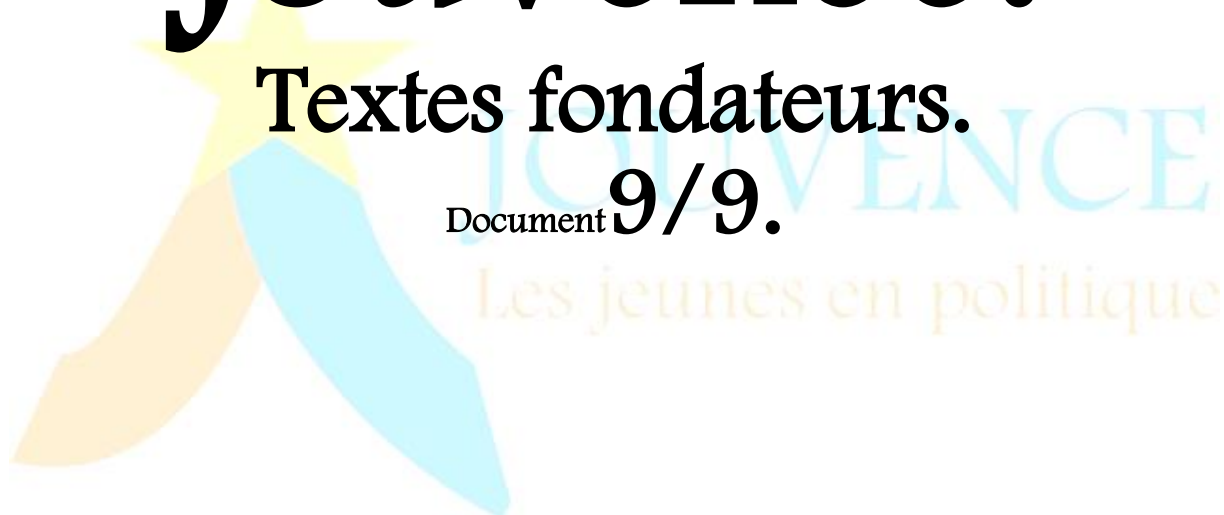
Heirs of the foundation laid by our martyrs,
We are proud of our beautiful country.
We want to be present artisans of the future,
For a bright future or those to come,
We are Cameroonian youths in politics,
Youth Fountain for an ever powerful Cameroon.

The end.

Jouvence.

Textes fondateurs.

Document 9/9.



JOUVENCE ~ LA JEUNESSE
CAMEROUNAISE EN
POLITIQUE.
Patriotisme-Vertu-Légalité.
~~~~~

JOUVENCE ~  
CAMEROONIAN'S  
YOUTH IN POLITICS.  
Patriotism-Virtue-  
Legality.  
~~~~~

TEXTES FONDATEURS

Du PARTI **JOUVENCE**
LA JEUNESSE CAMEROUNAISE
EN POLITIQUE (*version française*).
BASIC TEXTS OF JOUVENCE - CAMEROONIAN'S YOUTH IN POLITICS
(French version).

STATUTS

DU PARTI JOUVENCE,
LA JEUNESSE CAMEROUNAISE
EN POLITIQUE.



PREAMBULE.

Vu la Constitution du 18 Janvier 1996 et son modificatif subséquent du 14 Avril 2008 ;

Vu la Loi n°90-56 du 19 Décembre 1990, relative aux partis politiques ;

Vu les dispositions pertinentes du Code électoral ;

Considérant les nécessités politiques au Cameroun ;

Considérant la demande politique de la Population jeune du Cameroun ;

Considérant le Procès verbal d'Assemblée générale constitutive du 11 Décembre 2018 ;

La Jeunesse Camerounaise réunie,

DECIDE :

DISPOSITIONS GENERALES.

Article premier : Il est créé au Cameroun le Parti JOUVENCE, la Jeunesse Camerounaise en Politique en abrégé «JOUVENCE-JCP», ci-dessous appelé le Parti.

Le Parti a pour siège Yaoundé.

Article 02 : Le Parti JOUVENCE-JCP est un mouvement d'union de tous les camerounais, principalement les jeunes, en vue de leur donner davantage de chance de tenir leur propre destin et travailler pour l'avènement heureux de celui des générations à venir.

A cet effet, il se fixe pour objectifs majeurs :

- L'enracinement de la culture politique en milieu jeune ;
- La sensibilisation de la jeunesse sur l'urgence de la prise en main de son propre destin ;
- La participation de la jeunesse et son implication dans les cercles de décision ;
- La prise en compte de la jeunesse et ses attentes dans l'exercice du pouvoir ;
- La réforme, l'actualisation et la modernisation des institutions de la République ;
- Le rajeunissement et la dynamisation de la classe gouvernante ;
- Une meilleure symbiose intergénérationnelle ;
- Une meilleure équité dans la distribution nationale du développement ;
- Une plus grande prise en compte des intérêts des minorités ;
- Une alternance régionale régulière du pouvoir ;
- Une adaptation des institutions de la République aux réalités de la Nation ;
- La refonte et la refondation du patriotisme ;
- La valorisation du travail et du mérite ;
- La préservation de la Paix et la sauvegarde de l'Unité nationales ;
- La quête et la consolidation permanentes de l'indépendance nationale ;
- La réforme, l'efficacité et l'efficience du système éducatif camerounais ;
- L'enracinement de la culture démocratique et la protection véritable des droits et libertés publiques ;
- La réforme et l'amélioration du fonctionnement des institutions sous régionales et régionales ;

Article 03 : L'emblème de JOUVENCE-JCP est : deux colonnes verticales de couleurs orange ocre et bleu vif, séparées à la base et croisées au sommet et soutenant une étoile jaune.

Article 04-1: La devise du Parti est: « PATRIOTISME ~ VERTU~ LEGALITE ».

2 – Le slogan du parti est : «LA RAISON DU PEUPLE ».

CHAPITRE PREMIER.

ADHESIONS, DROITS ET OBLIGATIONS.

Article 05 : L'adhésion d'un membre est décidée par le Bureau du Secteur.

Article 06 : Peut être membre du Parti :

- Toute Camerounaise et tout Camerounais ;
- Tout citoyen camerounais n'appartenant à aucune autre formation politique ;
- Tout citoyen camerounais ne militant dans aucun regroupement associatif dépendant d'un autre parti politique ;
- Tout citoyens camerounais qui accepte et s'engage au respect des textes constitutifs du parti ;
- Tout camerounais qui s'acquitte de ses droits d'adhésion ainsi que des cotisations régulièrement.

Article 07-1: Tout membre admis s'engage à militer activement pour le compte de JOUVENCE-JCP, et à défendre ses idéaux et principes partout et en tout temps où le besoin se fait sentir.

2 - Seuls les membres à jour de leurs cotisations et en étroite relation avec la discipline du Parti peuvent être électeurs ou éligibles, ainsi que prétendre à la validation de leurs candidatures aux consultations politiques nationales ou locales où le Parti est en lice.

Article 08 : Tout membre admis a droit à une carte d'adhésion numérotée et cosignée par le chef de Secteur et le trésorier dudit Secteur local.

Article 09 : La qualité de membre du Parti se perd par démission, exclusion, disparition ou absence prolongée et injustifiée ou décès dûment rapporté et prouvé.

CHAPITRE DEUXIEME.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT.

Article 10 : La structure de base du Parti est l'Unité. Un ensemble d'Unités forme un Bloc. Un ensemble de Blocs forme un Secteur. Un ensemble de Secteurs forme un Comité d'Arrondissement.

Article 11 : Le Comité d'arrondissement est dirigé par un Bureau élu. Celui-ci se compose de:

- 01 Président;
- 04 Vice-Présidents;
- 01 Secrétaire;
- 02 Secrétaires adjoints;
- 02 Trésoriers ;
- 02 Trésoriers adjoints ;
- 01 Commissaire à la Communication ;

JOUVENCE Documents.

- 01 Commissaire aux relations publiques ;
- 01 Commissaire à la Formation;
- 01 Commissaire à la mobilisation;
- 01 Commissaire aux Affaires économiques et financières ;
- 01 Commissaire aux Affaires sociales et culturelles ;
- 01 Commissaire aux Organisations spécialisées;
- 01 Commissaire aux activités des Organes inférieurs ;
- 01 Commissaire à la médiation ;
- 01 Commissaire au contentieux ;
- 01 Commissaire à l'Organisation ;
- 01 Commissaire aux Comptes ;
- 02 Conseillers.

Article 12 : Le Secteur est dirigée par un Bureau élu. Il se compose de:

- 01 Coordonnateur;
- 04 Vice-Coordonnateurs;
- 01 Secrétaire;
- 02 Secrétaires adjoints;
- 02 Trésoriers ;
- 02 Trésoriers adjoints ;
- 01 Commissaire à la Communication ;
- 01 Commissaire aux relations publiques ;
- 01 Commissaire à la Formation;
- 01 Commissaire à la mobilisation;
- 01 Commissaire aux Affaires économiques et financières ;
- 01 Commissaire aux Affaires sociales et culturelles ;
- 01 Commissaire aux Organisations spécialisées;
- 01 Commissaire aux activités des Organes inférieurs ;
- 01 Commissaire à la médiation ;
- 01 Commissaire au contentieux ;
- 01 Commissaire à l'Organisation ;
- 01 Commissaire aux Comptes ;
- 02 Conseillers.

Article 13-1: Les Commissaires, exception faite de ceux du Trésor et des Comptes, constituent des équipes au sein de leurs commissions respectives que constate par décision le Président du Comité d'arrondissement ou le Coordonnateur du Secteur, selon le cas.

2 - Une Commission ne peut compter plus de dix(10) membres. Les personnes désignées dans les commissions ne sont pas membres du bureau de l'organe de rattachement.

Article 14 : Le Bloc est dirigé par un Bureau élu. Il comprend :

- 01 Chef de Bloc ;
- 03 Chefs de Bloc adjoints ;
- 01 Secrétaire ;
- 01 Secrétaire-Adjoint ;
- 01 Trésorier ;
- 01 Trésorier-Adjoint ;
- 01 Chargé de la Communication ;
- 01 Chargé de la Formation ;
- 01 Chargé des Affaires économiques et financières ;
- 01 Chargé des Affaires sociales et culturelles ;
- 01 Chargé des Organisations spécialisées ;
- 01 Chargé de la médiation ;
- 01 Chargé du contentieux ;
- 01 Commissaire aux Comptes ;
- 02 Conseillers.

Article 15 : L'Unité est dirigée par un Bureau élu en Assemblée Générale des membres de celle-ci. Elle se compose de:

- 01 Chef d'Unité ;
- 02 Chefs d'Unité adjoints ;
- 01 Secrétaire ;
- 01 Secrétaire-Adjoint ;
- 01 Trésorier ;
- 01 Trésorier-Adjoint ;
- 01 Chargé de la Communication ;
- 01 Chargé de la Formation ;
- 01 Chargé des Affaires économiques et financières ;
- 01 Chargé des Affaires sociales et culturelles ;
- 01 Chargé des Organisations spécialisées ;
- 01 Chargé de la médiation ;
- 01 Chargé du contentieux ;
- 01 Commissaire aux Comptes ;
- 02 Conseillers.

Article 16-1 : Les chargés de portefeuilles, exception faite de ceux du Trésor et des Comptes, constituent des équipes au sein de leurs services respectifs que constate par décision le Chef du Bloc ou de l'Unité, selon le cas.

2 - Un service ne peut compter plus de cinq(5) membres. Les personnes désignées dans les services ne sont pas membres du bureau de l'organe de rattachement.

Article 17- 1 : Les modalités d'élection aux Bureaux des Unités, des Blocs, des Secteurs et des Comités d'Arrondissements sont fixées par le Règlement Intérieur.

JOUVENCE Documents.

2 - Le fonctionnement de ces organes de base fait l'objet d'un texte Particulier du Comité Exécutif National.

Article 18 : Les instances dirigeantes nationales du Parti sont :

- L'Assemblée Générale ;
- Le Comité Exécutif National ;
- Le Conseil Politique.

Article 19-1 : L'Assemblée générale définit l'orientation politique, économique, sociale et culturelle ainsi que le cadre général de l'action du Parti.

2 - Elle se tient tous les trois(3) ans. Toutefois, en cas de nécessité, cette période peut être abrégée ou prorogée par le Conseil Politique.

3 - Elle peut être convoquée en session extraordinaire dans les conditions fixées par les Statuts.

Article 20 : L'Assemblée générale élit :

- Le Guide du Parti ;
- Les membres du Comité Exécutif National au scrutin de liste ;
- et les membres Aspirants du Comité Exécutif National au scrutin de liste.

Article 21-1 : Sont délégués à l'Assemblée Générale :

- les membres du Comité Exécutif National;
- les membres des Bureaux Nationaux des Organisations Spécialisées ;
- les présidents des Comités d'Arrondissements du Parti et de ceux de ses organisations spécialisées ;
- les militants exerçant des fonctions nationales ou régionales électives ou nominatives jusqu'au rang de membre du gouvernement et assimilés.

2 - Sont considérés comme observateurs :

- les membres aspirants du Comité Exécutif National ;
- les membres du Secrétariat Général du Comité Exécutif National.

Article 22 : Les décisions de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité absolue des membres présents.

Article 23-1 : L'Assemblée Générale du Parti peut se réunir en session extraordinaire sur convocation du Guide du Parti.

2 - Toutefois, il peut également se tenir à la demande des 2/3 de ses membres, sur convocation :

- du Guide ;
- ou, cas de force majeure ou d'empêchement du Guide, du Conseil Politique présidé par son doyen d'âge.

Dans ce cas, le Conseil Politique fixe l'ordre du jour de la session extraordinaire de l'Assemblée Générale.

Article 24-1 : Le Comité Exécutif National est l'organe chargé d'assurer la direction du Parti. Il est responsable devant l'Assemblée Générale.

2 - Il est présidé par le Guide. Ce dernier est assisté par trois(3) Vigiles-Conseillers choisis par lui.

3 - Il se réunit sur convocation du Guide qui peut, le cas échéant, faire présider une de ses réunions par l'un des Vigiles-Conseillers, sur un ordre du jour préalablement fixé par lui-même.

4 - Il examine et valide les candidatures du Parti à l'occasion des élections nationales ou locales.

5 -Les membres du Comité Exécutif National d'une Région ou d'un département, peuvent également se réunir sous la présidence d'une personnalité désignée par le Guide et portant sur un ordre du jour qu'ils soumettent à son appréciation.

6 - Les membres aspirants y prennent part.

Article 25-1 : Le Comité Exécutif National est composé de membres titulaires et de membres aspirants.

2 - Les membres titulaires, dont le nombre ne peut excéder 230, se répartissent ainsi qu'il suit :

- 110 membres élus par le L'Assemblée Générale du Parti ; ces membres se recrutent parmi les militants du Parti exerçant les fonctions nationales ou régionales électives, de membre du gouvernement ou assimilé, ou alors ceux qui se seront particulièrement démarqués par leur forte contribution en tous genres au bénéfice du Parti ;

- les membres désignés par le Guide.

3 -Les membres aspirants, dont le nombre ne peut excéder 120, se répartissent ainsi qu'il suit :

- 55 membres élus par l'Assemblée Générale du Parti ;

- les membres désignés par le Guide.

Article 26 -1 : En cas d'incapacité permanente ou de décès d'un membre élu du Comité Exécutif National pendant l'intersession de l'Assemblée Générale, le Guide pourvoit à son remplacement par un membre aspirant.

2 -Il procède de la même manière, en cas d'incapacité permanente, de promotion ou de décès d'un membre suppléant au cours de l'intersession.

3 -Sur proposition du Conseil Politique, le Guide peut mettre fin au mandat de tout membre du Comité Exécutif National et procéder à son remplacement.

4 -Des missions de toute nature peuvent être confiées en tant que de besoin aux membres titulaires et aux membres aspirants du Comité Exécutif National.

Article 27-1 : Le Comité Exécutif National est doté d'un Secrétariat Général. Placé sous l'autorité du Guide, il est l'organe opératoire du Parti.

2 - A ce titre, il est chargé notamment de la mise en œuvre des décisions du Comité Exécutif National et de l'administration du Parti.

3-Il comprend :

- Un Secrétaire Général ;
- 05 Cinq(5) Secrétaires Généraux Adjoints ;
- Un Rapporteur général en charge des questions politiques ;
- Un Rapporteur général en charge des questions économiques ;
- Un Rapporteur général en charge des questions sociales et culturelles ;
- Des Conseillers spéciaux auprès du Secrétariat Général du Comité Exécutif National ;
- Des Conseillers auprès du Secrétariat Général du Comité Exécutif National ;
- Un Porte parole ;
- Un Commissaire général à la communication ;
- Un Commissaire général aux relations publiques ;
- Un Commissaire général à la propagande et à la mobilisation ;
- Un Commissaire général à la diaspora ;
- Un Commissaire général à l'organisation ;
- Un Commissaire général à la discipline ;
- Un Commissaire général au Trésor ;
- Un Commissaire adjoint au Trésor n°1 ;
- Un Commissaire adjoint au Trésor n°2 ;
- Un Commissaire général aux comptes n°1 ;
- Un Commissaire général aux comptes n°2 ;
- Un Commissaire général à la médiation ;
- Un Commissaire général au contentieux ;
- Un Commissaire général à la formation politique ;
- Un Commissaire général à la prospection ;
- Un Commissaire général aux organisations spécialisées ;
- Un Commissaire général aux relations extérieures.

Article 28 : Le Secrétariat Général du Comité Exécutif National est doté d'un service interne dont l'organisation et le fonctionnement sont fixés par un texte particulier.

Article 29 : Le Commissaire général au Trésor, les Commissaires généraux aux Comptes et le Porte Parole, ont rang de Rapporteurs généraux du Comité Exécutif National. Les Commissaires adjoints au Trésor, le Commissaire général aux relations extérieures et le Commissaire général à la Communication, ont rang de Conseillers.

Article 30 : Le Comité Exécutif National comprend des démembrements que sont :

- Les Conseils départementaux ;
- Les Conseils régionaux.

Les membres de ces conseils sont nommés par le Guide, sur proposition

JOUVENCE Documents.

du Secrétariat Général du Comité Exécutif National.

Article 31 : Un texte particulier du Guide définit l'organisation et fixe les modalités de fonctionnement des Conseils départementaux et régionaux.

Article 32-1 : Les membres du Secrétariat Général sont nommés par décision du Guide.

2 ~ Une décision du Guide définit les attributions des membres du Secrétariat Général du Comité Exécutif National.

Article 33-1 : Le Conseil Politique assiste le Guide dans la conduite des affaires du Parti en dehors des réunions du Comité Exécutif National.

2 ~ Le Conseil Politique se compose de vingt-cinq(25) membres issus du Comité Exécutif National dont :

- Quinze (15) élus par ce dernier sur proposition du Guide;
- Dix (10) désignés par le Guide.

Article 34-1 : Le Guide assure la bonne marche du Parti. Il est assisté de trois (3) Vigiles-Conseillers.

2 ~ A cet effet, il peut prendre toute mesure nécessaire à la bonne organisation et au bon fonctionnement du Parti. Notamment :

- déléguer des pouvoirs à l'un des Vigiles-Conseillers, au Secrétaire général ou à tout membre du Conseil politique ou du Comité Exécutif National;
- créer des postes de responsabilité auprès des instances du Parti ;
- nommer des membres d'honneur aux instances dirigeantes du Parti ;
- modifier la composition du Conseil Politique et du Secrétariat Général en cas de nécessité ;
- superviser l'administration du Parti.

Article 35 : Le Guide représente le Parti dans toutes les manifestations ou instances publiques ou privées, nationales ou internationales.

Article 36 : Le Guide est le candidat du Parti à l'élection à la Présidence de la République.

CHAPITRE TROISIEME.

DES FINANCES.

Article 37: Les ressources du Parti, ainsi que celles de ses organisations spécialisées proviennent :

- des droits d'adhésion ;
- des cotisations ;
- des contributions de toutes sortes versées par les membres du Parti ;
- des contributions des sympathisants de nationalité camerounaise ;
- des produits de la vente des travaux et publications du Parti ;
- des fonds issus du financement public des Partis politiques ainsi que des campagnes électorales ;
- des souscriptions, dons et legs ;
- De toute autre source légale.

Article 38 : Le montant des frais d'adhésion et des cotisations est fixé par le Comité Exécutif National.

Article 39 : L'acceptation des dons et legs, ainsi que de toute autre contribution non interdite par la loi et non prévue par les Textes du Parti, est soumise à l'approbation du Comité Exécutif National.

Article 40 : Le Comité Exécutif National assure l'autofinancement du Parti. Il prend toute mesure qu'il juge nécessaire à cet effet.

Article 41 : Les fonds du Parti sont destinés aux divers frais de fonctionnement du Parti et de ses organisations spécialisées.

CHAPITRE QUATRIEME. **DISCIPLINE.**

Article 42 : S'entend d'une faute disciplinaire :

- Toute contravention d'un membre aux objectifs du Parti ainsi que définis par les présents statuts ;
- Tout refus d'application des décisions prises par le parti ;
- Tout refus ou retard observé par un responsable dans l'organisation des réunions statutaires.

Article 43 : Les instances disciplinaires du Parti sont :

- le Bureau de l'organe de base intéressé siégeant comme Bureau de discipline,
- le Commissariat Général à la discipline du Comité Exécutif National ;
- le Conseil Politique.

Article 44 : Les sanctions disciplinaires sont de deux (2) ordres :

- Les sanctions disciplinaires de premier ordre (avertissement, blâmes, suspension individuelle des fonctions d'un membre) ;
- Les sanctions de second ordre (déchéance des fonctions, exclusion temporaire, exclusion définitive).

JOUVENCE Documents.

Article 45-1 : Les sanctions disciplinaires de premier ordre sont prononcées par le Bureau de discipline de l'organe de base d'appartenance du militant mis en cause.

2 ~ Les sanctions de second ordre sont prononcées par le Commissariat Général à la Discipline instituée au niveau du Comité Exécutif National.

Article 46 : La publication des sanctions est facultative. Toutefois, les suspensions, les déchéances et exclusions sont nécessairement publiées.

Article 47 : La procédure disciplinaire est la suivante :

1 ~ Au niveau des organes de base :

- Les faits de nature à constituer une faute disciplinaire sont portés à la connaissance du Bureau de discipline de l'organe de rattachement du contrevenant ;
- Le chargé de la discipline de cet organe est saisi de l'affaire. Il l'instruit ; A la fin de l'instruction, ce dernier soumet le dossier au Bureau de discipline qui statue ;
- Les décisions prises par le Bureau de discipline d'un organe sont susceptibles de recours devant l'organe immédiatement supérieur. Les décisions de ce dernier peuvent être déférées au Commissariat Général à la discipline du Comité Exécutif National qui tranche en dernier ressort.

2 ~ Au niveau du Comité Exécutif National:

- Sans préjudice des dispositions ci-dessus, le Comité Exécutif National peut discriminer selon le niveau des fonctions du mis en cause et s'auto saisir directement d'une affaire.
- Le Commissariat Général à la discipline du Comité Exécutif National peut prononcer toute sanction prévue par les statuts. La décision intervenue n'est pas susceptible de recours.

3 ~ Au niveau du Conseil Politique : En cas de faute Particulièrement grave, le Conseil Politique peut, après accord du Guide, prononcer l'exclusion du Parti du militant mis en cause, ou la dissolution d'un organe directeur de base.

Article 48 : La procédure disciplinaire est contradictoire. Sur sa demande, le membre mis en cause, peut être assisté par un autre de son choix.

CHAPITRE CINQUIEME. **ORGANISATIONS SPECIALISEES.**

Article 49 : Il est institué quatre(4) organisations spécialisées du Parti :

- Une Organisation de la Jeunesse Féminine Politique;
- Une Organisation des Cadets Politiques du Parti ;
- Une Organisation des Aînés Politiques du Parti ;
- Une Organisation des Mairaines Politiques du Parti.

Article 50 : Le Parti peut, s'il s'en impose le besoin, créer toutes autres organisations ou formations spécialisées.

Article 51 : La structuration des organisations spécialisées est la même que celle du Parti.

- 1 ~ Les instances dirigeantes des organisations spécialisées sont :
 - le Congrès National ;
 - le Bureau National.
- 2 ~ Le Congrès National de chaque organisation spécialisée se tient immédiatement après l'Assemblée Générale du Parti.
- 3 ~ Sur proposition du Comité Exécutif National, il adopte ou modifie les Statuts de l'organisation spécialisée intéressée.

Article 52: Sur proposition du Comité Exécutif National, l'organisation et le fonctionnement des formations spécialisées font l'objet d'un texte particulier du Guide.

Article 53-1 : Les organisations spécialisées sont placées sous la tutelle politique du Parti par l'intermédiaire des organes correspondants.

2 ~ Les décisions des instances dirigeantes d'une organisation spécialisée sont soumises au Comité Exécutif National.

CHAPITRE SIXIEME.

REVISION DES STATUTS.

Article 54 : Les présents Statuts ne peuvent être modifiés que par vote aux 4/5^{ème} des membres de l'Assemblée Générale réunis en plénière.

CHAPITRE SEPTIEME.

DISPOSITIONS DIVERSES.

Article 55: Les dispositions des présents Statuts, ainsi que celles relatives aux organisations spécialisées, sont immédiatement applicables. Un Règlement Intérieur adopté par l'Assemblée Générale en précise les modalités d'application.

Article 56 : La dissolution du Parti JOUVENCE-JCP ne peut être prononcée que par l'Assemblée Générale à la majorité des 4/5^{ème} des membres réunis en plénière.

Article 57 : En cas de dissolution, l'Assemblée Générale du Parti décide de la dévolution des biens disponibles.

CHAPITRE HUITIEME.

**DISPOSITIONS PARTICULIERES RELATIVES AUX ORGANISATIONS SPECIALISEES DE
JOUVENCE.**

**ORGANISATION DE LA JEUNESSE FEMININE
POLITIQUE DE JOUVENCE.**

Article 58 : L'Organisation de la Jeunesse Féminine Politique du Parti se fixe pour objectif principal de mobiliser toute la Jeunesse camerounaise désireuse de participer pleinement et de façon responsable à la poursuite et à la réalisation des idéaux du Parti.

Article 59 : Elle se charge d'assurer leur implication dans tous les domaines de la vie de la Nation, à travers des programmes à caractère économique, social, culturel et politique ainsi que par tous autres moyens d'animation qu'elle jugerait utiles de mettre en œuvre.

Article 60 : L'Organisation de la Jeunesse Féminine Politique du Parti est placée sous la tutelle politique du Parti.

Article 61: L'admission d'un membre est décidée par le Bureau de son Secteur.

Article 62: Pour être membre de l'Organisation de la Jeunesse Féminine Politique du Parti, en plus des conditions requises pour l'adhésion dans le Parti, il faut :

- être une jeune femme de nationalité Camerounaise ;
- avoir au moins la majorité politique et au plus 45 ans révolus.

Article 63 : L'organisation et le fonctionnement sur le terrain sont identiques à ceux du Parti.

Article 64 : Sous la tutelle du Parti, le Congrès Exécutif National définit l'action générale de L'Organisation de la Jeunesse Féminine Politique du Parti. A ce titre :

- Il adopte ou modifie les Statuts de l'Organisation conformément aux Statuts du Parti ;
- Il veille à l'application des décisions de l'Assemblée Générale du Parti ainsi qu'à celle des instructions destinées à l'organisation de l'action des femmes ;
- Il peut, après avis conforme du Comité Exécutif National, désigner des membres d'honneur de l'Organisation ;
- Il se réunit dans les conditions prévues par les Statuts du Parti.

Article 65 : Le Congrès National de l'Organisation de la Jeunesse Féminine Politique du Parti élit, pour une durée de cinq(5) ans au scrutin de liste majoritaire et sur proposition du Comité Exécutif National :

JOUVENCE Documents.

- La Coordinatrice Nationale du Bureau National et trois(3) Coordinatrices nationales adjointes ;
- Les autres membres du Bureau National de l'Organisation ayant des fonctions spécifiques.

Article 66 : Sont membres du Congrès National de l'Organisation de la Jeunesse Féminine Politique du Parti :

- Le Secrétaire Général du Bureau national ;
- Les déléguées du Bureau National ;
- les militantes, membres du Comité Exécutif National et du Bureau National de L'Organisation de la Jeunesse Féminine Politique de Jouvence;
- les Coordinatrices des Comités d'Arrondissements ;
- les militantes exerçant les fonctions nationales ou régionales électives, ou alors de membres du Gouvernement et assimilées.

Article 67 : Le Comité Exécutif National peut également déléguer au Congrès National de l'Organisation de la Jeunesse Féminine Politique du Parti, toutes autres personnalités de son choix.

Article 68 : Les décisions du Congrès National de l'Organisation de la Jeunesse Féminine Politique du Parti sont prises à la majorité absolue des membres.

Article 69 : Le Congrès National est présidé par la coordinatrice du Bureau National de L'Organisation de la Jeunesse Féminine Politique du Parti.

Article 70-1 : Sous la tutelle du Comité Exécutif National, L'Organisation de la Jeunesse Féminine Politique du Parti est dirigée par un Bureau National.

- 2 - Le Bureau National est responsable devant le Congrès National de l'Organisation de la Jeunesse Féminine Politique du Parti et le Comité Exécutif National ; il est présidé par la Coordinatrice de son Bureau National, assistée de ses trois(3) Vice-Coordinatrices ;
- 3 - Il élabore les programmes d'action de L'Organisation de la Jeunesse Féminine Politique du Parti et peut établir des liens de coopération avec d'autres organisations féminines ;
- 4 - Il se réunit sur convocation de la Coordinatrice du Bureau National de l'Organisation. Il peut être convoqué également par cette dernière à la demande du Comité Exécutif National.
- 5 - L'ordre du jour est approuvé par le Comité Exécutif National.

Article 71 : Le Bureau National de L'Organisation de la Jeunesse Féminine du Parti est composé de 50 membres dont:

- 1 - 40 membres élus par le Conseil Exécutif National, parmi lesquels les membres de son Bureau National à savoir :
 - 01 Coordinatrice Nationale ;
 - 03 Coordinatrices nationales adjointes ;
 - 01 Secrétaire générale ;

- 01 Secrétaire générale Adjointe ;
- 01 Trésorière ;
- 01 Commissaire aux comptes ;
- 01 Déléguée à la Communication ;
- 01 Déléguée à la Formation ;
- 01 Déléguée à l'Education ;
- 01 Déléguée à la Culture ;
- 01 Déléguée aux Affaires Economiques ;
- 01 Déléguée aux Affaires Sociales ;
- 01 Déléguée à la Jeunesse ;
- 01 Déléguée à l'Environnement ;
- 05 Conseillères.

2 - 06 membres désignés par la Coordinatrice Nationale du Bureau National, après avis conforme du Comité Exécutif National ;

3 - 04 membres de droit : le Commissaire Général à l'Organisation, le Commissaire Général aux Organisations Spécialisées du Comité Exécutif National et leurs Adjoints.

Article 72 : Sous l'autorité de la Coordinatrice Nationale de L'Organisation de la Jeunesse Féminine Politique du Parti, la Secrétaire générale du Bureau National assure l'effectivité des activités de celui-ci.

Article 73 : La Coordinatrice Nationale de L'Organisation de la Jeunesse Féminine Politique du Parti, sur avis conforme du Comité Exécutif National, peut charger un membre du Bureau National du suivi d'une ou de plusieurs missions.

Article 74 : Le Bureau National de L'Organisation de la Jeunesse Féminine Politique du Parti peut, sur proposition de la Coordinatrice et après avis conforme du Comité Exécutif National, créer des postes de responsabilité en son sein.

ORGANISATION DES CADETS POLITIQUES DE JOUVENCE.

Article 75-1 : L'Organisation des Cadets Politiques de Jouvence est composée des jeunes de la tranche 15 à 25 ans révolus.

2 - Elle les mobilise dans un vaste mouvement d'intégration nationale en vue de :

- la réalisation des objectifs du Parti ;
- la prise de conscience du rôle de la tendre jeunesse dans la construction du destin national;
- la préparation de cette tranche militante à la relève au sein du parti ;
- leur imprégnation à la culture politique ;
- le développement en eux des valeurs patriotiques, de l'esprit civique et du sens citoyen.

JOUVENCE Documents.

3 - L'Organisation des Cadets Politiques de Jouvence est placée sous la tutelle du Parti.

4 - Un texte du Guide précise les modalités d'exercice de cette tutelle.

5 - Le siège de l'Organisation des Cadets du Parti est fixé à Yaoundé.

Article 76 : L'admission d'un membre dans l'Organisation des Cadets Politiques est décidée par le Bureau de son Secteur.

Article 77 : Pour être membre de l'Organisation des Cadets Politiques du Parti, en plus des conditions requises de manière générale, il faut :

- être Camerounais de l'un ou de l'autre sexe ;
- être âgé de 25 ans au plus ;
- accepter de se soumettre aux textes de l'Organisation des Cadets du Parti ;

Article 78 : Le membre admis reçoit une carte d'adhésion numérotée et signée par le Coordonnateur et le Trésorier du Secteur.

Article 79 : La qualité de membre se perd par démission, par exclusion de l'Organisation des Cadets politiques du Parti, par atteinte de la limite d'âge ou par décès.

Article 80 : Les structures régionales de l'Organisation des Cadets Politiques sont les mêmes que celles du Parti.

Article 81 : L'Organisation des Cadets Politiques du Parti est dirigée par un Coordonnateur National.

Article 82 : La composition du Bureau National de l'Organisation des Cadets Politiques du Parti est la même que celle des autres organisations spécialisées du Parti, notamment celle de la Jeunesse Féminine Politique.

Article 83: Les décisions du Congrès National de l'Organisation des Cadets Politiques sont prises à la majorité absolue des délégués.

Article 84: Le Congrès National est présidé par le Coordonnateur National de cette organisation.

Article 85: Prennent part aux travaux du Bureau National, les personnalités chargées des problèmes de la jeunesse et toutes autres personnalités désignées par le Comité National Exécutif.

Article 86: Sous l'autorité du Coordonnateur National de l'Organisation des Cadets Politiques, le Secrétaire général du Bureau National assure la coordination des activités de celui-ci.

**ORGANISATION DES AINÉS
POLITIQUES DE JOUVENCE.**

Article 87 : L'Organisation des Aînés Politiques de Jouvence regroupe en son sein les adhérents, masculins et féminins, de nationalité camerounaise, âgés d'au moins 40 ans.

Article 88 : Sa structuration ainsi que son fonctionnement sont identiques à ceux de l'Organisation des Cadets Politiques de Jouvence.

Article 89 : Un texte particulier du Guide précise les objectifs et les modalités de fonctionnement de l'Organisation des Aînés Politiques de Jouvence.

**ORGANISATION DES MARRAINES
POLITIQUES DE JOUVENCE.**

Article 90 : L'organisation des Marraines Politiques de Jouvence regroupe en son sein les adhérentes de nationalité camerounaise, âgées d'au moins 45 ans.

Article 91 : Sa structuration ainsi que son fonctionnement sont identiques à ceux de l'Organisation Féminine Politique de Jouvence.

Article 92 : Un texte particulier du Guide précise les objectifs et les modalités de fonctionnement de l'Organisation des Marraines Politiques de Jouvence.

CHAPITRE NEUVIÈME.
**Dispositions communes
aux organisations spécialisées.**

Article 93: Toutes les autres dispositions non contraires des textes du Parti, sont applicables aux Organisations Spécialisées.

Article 94 : Les dispositions relatives à la discipline sont applicables aux Organisations Spécialisées du Parti. Toutefois, en ce qui concerne l'Organisation des Cadets Politiques, un Conseiller du Parti sera désigné pour l'instruction des affaires.

REGLEMENT INTERIEUR

DE JOUVENCE-LA JEUNESSE CAMEROUNAISE EN POLITIQUE.

DISPOSITIONS GENERALES.

Article premier : Le présent Règlement Intérieur, porte modalités d'application des Statuts de JOUVENCE-la Jeunesse Camerounaise en Politique. Il détermine les conditions de formation et de fonctionnement des divers organes du Parti ainsi que ses organisations spécialisées.

Article 2-1 : Le Parti Jouvence est fondé sur les principes de légalité, de liberté et de démocratie.

2 - Pour ce faire, il pratique et encourage à tous les niveaux et degrés, le débat d'idées et le libre choix des dirigeants sur la base des critères de compétence, de militantisme, d'efficacité, d'abnégation, d'éthique, de moralité, de patriotisme et de loyalisme, non seulement envers les institutions de la République, mais aussi et surtout envers ses propres organisations.

Article 03 : A l'intérieur de son organisation et de ses rangs, la discipline implique :

- Le respect par tous, du choix ou de la position du plus grand nombre ;
- Le respect de la hiérarchie.

Article 04 : Tout membre de Jouvence, toutes organisations confondues, s'engage à militer activement au sein du Parti et à respecter ses prescriptions, sa ligne politique et les décisions de ses organes directeurs.

Article 05 : Tout militant, quelle que soit sa fonction, doit s'acquitter de sa tâche dans le respect constant de la ligne politique et de l'intérêt suprême du Parti, et dans le respect de la légalité républicaine.

Article 06-1 : L'organe directeur suprême du Parti est le Comité Exécutif National.

2 - Le Comité Exécutif National est dirigé par le Guide de Jouvence.

3 - Les organisations spécialisées du Parti sont placées sous la tutelle politique de Jouvence à tous les échelons.

CHAPITRE PREMIER.

LA QUALITE DE MEMBRE.

Article 07: Ne peuvent devenir membres de Jouvence, que les militants dont le civisme, le loyalisme, la moralité et l'éthique sont avérés. L'admission dans le Parti, toutes organisations confondues, est individuelle.

Article 08-1 : L'adhésion au Parti et aux organisations spécialisées s'effectue au niveau du secteur auquel le lieu de résidence du candidat est rattaché, ou alors à celui de sa localité d'origine.

2 - L'admission d'un adhérent est prononcée par le Bureau de l'Unité correspondant, qui délivre une carte d'adhésion numérotée et signée par le Chef et le Trésorier de cette Unité.

3 - Ne peuvent être électeurs ou éligibles dans les instances du Parti, ou prétendre à une investiture du Parti aux différentes consultations nationales et locales, que les membres du Parti ou des organisations spécialisées à jour de leurs cotisations.

Article 09: Au cas où ils le désirent, les militantes et les militants de l'Organisation des Cadets Politiques du Parti peuvent adhérer à Jouvence dès l'âge de leur majorité politique. Cette adhésion n'exclut pas leur appartenance à ces deux (2) Organisations, si telle est leur volonté.

Article 10-1 : En cas de démission du Parti d'une militante ou d'un militant d'une organisation spécialisée, celle ou celui-ci ne peut être réadmis ou autorisé à se réinscrire dans la même organisation que sur décision du Comité Exécutif National.

2 - Toutefois, le militant titulaire d'une double adhésion au Parti et dans une organisation spécialisée, qui démissionne de cette dernière, demeure membre du Parti.

Article 11-1: La liste des militants d'une Unité de Jouvence est constamment tenue à jour par le Secrétaire de ladite Unité.

2 - Tout militant qui change de résidence doit en informer le Chef de son ancien Bloc et celui de son ancienne Unité, qui le radie de la liste de leurs militants. Il doit ensuite se présenter au Chef du nouveau Bloc et s'inscrire au Bureau de l'Unité du lieu de sa nouvelle résidence.

Article 12-1 : Les militants exclus ou démissionnaires du Parti sont rayés des listes de Jouvence, ainsi que de celle de ses organisations spécialisées.

2 - Ils ne peuvent être réadmis que par décision du Comité Exécutif National. Les noms des membres décédés sont suivis de la mention «décédé».

CHAPITRE DEUXIEME. **FONCTIONNEMENT DES ORGANES** **DE BASE.**

-L'Unité-

Article 13-1 : L'Unité a pour mission auprès des populations de son ressort, la propagande, la mobilisation, la diffusion des résolutions, décisions, tracts et autres documents du Parti.

2 - Elle veille à l'éducation civique, citoyenne et politique, et stimule constamment le militantisme des adhérents. Elle constitue un instrument d'animation locale et veille au respect des droits et obligations des militants.

JOUVENCE Documents.

Article 14-1 : L'Unité peut se réunir à tout moment. Elle se réunit au moins deux(2) fois par mois. Les procès-verbaux de ses réunions sont dressés par son Bureau.

2 – Le Bureau de l'Unité adresse les procès-verbaux de ses réunions au Bureau du Bloc compétent dans un délai de quinze(15) jours.

3 ~ Il est responsable devant la Conférence de l'Unité et le Bureau du Bloc auquel il rend compte de ses activités.

Article 15-1: Le Bureau de l'Unité est élu au scrutin de liste par un collège électoral comprenant les membres de ladite Unité. Dans le cas de Jouvence, ce collège électoral comprend en outre, les militantes et les militants des Organisations Spécialisées du Parti.

2 ~ Il peut y avoir plusieurs listes. C'est la majorité absolue qui est requise.

-Le Bloc-

Article 16:Le Bloc se compose de plusieurs Unités. Son ressort territorial couvre un quartier dans les agglomérations urbaines, un village, un canton ou un groupement en milieu rural.

Article 17: La Conférence de Bloc réunit les membres de son Bureau et ceux des Bureaux des Unités de son ressort. Des militants peuvent y être convoqués.

Article 18:La Conférence de Bloc se tient tous les deux (2) mois. Ses procès-verbaux sont adressés au Bureau du Secteur dans un délai de quinze(15) jours.

Article 19: Le Bloc assure la diffusion, par le canal de ses Unités, des documents d'éducation, de formation, d'information, de mobilisation et de propagande du Parti.

Article 20-1:Le Bureau du Bloc est élu au scrutin de liste par un collège électoral comprenant les membres dudit Bloc.

2 ~ Dans le cas de Jouvence, ce collège comprend en outre, les militantes et les militants des organisations Spécialisées du Parti.

3 ~ Il peut y avoir plusieurs listes. Il est requis la majorité absolue.

Article 21-1 :Le Bureau du Bloc se réunit au moins une fois par mois. Il adresse les procès-verbaux de ses réunions et la synthèse des procès-verbaux des réunions des Unités au Bureau du Secteur compétent, dans un délai de quinze(15) jours.

2 ~ Il est responsable devant la Conférence de Bloc et du Bureau du

Secteur auquel il rend compte de ses activités.

-Le Secteur-

Article 22 :Le secteur se compose de plusieurs Blocs. Son ressort territorial s'étend en principe sur au moins deux(2) blocs.

Article 23-1: Les secteurs sont répartis dans les quatre(4) points cardinaux de l'Arrondissement sous les appellations suivantes :

- Secteur Ouest ;
- Secteur Est ;
- Secteur Nord ;
- Secteur Sud.

2 ~ Toutefois, en cas de nécessité, la Conférence de Comité d'Arrondissement peut modifier le ressort territorial d'un Secteur. Il est requis à cet effet la majorité absolue.

3 ~ Il ne peut y avoir plus de quatre(4) Secteurs par arrondissement.

Article 24-1:Le Secteur assure l'encadrement des organes inférieurs de son ressort. Il stimule et contrôle leurs activités.

2 ~ Il tient la Conférence de Secteur qui est la plus haute instance du Parti à ce niveau.

Article 25-1 : Sont membres de la Conférence de Secteur :

- les membres du Bureau du Secteur ;
- Trois (3) représentants de chacun des Blocs du ressort territorial du Secteur désignés par leurs Bureaux respectifs, dont le Chef de Bloc ;
- Les chefs d'Unités du ressort territorial du secteur, accompagnés de leurs secrétaires respectifs.
- Les militants exerçant les fonctions d'élus nationaux ou Régionaux et de Maires, assistent aux travaux.

2 ~ La Conférence peut faire assister aux travaux, des invités spéciaux et solliciter pour la circonstance et lors des assises, les services d'experts pour l'étude des questions relevant de leur compétence.

Article 26 :La Conférence de Secteur se tient tous les trois(3) mois. Ses procès-verbaux sont adressés au Bureau du Comité d'Arrondissement compétent dans un délai de quinze(15) jours.

Article 27-1 :Le Bureau du Secteur est élu au scrutin de liste par un collège électoral comprenant les membres dudit secteur. Dans le cas du Parti, ce collège comprend en outre, les militantes et les militants des Organisations Spécialisées du Parti.

2 ~ Il peut y avoir plusieurs listes. Il est requis la majorité absolue.

Article 28-1:Le Bureau du Secteur se réunit deux (2) fois par trimestre. Il adresse ses procès-verbaux et la synthèse des

JOUVENCE Documents.

procès-verbaux des blocs au Bureau du Comité d'arrondissement compétent, dans un délai de quinze (15) jours.

2 - Il est responsable devant la Conférence de Secteur et le Bureau du Comité d'arrondissement auquel il rend compte régulièrement de ses activités.

-Le Comité d'Arrondissement-

Article 29: Le Comité d'Arrondissement regroupe plusieurs Secteurs. Son ressort territorial couvre un Arrondissement.

Article 30: En cas de nécessité, le Guide peut modifier le ressort territorial d'un Comité d'Arrondissement.

Article 31 : Le Comité d'Arrondissement stimule et contrôle les activités du Parti dans son ressort. Il est chargé de l'encadrement des responsables des organes inférieurs et veille au bon fonctionnement de ceux-ci.

Article 32-1: La plus haute instance du Parti au niveau du Comité d'Arrondissement est la Conférence d'Arrondissement. Sont membres de la Conférence d'Arrondissement:

- les membres du Bureau du Comité d'Arrondissement;
- trois (3) représentants de chacun des Bureaux de Secteurs désignés par leurs Bureaux respectifs dont le Coordonnateur du Secteur lui-même.

2 -Assistent aux réunions de la Conférence d'Arrondissement :

- les membres du Comité Exécutif National originaires dudit Arrondissement ;
- les militants exerçant les fonctions d'élus parlementaires, régionaux et maire, ainsi que de membre du gouvernement ou assimilé ;

3 -La conférence peut solliciter une expertise extérieure parmi les cadres techniques et administratifs, militants du ressort, pour étude et avis sur certaines questions relevant de sa compétence.

Article 33-1 : La Conférence d'Arrondissement se réunit tous les trois (3) mois. Elle supervise les activités du Bureau du Comité d'Arrondissement et propose au Comité Exécutif National les mesures propres à améliorer le fonctionnement et l'efficacité du Parti, notamment dans son ressort.

2 -Les procès-verbaux de ses réunions sont adressés au Comité exécutif National dans un délai de quinze (15) jours.

3 -Elle élit une commission de contrôle de cinq (5) membres chargés de veiller sur la gestion financière du Comité d'Arrondissement. Les membres de ladite commission ne peuvent appartenir au Bureau du Comité d'Arrondissement.

Article 34-1:Le Bureau du Comité d'Arrondissement est élu au scrutin majoritaire de

JOUVENCE Documents.

liste par un collège électoral comprenant les militants dudit Comité d'Arrondissement. Ce collège comprend en outre, les militantes et les militants des Organisations Spécialisées du Parti.

2- Il peut y avoir plusieurs listes. Il est requis la majorité absolue.

Article 35 : Le Bureau du Comité d'Arrondissement dirige les activités du Parti dans son ressort. Il est responsable devant la Conférence d'Arrondissement et le Comité Exécutif National auquel il rend régulièrement compte de ses activités.

Article 36 : Le Bureau du Comité d'Arrondissement se réunit au moins une (1) fois tous les deux (2) mois. Il adresse les procès-verbaux de ses réunions et la synthèse de ceux des réunions des Secteurs de son ressort au Comité Exécutif National.

Article 37-1 : La Comité d'Arrondissement et le Secteur peuvent être dotés chacun d'un Secrétariat.

2 - Placé sous l'autorité du chef de l'organe concerné, le Secrétariat est dirigé par le secrétaire du Bureau dudit Organe. Il comprend trois (3) Commissions:

- une Commission chargée des affaires politiques et économiques ;
- Une Commission chargée des affaires sociales et culturelles ;
- une Commission administrative et financière, chargée de l'Administration courante et de l'exécution du budget de l'organe concerné.

CHAPITRE QUATRIEME.

Dispositions communes.

Article 38 : Les conférences ainsi que les réunions ordinaires des Organes de Base du Parti sont convoquées et présidées par les coordonnateurs des Organes de Base correspondants de Jouvence.

Article 39: Des conférences et réunions extraordinaires peuvent se tenir suivant les circonstances, sur convocation du coordonnateur du Bureau de l'organe de base concerné ou à la demande de la moitié des membres dudit Bureau.

Article 40-1 : Les Bureaux des Organes de Base sont élus pour trois (3) ans. Toutefois, en cas de nécessité, le Conseil Politique peut abréger ou proroger ce mandat.

2 - A l'initiative et sous la supervision du Comité Exécutif National, il est procédé au renouvellement des Bureaux des Organes de Base de Jouvence et de ses organisations Spécialisées.

3 - En cas de vacance pour quelque cause que ce soit à un poste où il n'y a pas d'adjoint, le Bureau de l'Organe concerné pourvoit, à titre intérimaire, au remplacement du titulaire par un membre du Bureau.

4 - Un texte particulier du Guide précise les modalités d'élection dans les Bureaux des organes de Base.

Article 41 : Aucun militant ne peut occuper plus d'un poste de responsabilité au sein des organes directeurs de base du Parti.

Article 42: Le Comité Exécutif National peut décider de la création des organes de Base pour l'encadrement des militants résidant à l'étranger. Il en fixe le ressort territorial et les conditions spécifiques d'organisation et de fonctionnement.

CHAPITRE CINQUIEME.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES NATIONAUX DE JOUVENCE.

Article 43 : Les Organes Nationaux de JOUVENCE-JCP sont :

- l'Assemblée Générale,
- le Comité Exécutif National,
- et le Conseil Politique.

~L'Assemblée Générale~

Article 44: La plus haute instance de Jouvence est l'Assemblée Générale.

Article 45-1: L'Assemblée générale se tient tous les trois (3) ans en session ordinaire.

2 - Toutefois, en cas de nécessité, cette échéance peut être avancée ou reculée par le Conseil Politique.

3 - L'Assemblée Générale peut être convoquée en session extraordinaire dans les conditions prévues par les présents textes.

Article 46 : Le Comité Exécutif National fixe la date de convocation de l'Assemblée Générale après approbation du Guide. Il en arrête l'ordre du jour et la durée des travaux.

Article 47-1 : L'Assemblée Générale est souveraine. Elle peut débattre librement de tout problème intéressant le Parti. Toutefois, une question ne peut être portée à son ordre du jour que si elle a été au préalable soumise à l'examen du Comité Exécutif National.

2 - Tout membre de Jouvence ou de l'une de ses organisations spécialisées qui désire faire inscrire une question à l'ordre du jour du Congrès, doit en saisir le Comité Exécutif National dans l'année qui précède la date statutaire du Congrès et au plus tard six (6) mois l'avance.

Article 48 : A sa séance d'ouverture, l'Assemblée Générale entend le discours d'ouverture du Guide et élit, sous sa présidence et à la majorité simple, un Bureau de circonstance composé de :

- 01 Président ;

JOUVENCE Documents.

- 02 Vice-Présidents ;
- 02 Secrétaires-rapporteurs ;
- 02 Assesseurs ;
- 01 Censeur.

Article 49-1: Le Président de l'Assemblée Générale dirige les débats, accorde le droit à la parole et le cas échéant, le retire. Il assure de façon générale, l'ordre et la discipline dans les interventions et les débats.

2 - En cas d'empêchement du Président de l'assemblée générale, il est, sur proposition du Guide, suppléé par un des Vice-présidents.

Article 50 : Le Guide présente à l'Assemblée Générale son rapport de politique générale. Par ailleurs, l'Assemblée Générale entend les comptes rendus portés à son ordre du jour. Elle en débat et constitue les trois (3) commissions suivantes, chargées de la préparation de ses décisions sous forme de résolution, motions ou recommandations :

- la Commission de Politique Générale ;
- la Commission de Politique Economique et Financière ;
- la Commission de Politique Sociale et Culturelle.

Article 51 : La Commission de Politique Générale est chargée des problèmes liés à l'orientation politique du Parti, des Statuts, de la discipline et du contentieux. Elle est composée comme suit

Membres de droit :

- le Guide;
- le Rapporteur Général du Comité Exécutif National en charge des questions politiques ;
- le Commissaire général à l'Organisation ;
- le Commissaire général à la Communication ;
- le Commissaire général au Trésor;
- les Commissaire général au contentieux ;
- le Commissaire général à la diaspora ;
- le Commissaire général aux organisations spécialisées ;
- le Commissaire général à la discipline ;
- le Commissaire général aux relations extérieures.

Membres élus :

- 30 membres élus par l'Assemblée Générale à la majorité absolue.

Article 52: La Commission de Politique Economique et Financière est chargée des questions liées à l'orientation économique et financière du Parti, au regard des options fondamentales de Jouvence. Elle est composée comme suit :

Membres de droit :

- un Vigile-Conseiller désigné par le Guide;
- le Secrétaire général du Comité Exécutif National ;

JOUVENCE Documents.

- le Rapporteur Général en charge des questions économiques;
- le Rapporteur général en charge des questions Sociales et culturelles ;
- le Commissaire général à la Communication;
- le Rapporteur à la Culture, à l'Education et à l'Environnement;
- le Commissaire général au Trésor;
- un Conseiller spécial auprès du Secrétaire général du Comité Exécutif National ;
- le Commissaire général aux comptes n°1.

Membres élus :

- 30 membres élus par l'Assemblée Générale à la majorité absolue.

Article 53: La Commission de Politique Sociale et Culturelle est chargée notamment des problèmes de santé publique, d'emploi, de l'encadrement des cadets, des sports, des loisirs et des savoirs. Elle est composée comme suit :

Membres de droit :

- Un Vigile-Conseiller désigné par le Guide ;
- Le Secrétaire général du Comité Exécutif National ;
- le Rapporteur Général en charge des questions sociales et culturelles;
- le Commissaire général à la Communication;
- le Rapporteur général en charge des questions économiques ;
- le Commissaire général à l'organisation ;
- le Commissaire général aux relations publiques ;
- le Commissaire général aux organisations spécialisées;
- Le Commissaire général à la formation politique ;
- le Commissaire général à la Prospective.

Membres élus :

- 30 membres élus par l'Assemblée Générale à la majorité absolue.

Article 54: Le Guide peut adjoindre dans les Commissions susvisées tout autre membre, délégué à l'Assemblée Générale, en raison de ses compétences.

Article 55 : Les Rapports des commissions et leurs projets de résolution ou de motion sont soumis aux débats et à l'adoption de l'Assemblée Générale réunie en séance plénière.

Article 56 : Au cours d'une séance plénière à huis clos, l'Assemblée Générale procède à l'élection du Guide.

Article 58 : En outre, Conformément aux textes du Parti, elle élit en une liste, les membres titulaires du Comité Exécutif National, et sur une autre liste les membres aspirants.

Article 59-1 : Les résolutions et motions adoptées par l'Assemblée Générale sont lues à la séance publique de clôture par les Rapporteurs des Commissions.

2 - La liste des membres du Comité exécutif National est présentée par le Secrétaire Général du Comité Exécutif National.

-Le Comité Exécutif National-

Article 60: Le Comité Exécutif National est l'organe national permanent du Parti. Sa composition est constatée dans les statuts.

Article 61-1: En cas d'incapacité permanente ou de décès d'un membre élu du Comité Exécutif National pendant l'intersession de l'Assemblée Générale, le Guide pourvoit à son remplacement par un membre aspirant.

2 - Il procède de la même manière, en cas d'incapacité permanente, de promotion d'un membre aspirant ou de décès au cours de l'intersession.

3 - Sur proposition du Conseil politique, le Guide peut mettre fin au mandat de tout membre du Comité Exécutif National et procéder à son remplacement.

Article 62-1: Le Comité Exécutif National assure la direction générale de Jouvence, conformément aux dispositions pertinentes des Statuts. A ce titre, il est chargé notamment :

- de l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale de Jouvence ;
- de la création de nouveaux organes de base du Parti selon les besoins ;
- du suivi de l'activité des élus du Parti et des militants membres du Parlement, des Conseils Régionaux et Municipaux ;
- de l'organisation des différentes manifestations du Parti à caractère national ou régional ;
- de la gestion des biens et des finances du Parti ;
- de la définition et du suivi des relations avec d'autres organisations politiques nationales ou étrangères.

2 -Le Comité Exécutif National est doté d'un Secrétariat National que dirige un Rapporteur Général.

Article 63-1 : Sans préjudice des dispositions précédentes, le Comité Exécutif National accorde l'investiture aux différentes consultations électorales.

2 - Il procède ainsi par validation des listes de candidats aux élections municipales et régionales obtenues consensuellement.

3 - Il investit, après consultation de la base, les candidats du Parti aux élections législatives.

4 - Le Guide constate par une décision, la désignation de tous les candidats du parti aux différents scrutins.

Article 64-1: Le contrôle politique des élus du Parti à différents niveaux relève du Comité Exécutif National.

2 -Il s'exerce le cas échéant, par l'intermédiaire :

- des Groupes Parlementaires de Jouvence au Sénat ou à l'Assemblée Nationale ;

- du Groupe Régional de Jouvence constitué par ses élus au sein de chaque

Conseil Régional ;

- du Groupe Municipal de Jouvence constitué par ses élus au sein de chaque

Conseil Municipal.

Article 65-1 : Le siège du Comité Exécutif National est le même que le siège du Parti. Ses réunions peuvent néanmoins se tenir dans toute autre localité située sur le territoire national.

2 – Il peut avoir des représentations à l'intérieur du pays et à l'extérieur.

Article 66-1 :Le Comité Exécutif National se réunit au moins quatre (4) fois par an, sur convocation du Guide qui le préside et arrête l'ordre du jour de ses réunions. Cet ordre du jour peut être communiqué séance tenante.

2 ~ En cas de force majeure ou d'empêchement du Guide et à la demande des 2/3 de ses membres, le Comité Exécutif National se réunit sur convocation et sous la présidence de l'un de ses Vigiles-Conseillers, suivant l'ordre de préséance, sur la base d'un ordre du jour fixé par le Conseil Politique.

Article 67-1 :Dans la direction du Comité Exécutif National, les Vigiles-Conseillers assistent le Guide.

2 – Le Guide peut déléguer des pouvoirs à l'un des Vigiles-Conseillers, au Secrétaire général du Comité Exécutif National, à l'un de ses adjoints, ou à tout autre responsable membre de ce Comité.

Article 68 : Les décisions du Comité Exécutif National sont prises à la majorité simple des membres présents. Elles sont publiées sous forme de communiqués de presse ; elles peuvent faire l'objet de circulaires adressées aux responsables du Parti.

Article 69-1 : Conformément aux Statuts, le Comité Exécutif National est doté d'un Secrétariat National placé sous l'autorité du Guide. Sa composition est constatée dans les statuts.

2 ~ Les membres du Secrétariat Général assurent la bonne marche du Parti suivant les directives du Guide.

3 ~ En cas de nécessité et en vertu des Statuts du Parti, le Guide peut modifier la composition du Secrétariat général du Comité Exécutif National.

JOUVENCE Documents.

Article 70: Les attributions du Secrétariat général du Comité Exécutif National font l'objet d'un texte Particulier du Guide du Parti.

Article 71-1: Sous la présidence du Secrétaire Général du Comité Exécutif National ou, en cas d'empêchement de celui-ci, sous celle de l'un de ses Adjoints, les membres du Secrétariat général se réunissent au moins une (1) fois par mois dans le but de la coordination de leur action.

2 - Il peut aussi tenir des réunions restreintes regroupant deux(2) ou plusieurs Secrétaires, des rapporteurs ou des commissaires, pour la coordination de leur action dans des domaines spécifiques.

-Le Conseil Politique-

Article 72: Le Conseil Politique est l'Organe chargé d'assister le Guide dans la conduite des affaires du Parti, en dehors des Réunions du Comité Exécutif National.

Article 73: Il se réunit aussi souvent que nécessaire sur convocation et sous la présidence du Guide.

Article 74: Les membres du Conseil Politique sont désignés par un texte particulier du Guide.

CHAPITRE SIXIEME.

DES FINANCES.

Article 75: Sous l'autorité du Guide, les ressources du Parti et de ses organisations spécialisées sont gérées uniquement dans le but de la satisfaction des intérêts du Parti.

Article 76: Au niveau du Comité Exécutif National, les ressources financières sont gérées par le Secrétaire Général du Comité Exécutif National, ordonnateur, en relation avec le Commissaire général au Trésor, comptable. Les Commissaires généraux aux Comptes assurent le contrôle de gestion.

Article 77 : Au niveau des organes de base, les fonds sont gérés par les présidents des Comités d'Arrondissement, les coordonnateurs de secteurs, les chefs de blocs et les chefs d'unités, en relation avec les Trésoriers, comptables. Les Commissaires aux comptes desdits organes de base assurent le contrôle de gestion.

Article 78 : Un règlement financier et comptable fixe les procédures de gestion des ressources du Parti.

Article 79-1 : Les taux d'adhésion et de cotisation sont fixés par décision du Comité Exécutif National.

2 - Les droits d'adhésion sont payables une seule fois auprès

JOUVENCE Documents.

du Trésorier de l'unité intéressée.

3 - Les cotisations sont mensuelles. Elles se paient une fois auprès des organes d'appartenance.

Article 80 : Les cartes du Parti et de ses Organisations Spécialisées sont placées par les Bureaux des Comités d'Arrondissement respectifs, sous le contrôle des Trésoriers desdits organes. Toutefois, en cas de besoin, le Comité Exécutif National peut autoriser un Secteur à procéder au placement des cartes.

Article 81 : Le produit des droits d'adhésion est intégralement reversé au Comité Exécutif National par les comptables des organes de Base.

Article 82 : La clé de répartition du produit des cotisations annuelles du Parti entre les différents organes est la suivante :

- Unité 30% ;
- Bloc 25 % ;
- Secteur 20 % ;
- Comité d'Arrondissement 15% ;
- Comité Exécutif National 10%.

Article 83-1 : Les frais de fonctionnement d'un Organe de Base sont à sa charge. Ils sont couverts par la part des cotisations qui lui revient dans les conditions prévues par les textes.

2 - Cette disposition n'exclut pas l'assistance en cas de besoin et selon les disponibilités financières, d'un organe de base supérieur à un autre inférieur. Et vice versa.

Article 84-1 : Les dépenses générales des Organes Nationaux de Jouvence et de ses Organisations Spécialisées sont prises en charge par le Comité Exécutif National.

2 - Le Comité Exécutif National peut, en cas de nécessité, venir en aide aux Comités d'Arrondissement en difficulté, ainsi que, en liaison avec les Bureaux Nationaux concernés, aux Comités d'Arrondissement des Organisations Spécialisées.

Article 85-1 : Le Commissaire Général au Trésor est responsable de la comptabilité des cartes du Parti et de ses Organisations Spécialisées.

2 - A cet effet, les Coordonnateurs des Comités d'Arrondissements reçoivent de lui, contre décharge, les cartes dont ils ont besoin.

3 - Les Coordonnateurs des Comités d'Arrondissement reversent trimestriellement le produit des placements des cartes dans les conditions prévues par les textes.

4 - A la fin de l'exercice, les Coordonnateurs des Comités d'Arrondissement restituent au Commissaire Général au Trésor les cartes non placées.

Article 86-1 : Indépendamment de leurs cotisations annuelles, sont astreints à une contribution mensuelle dont le montant et les modalités de paiement sont fixés par le Comité Exécutif National, les adhérents suivants:

- Membres du Parlement (Sénateurs et Députés) ;
- Maires ;
- Membres du Comité Exécutif National ne rentrant pas dans l'une des catégories ci-dessus énumérées.

2 - Tout autre militant du Parti peut être soumis, par décision du Comité Exécutif National, au versement de cette contribution, en raison de la nature des responsabilités qu'il exerce.

Article 87-1: Deux (2) mois avant la fin de l'exercice budgétaire, le Secrétaire Général du Comité Exécutif National, en liaison avec le Commissaire général au Trésor, soumet au Guide, un projet de budget pour approbation.

2 - Un (1) mois après la clôture de l'exercice, le Secrétaire Général du Comité Exécutif National et le Commissaire général au Trésor, présentent, dans les mêmes conditions, un rapport sur l'exécution du budget de l'exercice écoulé.

Article 88-1: L'exercice budgétaire du Parti couvre la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

2 - Dans les trois (3) mois qui précèdent la fin d'un exercice budgétaire, le Secrétaire et le Trésorier adressent au président du Comité d'Arrondissement un projet de leur budget.

3 - Le budget du Comité d'Arrondissement est approuvé par le Bureau du Comité d'Arrondissement. Dans les deux (2) mois qui suivent la fin de l'exercice, ils soumettent à la Conférence d'Arrondissement un rapport sur l'exercice précédent, qui l'adopte.

4 - Ces règles sont applicables aux Secteurs du Parti, ainsi qu'aux structures des Organisations Spécialisées.

5 - Les projets de budget et les rapports d'exécution examinés par les Commissaires aux Comptes sont adressés au Comité Exécutif National, après adoption ou approbation.

Article 89 : Les Comités d'Arrondissement du Parti peuvent exiger l'établissement des projets de budget ainsi que des rapports d'exécution par les Blocs et les Unités de leur ressort, s'ils l'estiment utile.

CHAPITRE SEPTIEME.

DISCIPLINE.

Article 90-1 : En cas de suspension ou de dissolution d'un organe directeur de base, l'organe qui prononce la sanction désigne une direction provisoire qui reste en place jusqu'à l'aboutissement de la procédure disciplinaire, en application des dispositions ci-dessus dans les conditions ci-après :

- En cas de suspension, la décision, nonobstant les voies de recours, est immédiatement exécutoire. L'organe sanctionné reprend d'office ses attributions à l'expiration du délai de suspension ;

- En cas d'infirmité définitive de la décision de dissolution, l'organe directeur sanctionné reprend d'office ses fonctions ;
- En cas de confirmation définitive de la dissolution, il est procédé à l'élection d'un nouvel organe directeur de base.

2 ~ En cas de dissolution d'un organe directeur de base par le Conseil Politique, celui-ci désigne une direction provisoire qui reste en fonction jusqu'à l'élection de nouveaux membres.

3 ~ En matière disciplinaire, le membre ou l'organe mis en cause doit être admis, s'il le demande, à présenter sa défense devant les organes compétents du Parti. Il peut être assisté par un autre membre de son choix.

Article 91 : Lorsqu'une même faute disciplinaire est reprochée à des militants appartenant à des organes de base différents, l'organe supérieur de base dont ils sont membres est directement saisi de l'affaire sur rapport du Coordonateur de l'Organe de Base, dans le ressort duquel la faute disciplinaire a été constatée.

Article 92 : Lorsqu'un militant commet un acte contraire à la discipline du Parti, le chef de l'organe dont il est membre ou celui de l'organe sur le territoire duquel l'acte a été commis, saisissent l'organe habilité à prononcer les sanctions. Les responsables en charge du contentieux de cet organe instruisent l'affaire, notamment le dossier, et font leur rapport à l'organe compétent qui s'érige en Bureau de discipline et prononce les sanctions.

Article 93 : Indépendamment des cas ci-dessus, la Commission Nationale de Discipline est seule compétente pour connaître des actions disciplinaires dirigées contre :

- les membres du Comité Exécutif National ;
- les militants membres du Gouvernement ;
- les élus du Parti au Parlement ;
- les élus du Parti dans les Conseils Régionaux départementaux et Municipaux ;
- les Membres des Bureaux Nationaux des Organisations Spécialisées de Jouvence;
- les Présidents des Comités d'Arrondissements de Jouvence et des coordonnateurs des Organisations Spécialisées.

Article 94 : La Commission de Discipline du Comité Exécutif National est composée de 17 membres élus par le Comité Exécutif National sur proposition du Guide, qui la préside.

Article 95 : En cas d'empêchement, le Guide désigne un Vigile-Conseiller pour assurer la présidence de la Commission.

Article 96-1 : Les dossiers des affaires qui relèvent de la compétence de la Commission de discipline du Comité Exécutif National sont adressés au Secrétaire

Général qui, sur instructions du Guide, saisit le Commissariat en charge du contentieux du Comité Exécutif National.

2 - Les dossiers instruits par ces derniers lui sont retournés accompagnés de leur rapport.

Article 97: La Commission de Discipline du Comité Exécutif National se prononce toujours en dernier ressort, même pour les affaires qui lui sont soumises directement. Par ailleurs, elle peut, sur proposition du Guide, réhabiliter un militant sanctionné.

Article 98: Nonobstant les règles édictées ci-dessus, le Comité Exécutif National peut se saisir d'office de toute infraction à la discipline du Parti et décider soit de sanctionner lui-même, soit de renvoyer les fautifs devant sa Commission de Discipline ou devant un organe de base du Parti.

CHAPITRE HUTTIEME.

DISPOSITIONS

DU REGLEMENT INTERIEUR PARTICULIERES

AUX ORGANISATIONS SPECIALISEES.

Article 99: En sus des dispositions qui suivent, toutes celles du Règlement Intérieur du Parti sont applicables telles quelles, aux organisations spécialisées, exceptées celles qui présentent un caractère manifestement inadapté.

Article 100-1: Les Organisations Spécialisées du Parti Jouvence sont, à tous les échelons, placées sous la tutelle politique du Parti par l'intermédiaire des organes correspondants.

2 - A cet effet, chaque organe d'une Organisation Spécialisée tient informé l'organe correspondant du Parti, de ses activités ou instructions données aux organes inférieurs.

3 - Les décisions des instances dirigeantes d'une Organisation Spécialisée sont soumises au Comité Exécutif National pour approbation.

4 - Le Comité Exécutif National dispose à cet effet d'un délai de vingt (20) jours, à compter de la date de réception, pour se prononcer. En l'absence de décision du Comité Exécutif National dans ce délai, l'approbation est réputée acquise, sauf en ce qui concerne la modification du ressort territorial d'un organe de base, laquelle fait l'objet d'une autorisation expresse.

Article 101-1: La date et l'ordre du jour d'une réunion d'un organe de base d'une Organisation Spécialisée, sont communiqués à l'organe de base correspondant du Parti, au moins une semaine à l'avance.

2 - Le procès-verbal de ladite réunion est, à titre de compte rendu, adressé dans un délai maximum de quinze (15) jours à l'organe de tutelle concerné.

Article 102-1: Le Congrès et le Bureau National d'une Organisation Spécialisée sont présidés par le coordonateur de l'Organisation concernée.

JOUVENCE Documents.

2 - En cas d'empêchement, les adjoints se succèdent par ordre de préséance.

Article 103: Les programmes d'actions des Organisations Spécialisées, ainsi que l'ordre du jour de leurs Bureaux Nationaux respectifs, sont approuvés par le Comité Exécutif National.

Article 104 : Le Congrès définit l'action générale de chaque Organisation Spécialisée :

Article 105: Lorsque le Congrès d'une Organisation Spécialisée se réunit immédiatement après l'Assemblée Générale Ordinaire du Parti, il élit, pour une durée de cinq (5) ans, au scrutin de liste majoritaire, sur proposition du Comité Exécutif National :

- Le Coordonateur national,
- les quatre (4) adjoints,
- les autres membres du Bureau ayant des fonctions spécifiques conformément aux statuts.

Article 106 : Lorsque le Congrès d'une Organisation Spécialisée se réunit dans des circonstances autres que celles prévues ci-dessus, il peut :

- entendre les rapports d'activité des membres du Bureau de l'organisation concernée et, éventuellement, des communications sur des sujets arrêtés par le Comité Exécutif National;
- constituer des commissions ;
- pourvoir, après avis conforme du Comité Exécutif National, aux postes définitivement vacants.

Article 107 : Le Congrès d'une Organisation Spécialisée peut, sur proposition du Comité Exécutif National, désigner des membres d'honneur.

Article 108: L'ordre du jour du Congrès d'une Organisation Spécialisée est approuvé par le Comité Exécutif National.

Article 109-1 : Le Bureau National d'une Organisation Spécialisée est l'organe permanent de celle-ci.

2 - Il est responsable devant le Congrès de l'Organisation intéressée et le Comité Exécutif National.

Article 110-1: Le Secrétaire du Bureau national d'une Organisation Spécialisée, assisté de son Adjoint, sous l'autorité de son coordonateur, assure la coordination des activités dudit Bureau.

2 - Il est chargé de la gestion administrative et financière de l'Organisation. Dans les mêmes conditions que le Secrétaire Général du

Comité Exécutif National, il prépare le projet de budget de l'Organisation qui, après avis du Comité Exécutif National, est approuvé par le Bureau National concerné.

**-ORGANISATION DE LA JEUNESSE
FEMININE POLITIQUE DE JOUVENCE-**

Article 111: Pour accomplir efficacement son rôle et sous réserve des dispositions relatives aux réunions des organes nationaux, l'Organisation de la Jeunesse Féminine Politique de Jouvence peut, au niveau des Organes de Base, tenir librement des réunions à caractère éducatif, économique, social, culturel ou politique.

**-L'ORGANISATION DES CADETS
POLITIQUES DE JOUVENCE-**

Article 112: L'Organisation des Cadets Politiques de Jouvence vise, d'une manière générale, à préparer leur insertion harmonieuse dans le Parti.

**-ORGANISATION DES MARRAINES
POLITIQUES DE JOUVENCE-**

Article 113 : Elle a pour objectif principal, l'encadrement de la jeunesse politique de Jouvence en général et de la Jeunesse féminine politique en particulier.

**-ORGANISATION DES AINES
POLITIQUES DE JOUVENCE-**

Article 114: Elle a pour objectif l'encadrement inclusif de la jeunesse adhérente et militante de Jouvence dans son entièreté.

Article 115: Un texte particulier du Guide précise les modalités d'encadrement au sein de toutes les organisations spécialisées.

DISPOSITIONS FINALES.

Article 116-1: Les fonctions de membre du Comité Exécutif National, de membre du Secrétariat Général du Comité Exécutif National, de membre du Conseil Politique et de membre des Bureaux Nationaux des Organisations Spécialisées, ainsi que de responsable des Organes de base, sont gratuites.

2 - Toutefois, le Comité Exécutif National peut, compte tenu des moyens disponibles du Parti, assurer la couverture de certains frais.

Article 117: Le présent Règlement Intérieur, élaboré conformément aux dispositions des Statuts de Jouvence et des textes en vigueur au Cameroun, a été adopté par son Assemblée Générale./ -

Fait ce jour, mardi 11 décembre, An de Grâce 2018.